



Ministère de l'Economie et de la Planification



Rapport Économique et Financier 2014 – 2015



Décembre 2015

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

Direction des Études et de la Modélisation Économiques

Rapport Économique et Financier 2014 - 2015

Décembre 2015

Immeuble Plan Anosy : Porte 502

Téléphone : (261) 20 22 329 49

Boîte postale : 674

ANTANANARIVO (101)

MADAGASCAR



PREFACE

Prendre conscience de la situation économique et financière est certes indispensable pour celui qui prend les décisions de politique économique et de stratégie de développement, mais trouver un instrument qui peut informer en ce sens et appuyer dans la prise de décision est encore plus incontournable. C'est pour cette raison que le Rapport Économique et Financier est établi annuellement et que la présente édition 2014-2015 est publiée. Ce document procure des informations sur les situations de 2014 : actions et mesures de politiques mises en œuvre par le Gouvernement, résultats économique et social obtenus, et les perspectives pour 2015.

L'année 2014 n'a pas connu de forte reprise des activités économiques. La morosité de l'environnement économique, les agitations sociopolitiques et l'insuffisance des financements extérieurs expliquent la faible performance économique malgré le retour à l'ordre constitutionnel et la reprise des négociations avec les partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, les résultats des indicateurs sociaux ne sont pas aussi satisfaisants.

La progression de 1 point de croissance du PIB en 2014 par rapport à celle de l'année précédente provient surtout de l'amélioration de la production rizicole, de la performance des industries extractives qui fonctionnent presque à pleine capacité de production, et de la bonne tenue des activités de construction, de transports et des banques. En fait, le Gouvernement a su maîtriser l'inflation malgré la dépréciation plus marquée de la monnaie nationale par rapport au dollar et soutenir l'équilibre macroéconomique manifesté par une situation budgétaire soutenable et l'excédent de la balance des paiements.

Cet ouvrage ne saurait être accompli et intégral sans la précieuse collaboration de toutes les entités concernées. Nous oserions ainsi exprimer, à travers ce Rapport, nos sincères remerciements aux différents départements ministériels concernés, à la Banque Centrale, au Secteur privé et à tous autres acteurs de développement ayant contribué à l'élaboration de cette publication. Ainsi, nous souhaitons meilleures performances et endurance à tous nos partenaires et que les prochaines éditions méritent encore l'adhésion de nous tous.



General de Corps d'Armée RAVELOHARISON Herilanto

Ministre de l'Economie et de la Planification

Édité par le Ministère de l'Economie et de la Planification

Sous la supervision de Monsieur RANDRIANARISON Jean Gabriel, Secrétaire Général, et de Monsieur RAKOTOARISOA Claude, Directeur Général de l'Economie, et la coordination de Madame RAHARIMANGA Mbolatiana, Directeur des Etudes et de la Modélisation Economiques avec la collaboration de Madame ANDRIANINA Solonavalona Rolly, Directeur de la Prévision Economique et de l'Analyse Conjoncturelle.

Le Rapport Economique et Financier 2014-2015 a été rédigé par :

- RASENDRASON Miarintsoa Hasimihaja, Chef du Service de la Modélisation Economique
- MAHAVISOA Jacqueson, Chef du Service de l'Analyse de l'Evolution de l'Economie
- RAVAONIRINA Marie Jeanne, Chef du Service de la Prévision Economique
- RALAIMIHOATRA Marcel Johnny, Chef du Suivi de la Politique Macroéconomique
- RAKOTOLEHILAHY Andriamanaliniarivo, Chef du Suivi des Indicateurs de l'activité économique
- RAKOTONARIVO Rolland Denis, Chargé d'études
- RAVELOHARILALA Georgine, Chargée d'études
- RAHARIJAONA Bako, Chargée d'études
- RAHARINIRINA Honorée Brigitte, Chargée d'études
- MASIMANA Antoine de Padou, Chargé d'études
- RANDRIAMAMONJY Marie Lucienne, Chargée d'études
- RAZAFINDRAKETAKA Hariniaina, Chargée d'études
- RAHARININDRAINY Edmine, Chargée d'études
- RAKOTONDRAZOA Vony Eliezara, Chargée d'études

Ont contribué à la réalisation de ce rapport :

- les Ministères techniques,
- l'Institut National de la Statistique,
- la Banque Centrale de Madagascar,
- des responsables du secteur privé,
- des responsables de programmes et de projets.

RESUME EXECUTIF

La croissance mondiale reste stable avec un rythme proche de celles des deux dernières années (3,1% contre 3% en 2013 et 3,1% en 2012). Cette modération associe un dynamisme accru des pays avancés de l'OCDE (1,8% de croissance en 2014, soit 0,5 point de plus qu'en 2013) et un léger ralentissement de croissance des pays hors OCDE (4,4% en 2014 contre 4,7% en 2013). Le commerce mondial a reculé de 0,3 point de pourcentage en 2014 par rapport à l'an dernier à cause de la baisse du volume des échanges en biens et services engendré surtout par les replis des importations et exportations des pays émergents et en développement. Le recul du prix du pétrole et celui des produits de base explique la situation de stagnation voire même de ralentissement de l'inflation dans le monde (1,4% dans les pays avancés et aux environs de 5% dans les Pays émergents et en développement).

Malgré le retour à l'ordre constitutionnel et la reprise des négociations avec les partenaires techniques et financiers, la relance de l'économie n'est pas encore constatée avec une croissance économique de l'ordre de 3,3% en 2014. Le secteur secondaire reste le moteur de cette croissance du PIB avec la bonne performance des industries extractives qui fonctionnent presque à pleine capacité de production. Le secteur agricole a aussi contribué à cette croissance du PIB grâce à l'amélioration de la production rizicole (10,2%). Le secteur tertiaire a connu un taux de croissance de 2,3% en 2014 contre 1,3% en 2013 suite à la progression des activités de la branche des Bâtiments et Travaux Publics (3,1% en 2014 contre -2,2% en 2013), du Commerce (2,9% en 2014 contre -3,4% en 2013), et la performance des banques (5,3%), et des transports de marchandises (3,4%).

L'on constate une certaine stabilité des prix à Madagascar au cours des trois dernières années. En 2014, le taux d'inflation affichait un accroissement moyen de 6,1% par rapport à celui de 2013, s'ils étaient à 5,8% en 2013 et 2012. L'augmentation de l'IPC en 2014 est surtout due au renchérissement des produits de première nécessité (PPN de 7,1%).

Les recettes budgétaires, estimées à 2647 milliards d'Ariary, n'ont pas été réalisées qu'à 86,9% des prévisions dans la loi de finances rectificatives (LFR) 2014 même si les recettes fiscales ont augmenté de 5,4% par rapport à celles de 2013 pour un montant de 2582,8 milliards d'Ariary. Par contre, les dépenses publiques, estimées à 3833,1 milliards d'Ariary, ont été réalisées à 90% des prévisions inscrites dans la LFR, avec une augmentation de 18,4% par rapport à l'an dernier. Ce qui résulte à un accroissement du déficit budgétaire, passant de 457,1 milliards d'Ariary en 2013 à 624 milliards d'Ariary en 2014. Ce déficit a été financé principalement par des ressources extérieures (309,9 milliards d'Ariary) notamment des prêts projets.

En décembre 2014, la masse monétaire, estimée à 6 539,1 milliards d'Ariary, a augmenté de 10,9% soit un accroissement de 645,2 milliards d'Ariary par rapport à celui de 2013. Cet accroissement est inhérent à la progression de 18,6% des crédits à l'économie qui représentent plus de la moitié de l'agrégat M3 mais aussi de l'accroissement de 17,3% des avoirs extérieurs nets.

La balance des paiements de Madagascar s'est agréablement améliorée en 2014 en dégageant un excédent de 15,6 millions de DTS contre un déficit de 173,4 millions de DTS en 2013. La réduction du déficit de la balance des transactions courantes reste notamment à l'origine de cette situation grâce à l'augmentation de 14% de la valeur de nos exportations s'élevant à 1 440,0 millions de DTS en 2014 si elle était de 1 265,1 millions l'année dernière, soutenue essentiellement par l'exportation de nickel. En ce qui concerne les services, le solde net est ressorti positif, à 57,3 millions de DTS, résultant d'une hausse de 3% des exportations des services et d'une baisse de 9% des importations des services. Au regard de ces situations, la balance des biens et services a été portée à -302,7 millions de DTS contre -604,9 millions en 2013. Il importe toutefois de noter que du côté des opérations en capital et financières, la situation a régressé, son solde est établi à 68,6 millions de DTS en 2014 contre 241,6 millions de DTS en 2013. En effet, cette rubrique a été surtout touchée par le contrecoup de la

chute des investissements directs nets qui sont passés de 362,8 millions de DTS en 2013 à 190,0 millions en 2014.

Les indicateurs dans le domaine social ne sont pas encore satisfaisants surtout les résultats dans le domaine de l'éducation malgré les actions et efforts entreprises par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers dans ce domaine prioritaire. Au niveau de l'éducation, l'accès en 1ère année de l'enseignement primaire (176,7% en 2014 contre 172,1 % en 2012), et le taux brut de scolarisation en second cycle (52,3 % en 2014 contre 52,6% en 2013) ont tous diminué, par contre ce taux a connu une légère hausse au niveau du lycée (22,3% en 2014 contre 21,2% en 2013). Les taux de réussite aux examens sont en régression sauf pour le CEPE : passant de 72,2% en 2012 à 73% en 2013 pour le CEPE ; de 39,4% à 39,2% pour le BEPC ; de 41,4% à 36,1% pour le Baccalauréat. Dans le domaine de la santé publique, le taux de consultation externe des CSB a augmenté (32,9 % contre 29,2% en 2013), le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5ans a légèrement progressé (passant de 9,6% en 2012 à 9,8% en 2013), aussi le taux de mortalité du paludisme au niveau des CSB s'est réduit (passant de 8,2% en 2013 à 7,8% en 2014). Ces faibles résultats traduisent les effets des phénomènes d'instabilité sociopolitique à Madagascar (multiples grèves) et de la faiblesse des revenus des ménages malgaches.

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
LISTE DES ANNEXES	viii
LISTE DES ABREVIATIONS	ix
TITRE I : BILAN DE LA SITUATION MACROECONOMIQUE.....	1
I1 ECONOMIE MONDIALE.....	3
I11 <i>Croissance mondiale.....</i>	3
I12 <i>Prix mondial.....</i>	4
I13 <i>Commerce mondial.....</i>	6
I2 CROISSANCE ECONOMIQUE INTERNE	7
I21 <i>Environnement économique.....</i>	7
I22 <i>Perspectives 2015.....</i>	8
I3 PRIX.....	10
I4 FINANCES PUBLIQUES	14
I41 <i>Objectifs.....</i>	14
I42 <i>Mesures.....</i>	14
I43 <i>Réalisations 2014.....</i>	17
I5 SECTEUR EXTERIEUR	20
I51 <i>Balance des palements</i>	20
I52 <i>Commerce extérieur.....</i>	21
I53 <i>Dette extérieure.....</i>	25
I54 <i>Change et mouvement interbancaire des devises.....</i>	26
I6 SECTEUR MONETAIRE.....	28
I61 <i>Situation des agrégats monétaires.....</i>	28
I62 <i>Structure des créances sur l'économie</i>	31
I63 <i>Evolution des ressources du système monétaire.....</i>	32
I7 INVESTISSEMENTS.....	33
I71 <i>Investissements publics.....</i>	33
I72 <i>Investissements directs étrangers.....</i>	34
I73 <i>Creation d'entreprises.....</i>	35
TITRE II : BILAN DE LA SITUATION SECTORIELLE	37
II1 SECTEUR PRIMAIRE	39
II11 <i>Agriculture.....</i>	39
II12 <i>Elevage.....</i>	43
II13 <i>Pêche</i>	47
II14 <i>Sylviculture.....</i>	51
II2 SECTEUR SECONDAIRE	57
II21 <i>Energie.....</i>	57
II22 <i>Mines.....</i>	59
II23 <i>Industries manufacturières</i>	62
II3 SECTEUR TERTIAIRE	66
II31 <i>Bâtiments et travaux publics.....</i>	66

<i>II 3 2</i>	<i>Amenagement du territoire.....</i>	70
<i>II 3 3</i>	<i>Eau et assainissement.....</i>	73
<i>II 3 4</i>	<i>Telecommunication</i>	79
<i>II 3 5</i>	<i>Tourisme</i>	82
<i>II 3 6</i>	<i>Institutions financières.....</i>	87
TITRE III : BILAN DE BILAN DE LA SITUATION SOCIALE		95
III 1	SANTE	97
<i>III 1 1</i>	<i>Objectifs.....</i>	97
<i>III 1 2</i>	<i>Stratégies.....</i>	97
<i>III 1 3</i>	<i>Mesures et actions entreprises.....</i>	97
<i>III 1 4</i>	<i>Réalisations physiques et financières 2014.....</i>	98
<i>III 1 5</i>	<i>Contraintes et problèmes rencontrés.....</i>	100
III 2	EDUCATION	102
<i>III 2 1</i>	<i>Objectifs et strategies.....</i>	102
<i>III 2 2</i>	<i>Mesures prises.....</i>	103
<i>III 2 3</i>	<i>Réalisations en 2014.....</i>	104
<i>III 2 4</i>	<i>Perspective pour 2015.....</i>	110
III 3	EMPLOI	113
<i>III 3 1</i>	<i>Objectifs.....</i>	113
<i>III 3 2</i>	<i>Marché de Travail.....</i>	113

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 01	CROISSANCE DU PIB MONDIAL (VARIATION EN POURCENTAGE)	4
TABLEAU 02	PRIX MONDIAUX.....	5
TABLEAU 03	INDICES DES PRIX DES PRODUITS DE BASE (2010=100).....	6
TABLEAU 04	COMMERCE MONDIAL (VARIATION EN POURCENTAGE).....	6
TABLEAU 05	TARIF DE L'ÉLECTRICITÉ DE 2013 A 2014.....	13
TABLEAU 06	RECETTES TOTALES ET DONS EN 2013 ET 2014.....	17
TABLEAU 07	DEPENSES TOTALES EN 2013 ET 2014	18
TABLEAU 08	FINANCEMENT DU SOLDE BUDGETAIRE EN 2013 ET 2014	19
TABLEAU 09	PARTS D'EXPORTATION EN VALEUR DES PRINCIPAUX DESTINATAIRES EN 2013 ET 2014.....	23
TABLEAU 10	PARTS DES IMPORTATIONS EN VOLUME ET EN VALEUR DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS EN 2013 ET 2014	25
TABLEAU 11	VARIATION DES INDICES RELATIFS AU COMMERCE EXTERIEUR (BASE100=2004)	25
TABLEAU 12	ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE EN 2013 ET 2014 (EN MILLIONS DE DTS).....	26
TABLEAU 13	OPERATIONS SUR LE MID EN 2013 ET 2014.....	27
TABLEAU 14	MASSE MONETAIRE 2013 ET 2014	28
TABLEAU 15	AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME BANCAIRE.....	28
TABLEAU 16	AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BANQUE CENTRALE.	29
TABLEAU 17	AVOIRS EXTERIEURS NETS DES BANQUES DE DEPOTS.	30
TABLEAU 18	CREANCES NETTES DU SYSTEME BANCAIRE SUR L'ÉTAT	31
TABLEAU 19	CREANCES SUR LES SECTEURS PARA-PUBLICS ET PRIVES	31
TABLEAU 20	ÉVOLUTION DES CREANCES SUR L'ÉCONOMIE	32
TABLEAU 21	ÉVOLUTION DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE	32
TABLEAU 22	REPARTITION SECTORIELLE DU PIP EN 2014.....	33
TABLEAU 23	REALISATION DU PIP 2014.....	34
TABLEAU 24	FLUX D'IDE PAR BRANCHE D'ACTIVITE EN 2013 ET 2014 (EN MILLIARDS ARIARY).....	35
TABLEAU 25	REPARTITION DES FLUX D'IDE SELON LE PAYS D'ORIGINE (EN MILLIARDS D'ARIARY)	35
TABLEAU 26	CREATION 'ENTREPRISES PAR SECTEUR	35
TABLEAU 27	CREATION D'ENTREPRISES PAR TYPE	36
TABLEAU 28	CREATION DE ZONES FRANCHES EN 2013 ET 2014	36
TABLEAU 29	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (EN TONNES) EN 2013-2014	40
TABLEAU 30	ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF BOVIN, PORCIN, OVIN/CAPRIN ET VOLAILLES 2013-2014	44
TABLEAU 31	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (EN TONNES)	49
TABLEAU 32	REBOISEMENT NATIONAL ET COMMUNAL CAMPAGNE 2012-2013/2013-2014	52
TABLEAU 33	REALISATIONS SUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROSSE 2014.....	52
TABLEAU 34	EXPLOITATION FORESTIERE PAR ADJUDICATION	53
TABLEAU 35	SYNTHESE DE L'EVOLUTION DES RECETTES D'EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS (PFL ET PFNL CITES ET NON CITES), EN ARIARY.....	54
TABLEAU 36	INDICATEURS DE RESULTATS PRIORITAIRES	54
TABLEAU 37	CONSOMMATION DES PRODUITS ENERGETIQUES DE 2010 A 2014	58
TABLEAU 38	EXPORTATION DES PRODUITS MINIERS EN 2013 ET 2014	61
TABLEAU 39	BRANCHES PERFORMANTES EN 2014.....	64
TABLEAU 40	BRANCHES NON PERFORMANTES EN 2014	64
TABLEAU 41	RECAPITULATION DEVELOPPEMENT ROUTIER.....	70
TABLEAU 42	RESULTATS DE LA SECURISATION FONCIERE EN 2014	72
TABLEAU 43	DETAILS DE LA DECLINAISON DES INDICATEURS PAR ANNEE.....	74
TABLEAU 44	ÉVOLUTION DU TAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE DE 2010 A 2014 (%)	76
TABLEAU 45	ÉVOLUTION EN ASSAINISSEMENT DE BASE DE 2010 A 2014 (%)	77
TABLEAU 46	ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES PAR SERVICE	80
TABLEAU 47	NOMBRE D'ABONNES INTERNET	81
TABLEAU 48	ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIARDS D'ARIARY)	81

TABLEAU 49	ÉVOLUTION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS _ TELEPHONIE FIXE (VALEURS EXPRIMÉES EN MILLION DE MINUTES)	81
TABLEAU 50	ÉVOLUTION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS _ TELEPHONIE MOBILE (VALEURS EXPRIMÉES EN MILLIONS DE MINUTES)	82
TABLEAU 51	ÉVOLUTION DES INDICATEURS TOURISTIQUES DE 2012 A 2013	86
TABLEAU 52	ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES EN 2014.....	87
TABLEAU 53	ÉVOLUTION DES CREDITS ET DEPOTS DES BANQUES (EN MILLIONS D'ARIARY)	88
TABLEAU 54	ÉVOLUTION DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS (EN MILLIONS D'ARIARY)	89
TABLEAU 55	ÉVOLUTION DES ACTIVITES DES IMF EN 2013 ET 2014	91
TABLEAU 56	INDICATEURS SUR LA PETITE ENFANCE	105
TABLEAU 57	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PREMIER CYCLE (EF1 OU PRIMAIRE)	105
TABLEAU 58	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECOND CYCLE (EF2 OU COLLEGES).....	106
TABLEAU 59	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (LYCEE)	107
TABLEAU 60	INDICATEURS DE RESULTATS DU MESUPRES	109
TABLEAU 61	REPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE EN 2014-2015	113
TABLEAU 62	RESULTATS RELATIFS AUX DEMANDES D'EMPLOI EN 2014-2015	113
TABLEAU 63	POSITION ANTERIEURE A LA VIE ACTIVE EN 2014-2015	113
TABLEAU 64	STRUCTURE PAR NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2014-2015.....	114

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHE 01.	TAUX DE CROISSANCE DU PIB DE 2010 A 2015 (EN %).....	8
GRAPHE 02.	STRUCTURE DE L'EMPLOI DU PIB (EN %).....	8
GRAPHE 03.	ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION DE 2002 A 2014 (EN %)	10
GRAPHE 04.	VARIATION DES IPC PAR ORIGINE DES PRODUITS DE 2013 A 2014 (EN %).....	11
GRAPHE 05.	VARIATION DES IPC PAR SECTEUR DE PRODUCTION DE 2013 A 2014 (EN %)	11
GRAPHE 06.	VARIATION DES IPC PAR FONCTION DES PRODUITS DE 2013 A 2014 (EN %)	12
GRAPHE 07.	ÉVOLUTION DES PRIX MOYEN DE DETAIL DU RIZ PAR REGION (EN ARIARY)	12
GRAPHE 08.	ÉVOLUTION MENSUELLE DU PRIX A LA POMPE DU CARBURANT DE 2013 A 2014.....	13
GRAPHE 09.	ÉVOLUTION DES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 2009 A 2014 (EN MILLIONS DE DTS)	20
GRAPHE 10.	ÉVOLUTION DE QUELQUES AGREGATS-CLES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 2009 A 2014 (EN MILLIONS DE DTS) ..	21
GRAPHE 11.	ÉVOLUTION DES RECETTES D'EXPORTATIONS DE 2013 A 2014 (EN MILLIARDS D'ARIARY).....	21
GRAPHE 12.	PARTS DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION EN 2013 ET EN 2014 (EN %)	22
GRAPHE 13.	ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS PAR RAPPORT A 2013 (EN MILLIARDS D'ARIARY).....	23
GRAPHE 14.	STRUCTURE DES IMPORTATIONS DE MADAGASCAR EN 2013 ET 2014 (EN %)	24
GRAPHE 15.	ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE EN 2014 (EN ARIARY)	27
GRAPHE 16.	ÉVOLUTION ANNUELLE DU VOLUME DES ENCOURS D'EPARGNE ET DE CREDIT POUR LES IMF MUTUALISTES DE 2008 A SEPTEMBRE 2014 (EN MILLIONS D'ARIARY).....	91
GRAPHE 17.	ÉVOLUTION ANNUELLE DU VOLUME DES ENCOURS D'EPARGNE ET DE CREDIT POUR LES IMF NON MUTUALISTES DE 2008 A SEPTEMBRE 2014 (EN MILLIONS D'ARIARY).....	92
GRAPHE 18.	ÉVOLUTION ANNUELLE DU VOLUME DES ENCOURS D'EPARGNE ET DE CREDIT POUR LES AUTRES CATEGORIES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT EXERÇANT DES ACTIVITES DE MICRO FINANCE DE 2008 A SEPTEMBRE 2014 (EN MILLIONS D'ARIARY).....	92

LISTE DES ANNEXES

TABLEAU 01	INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	XVII
TABLEAU 02	(SUITE) MADAGASCAR, INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	XVIII
TABLEAU 03	MADAGASCAR: TAUX DE CROISSANCE PAR BRANCHE D'ACTIVITES (VARIATION ANNUELLE EN %).....	XIX
TABLEAU 04	MADAGASCAR: DISPONIBILITE ET EMPLOI DES RESSOURCES AUX PRIX CONSTANTS DE 1984 (EN MILLIARDS ARIARY).....	XX
TABLEAU 05	MADAGASCAR: DISPONIBILITE ET EMPLOI DES RESSOURCES AUX PRIX COURANTS (EN MILLIARDS D'ARIARY).....	XXI
TABLEAU 06	MADAGASCAR: STRUCTURE DU PIB COURANT (EN POURCENTAGE DU PIB)	XXII
TABLEAU 07	BALANCE DES PAIEMENTS (EN MILLIONS DE DTS)	XXIII
TABLEAU 08	(SUITE) BALANCE DES PAIEMENTS (EN MILLIONS DE DTS)	XXIV
TABLEAU 09	EXPORTATIONS DE MARCHANDISES, F.O.B. (VALEUR EN MILLIONS DE DTS, VOLUME EN MILLIERS DE TONNES, VALEUR UNITAIRE EN DTS/KG SAUF INDICATION CONTRAIRE)	XXV
TABLEAU 10	(SUITE) EXPORTATIONS DE MARCHANDISES, F.O.B. (VALEUR EN MILLIONS DE DTS, VOLUME EN MILLIERS DE TONNES, VALEUR UNITAIRE EN DTS/KG SAUF INDICATION CONTRAIRE)	XXVI
TABLEAU 11	IMPORTATIONS DE MARCHANDISES, C.A.F. (VALEUR EN MILLIONS DE DTS, VOLUME EN MILLIERS DE TONNES, PRIX UNITAIRE EN DTS/KG SAUF INDICATION CONTRAIRE)	XXVII
TABLEAU 12	OPERATIONS GLOBALES DU GOUVERNEMENT CENTRAL (EN MILLIARDS D'ARIARY)	XXVIII
TABLEAU 13	OPERATIONS GLOBALES DU GOUVERNEMENT CENTRAL (EN POURCENTAGE DU PIB)	XXIX
TABLEAU 14	TAUX DE DESSERTE NATIONAL EN EAU POTABLE PAR REGION - ANNEE 2014.....	XXX
TABLEAU 15	TAUX D'UTILISATION NATIONAL DE LATRINE PAR REGION - ANNEE 2014	XXXI
TABLEAU 16	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE POUR L'ANNEE 2014.....	XXXII

LISTE DES ABREVIATIONS

3D	Trois Dimensions	APD	Avant Projet Détailé
3P	Partenariat Public Privé	APE	Accord de Partenariat Economique
5S	Sort-Set-Shine-Standardize-Sustain (Trier, Ranger, Nettoyer, Standardiser, Pérenniser)	APIFM	Association Professionnelle des IFM
ACA	Assurance du Commerce en Afrique	APMF	Agence Portuaire Maritime et Fluvial
ACD	Atteindre Chaque District	APPI	Accords bilatéraux pour la Promotion et Protection des Investissements
ACM	Aviation Civile de Madagascar	Ar	Ariary
ACP	Afrique Caraïbe Pacifique	ARM	Autorité Routière de Madagascar
ACSA	Agents Communautaires de Santé Animale	ARV	Anti Retro Viraux
ACT	Artemesine Combinaison Thérapeutique	AS	Agent de Santé
ADEFI	Action pour le Développement et le Financement des micros entreprises	ASBC	Agent de Service à Base Communautaire
ADER	Agence pour le Développement de l'Electrification Rurale	AT	Accoucheuses Traditionnelles
AECA	Association d'Epargne et de Crédit Autogérée	ATU	Accueil Triage Urgence
AEP	Adduction d'Eau Potable	BAD	Banque Africaine pour le Développement
AEPA	Adduction en Eau Potable et Assainissement	BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
AEPG	Adduction d'Eau Potable par système Gravitaire	BAM	Bureau Administratif Minier
AES	Alimentation en Eau potable dans le Sud	BAMEX	Business And Market Expansion
AFD	Agence Française pour le Développement	BBK	Bébé Kangourou
AGEMAD	Amélioration de la Gestion de l'Education à Madagascar	BCG	Bacille de Calmett et Gerrin
AGOA	African Growth Opportunity Act	BCIM	Banque Commerciale et Industrielle de Madagascar
AGR	Activités Génératrices de Revenus	BCM	Banque Centrale de Madagascar
AIM	Association des Institutions de Microfinance	BCMM	Bureau de Cadastre Minier de Madagascar
AMADIA	Andiam-pitsabo Miady Amin'ny DIAbeta	BEPC	Brevet d'Etude du Premier cycle
AME	Allaitement maternel Exclusif	BF	Borne Fontaine
AMF	Accord Multifibre	BGN	Bureau de la Géologie National
AMM	Agences des Médicaments de Madagascar	BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
ANDEA	Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement	BIME	Bureau de l'Inspection Minière et de l'Environnement
ANGAP	Agence Nationale pour la Gestion des Aires protégées	BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
AONT	Autres Opérations nettes du Trésor	BLU	Bande Latérale Unique
APC	Approche par Compétence	BOA	Bank Of Africa

BSD	Bureau de Santé de District	CHU	Centre Hospitalier Universitaire
BTP	Bâtiments et Travaux Publics	CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
BV	Bassin Versant	CIRREF	Circonscription Interrégionale des Eaux et Forêts
CA	Conseil d'Administration	CISCO	Circonscription Scolaire
CAB	Commune Amie des Bébés	CNaMLAT	Comité National Multisectoriel de la Lutte Anti-Tabac
CAE	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement	CNH	Commission Nationale de l'Habilitation
CAF	Coût, Assurances, Fret	CNMF	Coordination Nationale de la Micro finance
CAID	Campagne d'Aspersion Intra Domiciliaire	CNRO	Centre National de Recherche Océanographique
CAIDI	Campagne d'Aspersion Intra-Domiciliaire d'Insecticide	CNTEMAD	Centre National de Télé-Enseignement de Madagascar
CAM	Centre d'Accès aux Marchés	CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	CNURS	Commission Nationale Universitaire et de la Recherche Scientifique
CAPE	Cellule d'Appui pour la Relance des Entreprises	COGES	Comité de Gestion
CARP	Crédit d'Appui pour la Réduction de la Pauvreté	COMESA	Common Market for East and South Africa
CCI	Chambre de Commerce de l'Industrie	CPE	Comité de Point d'Eau
CCLA	Convention Cadre de la Lutte Anti-Tabac	CPEDD	Comité de Pilotage pour l'Education en vue de Développement Durable
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme	CPN	Consultation Prénatale
CDT	Centre de Diagnostic et de Traitement	CRENA	Centre de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire
CDTT	Centre de Diagnostic et de Traitement de la Tuberculose	CRENAS	Centre de Rééducation Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère
CECAM	Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel	CRENI	Centre de Récupération Nutritionnelle Intensive
CEG	Collège d'Enseignement Général	CRESAN	Crédit Santé
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires	CRESED	Crédit de Renforcement du Secteur Educatif
CeSBu	Cellule de Suivi Budgétaire	CRFM	Commission de Référence pour les Formations en Médecine
CFP	Centre de Formation Professionnelle	CRINFP	Centre Régional de l'Institut National de Formation Pédagogique
CGI	Code Général des Impôts	CRO	Centre de Retraitement d'Ordinateur d'occasion
CGP	Coordonnateur Général des Projets	CRTL	Centre Régional de Lutte contre la Tuberculose et la Lèpre
CHD	Centre Hospitalier de District	CSA	Centre de Service Agricole
CHD1	Centre Hospitalier de District niveau 1	CSB	Centre de Santé de Base
CHD2	Centre Hospitalier de District niveau 2	CSB 2	Centre de Santé de Base de niveau 2 tenu par un Médecin
CHE	Centrales Hydro Electriques	CSB1	Centre de Santé de Base de niveau 1 tenu par un Paramédical
CHR	Centre Hospitalier Régional	CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale	CSO	Conseil Scientifique d'Orientation

CT	Centre de Traitement de la Tuberculose	EF1	Ecole Fondamentale de niveau 1
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées	EFEN	Equipe Féminine d'Education Nutritionnelle
CTHA	Centre Technique Horticole d'Antananarivo	EFTP	Enseignement de Formation Technique et Professionnelle
CTHT	Centre Technique Horticole de Toamasina	EGEDEC	Entreprise Générale d'Electricité et de Décoration
CTV	Centre de Test Volontaire au VIH	EI	Entreprise Individuelle
DA	Droit d'Accise	EKA	Ezaka Kopia ho an'ny Ankizy
DCTP	Développement des Compétences et Techniques Professionnelles	EMAD	Equipe de Management de District
DD	Droit de Douanes	ENF	Enseignants Non Fonctionnaires
DDT	Dichloro Diphenyl Trichloréthane	EPA	Etablissement Public Administratif
DEP	Direction des Etudes et de la Planification	EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
DFGE	Direction des Fiscalités des Grandes Entreprises	EPIINFO	Epidémiologie Informatique
DIU	Dispositif Intra Utérin	EPIMAP	Carte Epidémiologie
DMG	Direction des Mines et de la Géologie	EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
DOMSAT	Domestic Satellite	EPSPE	Eau Potable et Soins Primaires de l'Environnement
DPSPF	Direction Provinciale de la Santé et du Planning Familial	EPT	Education Pour Tous
DPV	Direction de la Protection des Végétaux	ESUP	Ecole Supérieure
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural	EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale	FAA	Fond d'Appui pour l'assainissement
DRSP	Direction Régionale de la Santé Publique	FAD	Fonds Africain pour le Développement
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté	FAF	Fer Acide Folique
DSV	Direction des Services Vétérinaires	FANOME	Fandraisana Anjara No mba Omeko
DTCHepBHib	Diphthérite, Tétonos, Coqueluche, Hépatite B	FAS	Facilité d'Ajustement Structurel
DTD	Droit de Timbre Douanier	FASR	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
DTS	Droit de Tirages Spéciaux	FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
EAA	Établissement Agro-alimentaire	FCE	Fianarantsoa Côte Est
EAH	Eau, Assainissement, Hygiène	FCV	Fonds de Contre Valeur
ECD	Employé de Courte Durée	FER	Fonds d'Entretien Routier
ED	Ecole Doctorale	FERHA	Fonds d'Entretien des Réseaux Hydro Agricoles
EDBM	Economic Development Board for Madagascar	FERT	Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
EDS	Enquête Démographique et Santé	FFN	Fonds Forestier National
EDSMD-IV	Enquête Démographique et de Santé Madagascar 2008-2009	FFR	Fonds Forestier Régional

FID	Fonds d'Intervention pour le Développement	IDH	Impôt Direct sur les Hydrocarbures
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole	IEC	Information Education et Communication
FIFAMANOR	Fiompiana Fambolena Malagasy Norvezianina	IEC/CCC	Information Education Communication/Communication pour le Changement de Comportement
FMI	Fonds Monétaire International		
FNDPC	Forum National pour le Développement de la Politique Commerciale	IFIRP	Institut de Formation Inter- Régionale des Paramédicaux
FNE	Fonds National de l'Electrification	IFM	Institution Financière Mutualiste
FOB	Free On Board	IPF	Institut de Formation des Paramédicaux
FOFIFA	Foibe Fikarakarana momba ny Fambolena	IGM	Institut de Géologie de Madagascar
FRAM	Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra	IMF	Institution de Micro Finance
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance	IMI	Institut Malgache d'Innovation
FS	Formation Sanitaire	ININFRA	Institut National des Infrastructures
GAC	Gestionnaire d'Activité	INSTAT	Institut National de la Statistique
GAIN	Groupe d'Action Intersectorielle pour la Nutrition	IPC	Indice des Prix à la Consommation
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunization	IPF	Investissement en Portefeuille
GEFP	Groupement des Entreprises Franches et Partenaires	IPPTÉ	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
GES	Groupement des Exportateurs de la région de SAVA	IPVI	Impôts sur la Plus-Value Immobilière
GESIS	Gestion des Informations Sanitaires	IR	Impôts sur les Revenus
GFATM	Global Fund Anti Tuberculosis and Malaria	IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
GIE	Groupement d'Intérêt Economique	IRNS	Impôts sur les Revenus Non Salariaux
GSM	Global System for Mobile Communication	IRSA	Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés
GUIDE	Guichet Unique des Investissements et du Développement des Entreprises	IST	Infection Sexuellement Transmissible
HAB	Hôpital Amis des Bébés	JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
HG	Hôpital Général	LCQM	Laboratoire de Contrôle de Qualité des Médicaments
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre	LF	Latrine Familiale
HJRA	Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona	LGIM	Loi sur les Grands Investissements Miniers
HTA	Hypertension Artérielle	LMD	Licence-Master-Doctorat
IADM	Initiative pour l'Allègement de la Dette Multilatérale	LPSE	(Lettre Politique du Secteur Elevage)
IBS	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés	LSF	Lions Sights First
ICAM	Intoxication Collective par les Animaux Marins	LTAB	Lieux de Travail Amis des Bébés
IDA	International Development Association (Banque Mondiale)	LTP	Lycée Technique Professionnelle
IDE	Investissements Directs Etrangers	MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

MAP	Madagascar Action Plan	OGT	Opérations Globales du Trésor
MCV	Maladies Cardio-vasculaires	OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	OMC	Organisation Mondiale du Commerce
MEEMF	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts	OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
MEETFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	OMEF	Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle continue et Entrepreneuriale
MEM	Ministre de l'Energie et des Mines		
MEN	Ministère de l'Education Nationale	OMERT	Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications
MENRES	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique	OMH	Office malgache des hydrocarbures
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
MEV	Maladies Evitables par Vaccination	OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
MGA	Malagasy Garantie Ariary	ONE	Office National de l'Environnement
MIC	Multiple Indicators Cluster Survey	ONG	Organisme Non Gouvernemental
MID	Marché Inter-bancaire de Devises	OPCA	Organismes Publics à Caractère Administratif
MIGA	Mutlilateral Investment Guarantee Agreement	OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
MII	Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides	OPID	Opération Intra-Domiciliaire
MINSAPF	Ministère de la Santé et du Planning Familial	ORDSEC	Ordonnateur Secondaire
MIT	Moyens Intermédiaires de Transport	ORE	Office de Régulation de l'Electricité
MLA	Moramanga Lac Alaotra	ORTM	Office Régional du Tourisme et de la Météorologie
MLD	Méthode de Longue Durée en Planning Familiale	OTIV	Ombon-Tahiry Ifampisamborana Vola
MMR	Maternité à Moindre Risque	OTU	Office des Travaux d'urgence
MPI	Micro Périmètre Irrigué	PACSS	Projet d'Appui Conjoint du Secteur Santé
MSR	Maternité Sans Risque	PAEPAM	Projet d'Appui à l'Environnement des Petites Entreprises à Madagascar
MST	Maladie Sexuellement Transmissible	PAEPMR	Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural
MTPC	Ministère des Télécommunications, Postes et Communications	PALMT	Projet d'Appui à la Lutte contre les Maladies Transmissibles
MTPM	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie	PAM	Programme Alimentaire Mondial
NAC	Nutrition à Assise Communautaire	PAOMA	Paositra Malagasy
NEPAD	New Partnership for African Development	PCIMEC	Prise en Charge Intégré des Maladies de l'Enfant au niveau Communautaire
NLIM	National Leadership Institute of Madagascar	PCT	Prise en charge Thérapeutique
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication	PDC	Plan de Développement Communal
OA	Organisation d'Appui	PDD	Plan de Développement du District
ODD	Objectif de Développement Durable	PDR	Plan de Développement Régional

PDSP	Programme de Développement du Secteur Privé	PVVIH	Personne Vivante avec le VIH
PDSSP	Projet de Développement de Système de Santé Pérenne	QMM	Qit Madagascar Minerals
PDU	Plans Directeurs d'Urbanisme	RER	Redevance pour l'Entretien Routier
PE	Permis d'exploitation	RFT	Réserves Foncières Touristiques
PEACE	Programme d'Encadrement et d'Appui aux Communautés des Eleveurs	RH	Ressources Humaines
PEMC	Plan d'Expansion à Moindre Coût	RN	Route Nationale
PEV	Programme Elargi de Vaccination	RNP	Route Nationale Primaire
PF	Planification Familiale	RPI	Ressources Propres Internes
PFA	Paralysie Flasque Aiguë	RPTL	Responsable Provincial Tuberculose-Lèpre
PGE	Politique Générale de l'Etat	RR	Routes Rurales
PGRM	Projet Gouvernance des Ressources Minérales	RRI	Rapid Result Initiative
PHAGDIS	Pharmacie de Gros de District	RSS/GAVI	Renforcement de Système de Santé / Global Alliance Vaccine Immunization
PHBM	Projet Haut-Bassin du Mandrare	SA	Société Anonyme
PHM	Personne Handicapée Motrice	SAB	Seringue Autobloquante
PIB	Produit Intérieur Brut	SAC	Schéma d'Aménagement Communale
PIC	Pôle Intégré de Croissance	SADC	Southern African Development Community
PIC-PME	Pôles Intégrés de Croissance / Petites et Moyennes Entreprises	SARL	Société à Responsabilité Limitée
PIE	Production Indépendante d'Electricité	SAU	Société Anonyme Unipersonnelle
PIP	Programme d'Investissement Public	SBC	Soins à Base Communautaire
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière	SDAL	Schéma Directeur d'Aménagement Lumière
PME	Petite et Moyenne Entreprise	SDU	Schémas Directeurs d'Urbanisme
PMI	Petite et Moyenne Industrie	SEECALINE	Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Enfantile
PNAT	Politique Nationale de l'Aménagement du territoire		
PNEFP	Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	SGS	Société Générale de Surveillance
PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose	SIDA	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
PSNA	Politique et Stratégie Nationale de l'Assainissement	SIDEMA	Société Industrielle pour le Développement des Machinismes Agricoles
PSNA	Politique et stratégie de l'Assainissement	SIG	Système d'Information et de Gestion
PTA	Plan de Travail Annuel	SIPEM	Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
PTF	Partenaire Technique et Financier	SIRAMA	Siramamy Malagasy
PTME	Prévention Transmission Mère et Enfant	SNFI	Stratégie Nationale de la Finance Inclusive
PNPI	Politique Nationale sur les Propriétés Intellectuelles	SOA	Services Opérationnels d'Activités

SONUB	Soins Obstétrico Néonatale d'Urgence de Base	VAR	Vaccin Anti-Rougeole
SR	Santé de la Reproduction	VAT	Vaccin Anti-Tétanique
SRA	Santé de la Reproduction des Adolescents	VAT2	Vaccin Anti-Tétanique 2ème Injection
SRAS	Syndrome Respiratoire Aiguë Symptomatique	VIH	Virus de l'Immuno déficience Humaine
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire	VPO	Vaccin contre la Poliomyélite par voie Orale
SRO	Sels de Réhydratation Orale	VSAT	Very Small Aperture Terminal
SSB/DAF	Service de Suivi Budgétaire/ Direction Administrative et Financière	WASH	WAter Sanitation and Hygiene
SSD	Service de Santé de District	ZAP	Zone Administrative Pédagogique
SSME	Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant	ZFI	Zone Franche Industrielle
SSSa	Service des Statistiques Sanitaires		
TBMR	Tuberculose à Bacilloscopie Multiresistant		
TCE	Tananarive Côte Est		
TDCI	Troubles Dus à la Carence en Iode		
TELMA	Télécommunication Malagasy		
TI	Taxe d'Importation		
TIAVO	Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola		
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication		
TM	Tonne Métrique		
TPP	Taxe sur les Produits Pétroliers		
TST	Taxe sur les Transactions		
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée		
UE	Union Européenne		
UERP	Unité d'Etude et de Recherche Pédagogique		
ULC	Unité Laparo-Césarienne		
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture		
UNFPA	Fonds des Nations Unis pour la Population		
UPSM	Unité de Production des Solutés Massifs		
USAID	United States Agency for International Development		
USD	Dollar Américain		
V.O	Vétérinaire Officiel		
V.T	Vétérinaire Technique		

TITRE I :

BILAN DE LA SITUATION MACROECONOMIQUE



I 1 ECONOMIE MONDIALE

I 1 1 CROISSANCE MONDIALE

En 2014, la croissance mondiale a atteint 3,1% l'an, un rythme proche de ceux des deux dernières années mais décevant au vu des faits stimulants existants. Cette modération associe un dynamisme accru des pays avancés de l'OCDE (1,8% de croissance en 2014, soit 0,5 point de plus qu'en 2013) et un léger ralentissement de croissance des pays hors OCDE (4,4% en 2014 contre 4,7% en 2013).

La chute des prix du pétrole reste propice à la croissance et implique, depuis l'été 2014, un vaste transfert de revenu et un renforcement des forces désinflationnistes. Toutefois, une redistribution de la croissance mondiale s'est opérée avant même cet effondrement. Les économies développées notamment celles des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui sont en tête, ont connu une accélération tandis que celles des pays émergents reculaient. Le décrochage majeur vient des pays souffrant de forts déséquilibres structurels depuis l'été 2013 : Brésil, Indonésie, Turquie, Afrique du sud, Russie.

En **zone euro**, l'effet de la dépréciation du taux de change effectif nominal de l'euro (10 % en l'espace d'un an) sur les économies de la zone varie selon la sensibilité de leurs exportations aux prix et selon son impact final sur l'inflation. L'impact est plus favorable pour l'**Allemagne** qui a enregistrée une croissance de 1,5% en 2014 contre 0,2% en 2013 et pour l'**Italie** qui a connu une récession de moins de 1,5 point en 2014, mais il est peu propice pour la **France** qui n'a connu qu'une faible croissance en 2014, seulement de 0,4% contre 0,3% en 2013 à cause du retard de ses ajustements budgétaires notamment dans l'investissement en construction, et de l'absence de redressement de sa compétitivité extérieure.

Dans les économies émergentes, l'affaiblissement concerne en premier lieu la **Chine**, 7,4% en 2014 contre 7,8% en 2013. Ce recul ne l'a pas empêché de devenir en 2014 la première puissance économique mondiale en PIB/PPA. L'**Inde** paraît, pour sa part, renouer avec une croissance en modeste accélération, 0,8 point de plus en 2014 qu'en 2013. A l'inverse, la récession a frappé de nouveau le **Brésil** (2,4 points en moins en 2014), handicapé par ses déséquilibres structurels, et a aussi frôlé la **Russie** (0,7 point en moins en 2014), confrontée à des sorties de capitaux croissantes.

Aux **Etats-Unis**, malgré le repli de la croissance en volume du PIB au 4^e trimestre 2014, 2,6% l'an contre 5% au 3^e trimestre, l'économie américaine reste soutenue par le dynamisme de la demande des ménages qui fournit un socle solide de l'activité. Par ailleurs, l'investissement en logement et celui des entreprises constituent des moteurs vigoureux. Cependant, deux facteurs pourraient contraindre leurs économies : l'accroissement du déficit public et du déficit des échanges des produits notamment avec la Chine.

L'**économie nippone** est en déclin de 1,5 point en moins en 2014. La hausse de la TVA, à 8% en avril, a réduit la consommation privée. Par ailleurs, l'absence de compensations salariales suite à la hausse de la TVA entrave un véritable redémarrage de l'économie. Par ailleurs, l'investissement privé a chuté, les entrepreneurs sont pessimistes. L'activité à l'exportation commence à se redresser : avec un commerce mondial peu dynamique, le problème de la compétitivité des exportateurs japonais reste entier malgré la dépréciation du yen. Sur le plan budgétaire, les marges de manœuvre du gouvernement sont étroites, il reste essentiel de trouver un fort rebond de la demande interne pour justifier d'autre hausse de la TVA qui est indispensable au redressement des finances publiques.

Tableau 01 Croissance du PIB mondial (variation en pourcentage)

	2012	2013	2014	2015*
Croissance du PIB mondial	3,1	3,3	3,3	3,5
Pays avancés	1,4	1,3	1,8	2,4
Zone Euro	- 0,7	- 0,5	0,8	1,2
Japon	1,4	1,6	0,1	0,6
États-Unis	2,8	2,2	2,4	3,6
Pays émergents et en voie de développement	4,9	4,7	4,4	4,3
Chine	7,7	7,8	7,4	6,8
Inde	3,2	5,0	5,8	6,3
Afrique Subsaharienne	4,8	5,2	4,8	4,9

Source : FMI, janvier 2015

* prévisions

Le contexte non inflationniste, la poursuite de politiques monétaires exceptionnelles et l'amélioration globale de la situation des entreprises pourraient créer certes une légère accélération de l'économie mondiale en 2015, mais l'orientation de l'activité qui diverge selon les groupes d'économies (développées ou émergentes) et selon les pays rendra inégale le rythme de croissance.

La structure de la croissance aux Etats-Unis sera tirée davantage des consommations des ménages et moins de l'investissement productif. La Banque du Japon a laissé entendre que la politique monétaire ultra expansionniste pourrait être prolongée en 2015. La politique monétaire restera probablement très accommodante mais la réduction du déficit budgétaire serait indispensable pour accroître les marges budgétaires et réduire l'accumulation de dettes.

Au niveau des économies émergentes, plusieurs facteurs non favorables déclineront la croissance : le changement de modèle de croissance, basé sur l'investissement, vers un soutien accru pour la consommation est en train de s'opérer en Chine mais un ensemble de freins empêchera une accélération réelle (croissance rapide du crédit et fléchissement de l'investissement). L'impact économique de la forte baisse des prix du pétrole et la montée des tensions géopolitiques détériorent sensiblement les perspectives en Russie, et la baisse des prix du pétrole et des produits de base abaisseront les perspectives de croissance pour l'Afrique subsaharienne.

Enfin, plusieurs freins brident toujours l'expansion de l'économie européenne : la modestie de la demande globale, la perte de compétitivité et le niveau anémique des marges des entreprises qui ne sauraient contribuer à stimuler l'investissement alors que la consommation des ménages commence à peine à s'accélérer.

I 1 2 PRIX MONDIAL

I 1 2 1 L'inflation mondiale

En 2014, l'inflation dans le monde reste à un niveau très bas notamment avec le recul du prix du pétrole et celui des produits de base. De plus, l'économie mondiale se trouve toujours confrontée à une situation de stagnation voire même de ralentissement.

Les risques de déflation sont de plus en plus présents dans de nombreux pays. Les pays de la zone euro en sont les plus vulnérables avec une inflation négative constatée dans certains pays comme l'Espagne et le Belgique et ce, malgré la cible d'inflation de 2%. Ainsi, la BCE ou Banque Centrale Européenne, a décidé de suivre un programme de « quantitative easing » ou assouplissement quantitatif consistant à injecter des liquidités dans l'économie de l'union monétaire. Elle compte aussi réduire le taux d'intérêt à un niveau plancher et acheter certains actifs privés.

Par ailleurs, la baisse du prix du pétrole a permis d'alléger les tensions inflationnistes dans les pays émergents et les pays en développement notamment dans les pays importateurs de pétrole.

Tableau 02 Prix mondiaux

	2013	2014	2015*
Prix moyen à la consommation (variation %)			
Pays avancés	1,4	1,4	1,0
Pays émergents et en développement	5,9	5,4	5,7
Cours des matières premières (en dollars)			
Pétrole	-0,9	-7,5	-41,1
Hors combustibles (moyenne fondée sur la pondération des exportations mondiales)	-1,2	-4,0	-9,3

Source: FMI, FMI, Mise à jour des PEM, janvier 2015

(* : prévision)

I 1 2 2 Cours des produits de base

L'année 2014 a été marquée par la baisse généralisée des prix des produits de base à l'exception de quelques produits phares. Cette situation résulte en effet de la forte progression de l'offre mondiale contre un ralentissement de la demande accompagnée de la morosité de l'économie mondiale.

Il en est ainsi pour les produits énergétiques tels que les charbons, les gaz naturels et notamment les produits pétroliers. La chute de prix pour ces derniers a été spectaculaire surtout au quatrième trimestre où le cours n'est en moyenne que de 75 dollars le baril soit une baisse de 30,5% pour le Brent, 30,1% pour le Dubaï et 24,8% pour le WTI en glissement annuel.

Pour les produits alimentaires, les prix des produits oléagineux tels que l'huile de palme et de soja continuent de s'effondrer pendant quatre années consécutives, en raison de la faiblesse de la consommation et de la baisse des prix du pétrole par rapport à celui du biocarburant. De même, les produits céréaliers comme l'orge, le blé, le riz et le maïs ont presque subi une diminution de prix. La production de riz a été affectée par des pluies tardives en Asie du Sud et le faible rendement en Afrique subsaharienne. En outre, le prix du sucre a fléchi de 5,1% avec des stocks excédentaires. Exceptionnellement, le cacao et le café ont vu leur prix augmenté soit 25,4% pour le cacao et de 43,5% pour l'arabica grâce à l'importante progression de la consommation mondiale ces dernières années et l'amélioration des récoltes.

Par ailleurs, les prix des matières premières tels que le coton et le caoutchouc ont chuté respectivement de 8% et de 29,7%. En effet, la production du coton est en baisse dans plusieurs pays producteurs sauf aux Etats-Unis et le Pakistan alors que le caoutchouc, en surabondance, ne cesse de s'affaiblir pour s'établir à un niveau historique plus bas à la fin de l'année et ceci depuis cinq ans.

En ce qui concerne les métaux et minéraux, les cours du minerai de fer (-28,1%), du cuivre (-6,4%), de l'or (-10,27%) et de l'argent (-19,7%) ont replié contrairement à ceux de l'aluminium (+1,1%), du zinc (+13,1%) et du nickel (+14,6%). Ces derniers produits souffrent encore de la rareté de l'offre suite à l'embargo indonésien sur les exportations.

Tableau 03 Indices des prix des produits de base (2010=100)

Indice	moyens annuels			moyens trimestriels				moyens mensuels		
	jan-déc. 2012	jan-déc. 2013	jan-déc. 2014	jan-déc. 2012	jan-déc. 2013	jan-déc. 2014	jan-déc. 2012	jan-déc. 2013	jan-déc. 2014	jan-déc. 2012
PRODUITS										
Énergétiques	127.6	127.4	118.3	127.6	127.4	118.3	127.6	127.4	118.3	127.6
Non énergétiques	109.5	101.7	97.0	109.5	101.7	97.0	109.5	101.7	97.0	109.5
Agricoles	114.5	106.3	102.7	114.5	106.3	102.7	114.5	106.3	102.7	114.5
Alimentaires	124.5	115.6	107.4	124.5	115.6	107.4	124.5	115.6	107.4	124.5
Matières premières	101.3	95.4	91.9	101.3	95.4	91.9	101.3	95.4	91.9	101.3
Métaux et Minéraux	96.1	90.8	84.8	96.1	90.8	84.8	96.1	90.8	84.8	96.1

Source : « Pink sheet » Banque mondiale, février 2015

I 1 3 COMMERCE MONDIAL

Le commerce mondial a reculé en 2014. Le volume des échanges en biens et services a décliné de 0,3 point de pourcentage par rapport à celui de 2013 malgré la croissance des exportations et des importations des pays avancés : en croissance respective de 1,2 et 1,0 points de pourcentage par rapport à leur situation de l'année dernière. En effet, les importations et les exportations des pays émergents et en développement ont fortement replié en 2014, baissant respectivement de 5,5% en 2013 à 3,6% et de 4,4% en 2013 à 3,9%.

Pour les économies avancées, la baisse continue du prix du pétrole brut est le reflet de la diminution de leurs importations et les effets de l'appréciation du dollar expliquent la hausse de leurs exportations. Quant aux économies des pays en développement, la chute est surtout expliquée par l'effondrement des exportations de matières de base, le repli des demandes extérieures et les tensions géopolitiques pour certaines.

Tableau 04 Commerce mondial (variation en pourcentage)

Rubrique	2013	2014	2015*
Volume du commerce mondial (biens et services)	3,4	3,1	3,8
Importation de biens et services			
Pays avancés	2,0	3,0	3,7
Pays émergents et en développement	5,5	3,6	3,2
Exportation de biens et services			
Pays avancés	2,4	3,6	4,5
Pays émergents et en développement	4,4	3,9	5,8

Source: FMI, World Economic Outlook Database, janvier 2015,

* Provisoire

Le commerce mondial devrait rester morose en 2015. Depuis la crise financière, les échanges internationaux ont sensiblement ralenti, avec une croissance inférieure à 4% en 2013 et 2014, soit nettement en deçà de la moyenne d'avant-crise de 7% par an.

Les risques qui pèsent sur une molle reprise de l'économie mondiale sont importants : instabilité des marchés financiers aggravée par le risque d'une dégradation soudaine des conditions de liquidité, aggravation des tensions géopolitiques et instabilité sur les marchés des produits de base. Les taux d'inflation négatifs dans de nombreux pays et les taux d'intérêt nominaux à niveau historique plus bas à travers le monde sont la source de préoccupations grandissantes.. Les échanges commerciaux internationaux pourraient s'affaiblir davantage face à une faible demande et à une moindre sensibilité à l'évolution de l'activité mondiale.

I2 CROISSANCE ECONOMIQUE INTERNE

I21 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Le premier régime de la quatrième République et le retour des bailleurs de fonds traditionnels sont parmi les faits marquants de l'année 2014. La relance de l'économie n'est pas encore constatée avec une croissance économique de l'ordre de 3,3% en 2014, et ce malgré la signature de nombreux accords de coopération. Le secteur secondaire constitue le moteur de cette croissance du PIB avec la bonne performance des industries extractives. Le secteur agricole a aussi contribué à l'atteinte de celle-ci par l'amélioration de la production rizicole.

I211 Résultats 2014

En 2014, la croissance du PIB a connu une progression de 1 point par rapport à celle de l'année précédente, passant de 2,3% en 2013 à 3,3% en 2014.

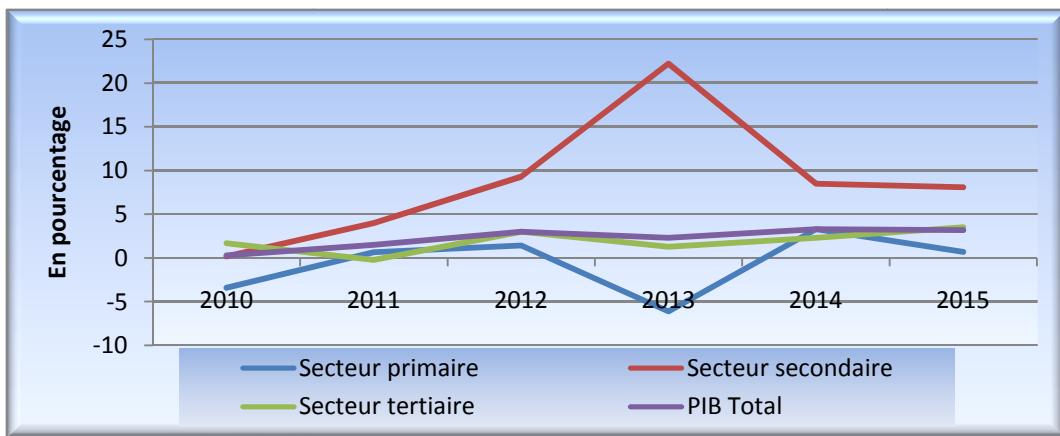
Le secteur primaire a affiché un taux de croissance de 3,3% en 2014 contre -6,1% en 2013. En effet, la branche de l'Agriculture a eu de bon résultat avec une hausse de production allant de -12,8% à 4,5%, notamment celle de la production rizicole (10,2%). De même pour la branche Elevage et Pêche, elle présente une croissance de 2,8% en 2014 contre 1,4 % en 2013. Cette croissance est expliquée par l'amélioration de la filière porcine (12,6%) et celle des volailles (12,7%) mais aussi de certains produits de pêche autres que la crevette. La branche sylviculture a enregistré une légère hausse de 0,9 point durant la période considérée, en raison du maintien des mesures de l'interdiction des exploitations et exportations des bois précieux.

Le secteur secondaire a présenté un taux de croissance de 8,5% en 2014 contre 22,2% en 2013. Ce recul s'explique par la décélération du rythme de croissance des industries extractives qui fonctionnent presque à pleine capacité de production. A cet effet, son taux de croissance est passé de 219,2% en 2013 à 25,9% en 2014. Il en est de même pour l'Agro-industrie, elle présente une croissance de 2,0% en 2014 contre 11,4% en 2013, à cause de la diminution de la performance des unités sucrières à Namakia et à Ambilobe. En outre, les activités des Zones Franches Industrielles ont fléchi par rapport à l'année précédente avec un taux de croissance de 2,1% en 2014 contre 5,9% en 2013. Ce fléchissement résulte de la poursuite de l'extension des marchés vers l'ASIE et l'Europe, et la réintégration de Madagascar dans l'AGOA au mois de décembre 2014 qui n'a aucun effet sur les activités entreprises pendant l'année 2014.

Le secteur tertiaire a connu un taux de croissance de 2,3% en 2014 contre 1,3% en 2013. L'amélioration constatée dans ce secteur provient de la progression des activités de la branche des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) avec un taux de croissance de 3,1% en 2014 contre -2,2% en 2013, du Commerce (2,9% en 2014 contre -3,4% en 2013), et de la bonne tenue des activités relatives à des banques (5,3%), des transports de marchandises (3,4%).

graphhe 01.

Taux de croissance du PIB de 2010 à 2015 (en %)

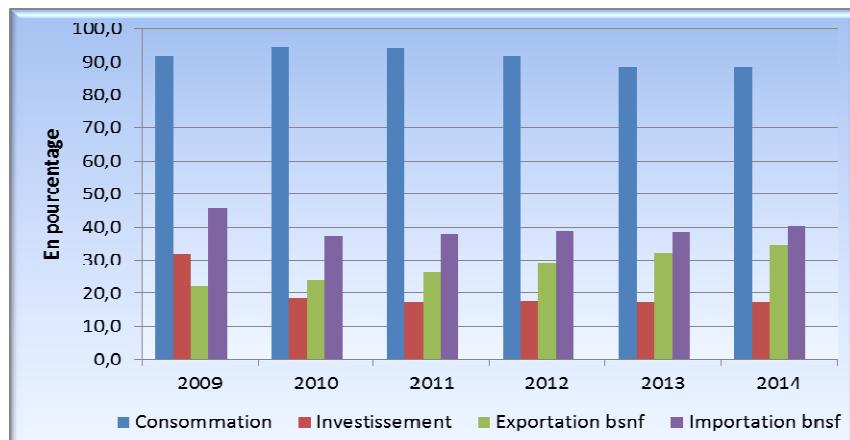


Source : Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques/DGE/ MEP

D'après le graphe ci-après, on constate une tendance à la hausse mais d'une façon modérée des parts des exportations et des importations. Concernant la part de l'investissement dans le PIB, elle est variée d'une année à l'autre. On observe également que la consommation constitue une grande partie du PIB avec 92,9% en moyenne durant les cinq dernières années.

graphhe 02.

Structure de l'emploi du PIB (en %)



Source :: Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques/DGE/ MEP

I 2 2 PERSPECTIVES 2015

Pour l'année 2015, il est prévu d'atteindre une croissance économique de 5,0%. Mais l'existence des risques pouvant influencer sur la croissance du PIB, entre autres, le passage des cyclones et l'inondation, la hausse du prix du pétrole sur le marché international pouvant entraîner l'inflation, et aussi le défaut d'aide et de financement extérieur, a amené à réviser ce taux à 3,2%. Ainsi, cette croissance serait tirée surtout par la bonne performance des branches Industries extractives, des Agro-industries, des industries de corps gras et des industries de bois, des industries métalliques, du BTP, de l'Auxiliaire de transport, de la télécommunication et de l'assurance.

Le secteur primaire n'afficherait qu'une légère croissance de 0,7% avec le recul de la production agricole et celle de la branche Elevage et Pêche, soit une croissance respective de 0,6% et 0,8%. La faiblesse de croissance agricole serait essentiellement liée aux effets de passage des cyclones, de l'inondation et l'invasion acridienne. Pour l'élevage, la principale raison est l'insécurité rurale (vol de

bœufs). La branche Sylviculture présenterait une hausse modérée de 1% avec la continuation des mesures d'interdiction de l'exportation et de l'exploitation des bois précieux.

Le secteur secondaire connaît une croissance de 8,1% grâce à la performance des activités des Industries extractives (19,2%) notamment l'exploitation de l'huile lourde de Tsimiroro de Madagascar Oil, et la poursuite de la production de QMM et celle du projet Ambatovy ; et de l'Agro-industrie (6,6%) résultant de la bonne gestion des ressources en eau des sites de plantation de canne à sucre et de leur sécurisation. Il importe de noter que le secteur secondaire reste le moteur de croissance économique de la Grande île.

Le secteur tertiaire enregistrerait un accroissement de 3,5% expliqué par la bonne tenue de la branche BTP (8,3%) en raison de la reprise des financements de la part de l'Union Européenne (11^{ème} FED, ...) et de la BAD, et de la réhabilitation et/ou construction de diverses infrastructures (routes, ponts, énergie, écoles, centres de santé, etc.) ; par la progression du secteur tourisme lié à la branche « Auxiliaire de transport » (3,3%) avec la continuation de la promotion de la destination Madagascar sur le marché international et de l'extension des infrastructures d'accueil ; et par l'amélioration des activités de la télécommunication (3,8%) et du secteur de l'Assurance (14,7%).

I 3 PRIX

Au cours de ces trois dernières années, les taux d'inflation indiquent une stabilité. En 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) affichait un accroissement moyen de 6,1% par rapport à celui de 2013, s'ils étaient à 5,8% en 2013 et 2012.

Toutefois, cette augmentation de l'IPC en 2014 signifie un renchérissement du coût de la vie (+6,1%) pour les ménages. Elle est expliquée à 38,1% par une augmentation de 7,1% du prix des produits de première nécessité (PPN)

graphique 03.

Évolution du taux d'inflation de 2002 à 2014 (en %)

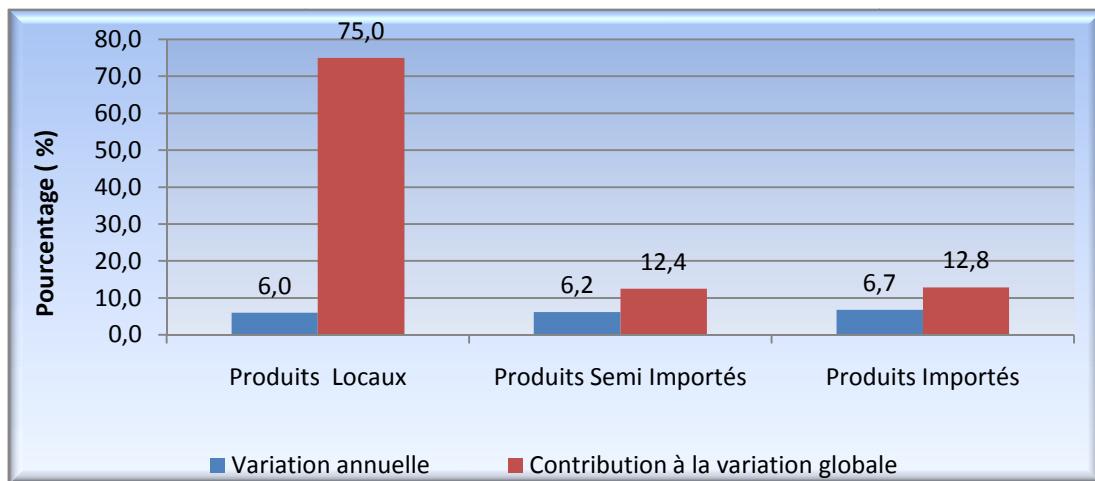


Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation(IPC)

Suivant l'origine des produits, les « produits locaux » représentent toujours la plus grande part dans la variation globale (75%), avec une variation de prix de 6,0%. Les contributions des produits « semi-importés » et « produits importés » sont estimées respectivement à 12,4% et à 12,8%. Par contre, leur prix a connu une variation de 6,2% et de 6,7% chacun.

graphhe 04.

Variation des IPC par Origine des produits de 2013 à 2014 (en %)

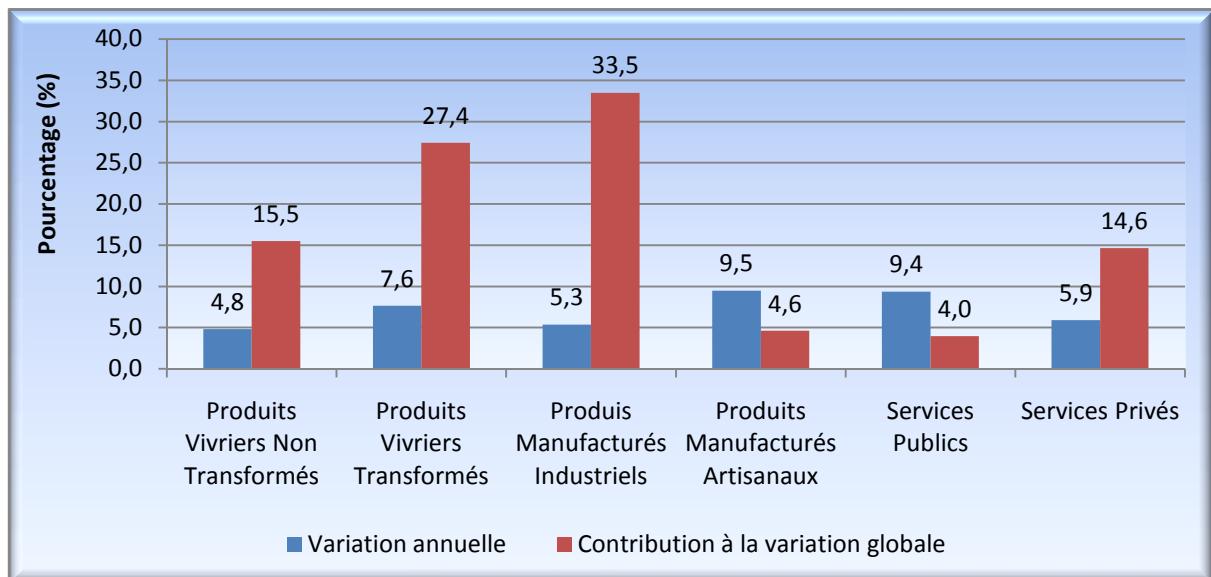


Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation (IPC)

Selon le secteur de production, la variation globale de l'IPC est expliquée par la hausse des prix des produits vivriers transformés (+7,6%) et manufacturés industriels (+5,3%) avec des contributions de 27,4% et 33,5%, respectivement. Les produits manufacturés artisanaux et les services publics affichent chacun une variation de prix de 9,5% et de 9,4% mais la somme de leurs contributions n'atteint que 8,6%. Tandis que celles des produits vivriers non transformés et les services privés ont varié de 0,9% chacun, soit une contribution respective de 15,5% et 14,6%.

graphhe 05.

Variation des IPC par secteur de production de 2013 à 2014 (en %)

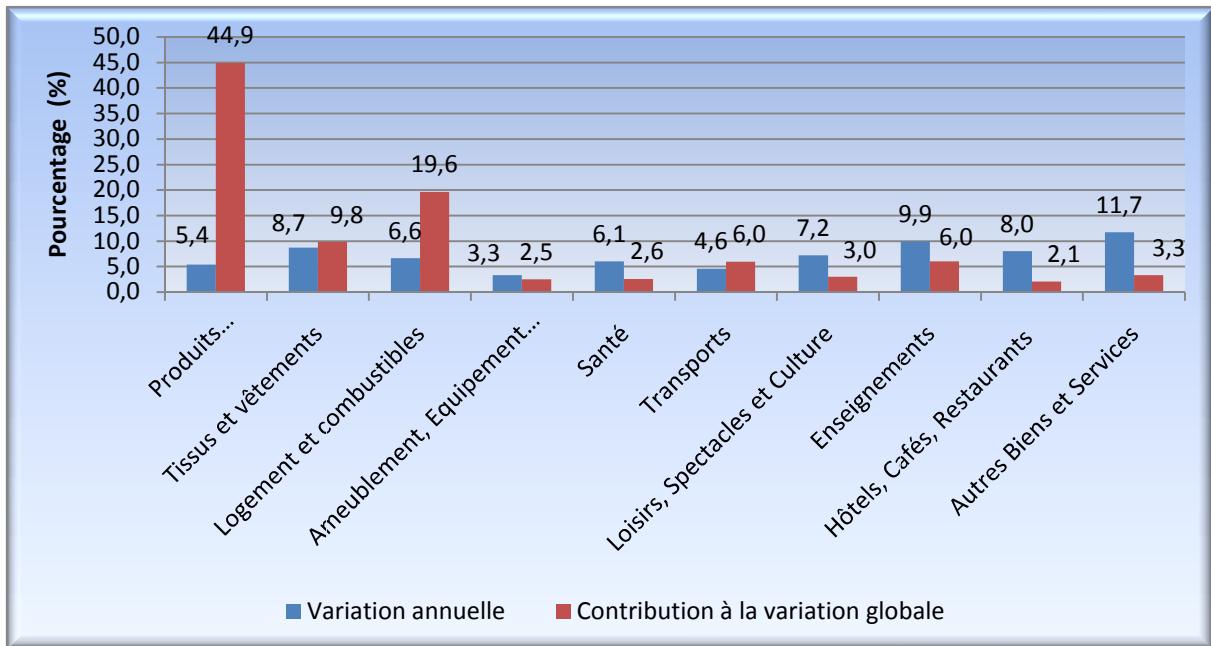


Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation(IPC)

Selon la fonction des produits, les produits alimentaires, boissons et tabacs, qui absorbent plus de la moitié du budget des ménages (50,6%), ont vu une croissance de 5,4% de leurs prix, et ont contribué à 44,9% dans la variation globale de l'IPC. Le prix de l'enseignement connaît la plus forte variation (9,9%) mais cela n'affectait que 3,7% du budget des ménages et n'a pas fait varier en conséquence que 0,4% l'IPC global. La part du budget consacré aux « logements et combustibles » atteint 18,0% ; le prix de cette catégorie de produits a augmenté de 6,6% et a participé à 19,6% à la variation globale de l'IPC.

graphhe 06.

Variation des IPC par fonction des produits de 2013 à 2014 (en %)

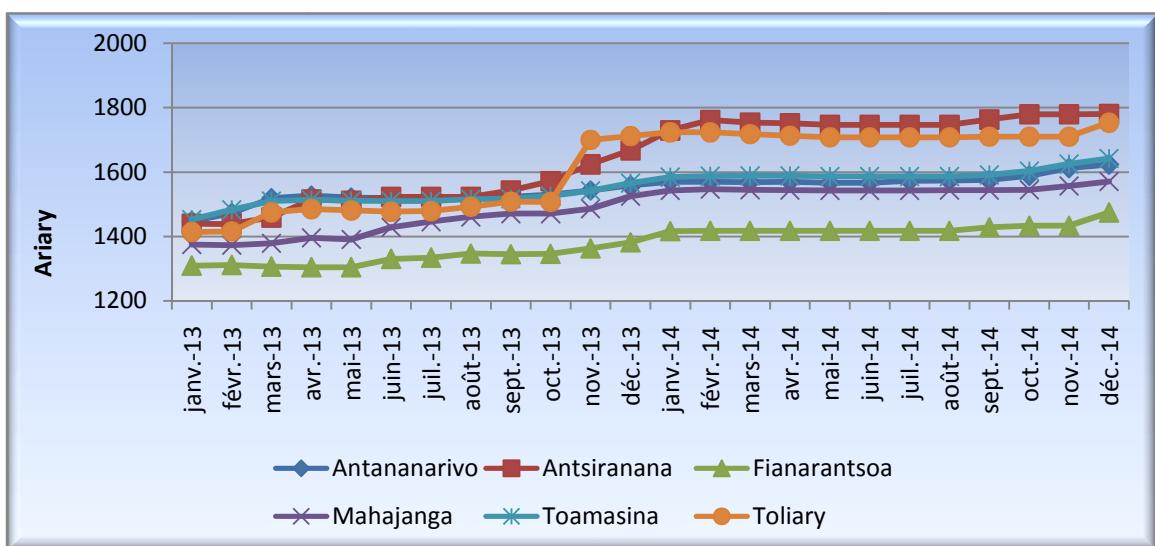


Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation (IPC)

Le prix moyen d'un kilo de riz sur le territoire national est estimé à 1603,6 Ar en 2014 contre 1472,6 Ar en 2013, soit une augmentation de 8,9% en une année. En glissement annuel, le prix moyen constaté au premier trimestre annonce la plus forte majoration (12,4%) en 2014. En effet au cours de cette même période, le prix du riz s'est accru respectivement de 6,1% à Antananarivo, de 20,9% à Antsiranana, de 8,3% à Fianarantsoa, de 12,3% à Mahajanga, de 7,1% à Toamasina et de 20,0% à Toliary.

graphhe 07.

Évolution des prix moyens de détail du riz par région (en Ariary)



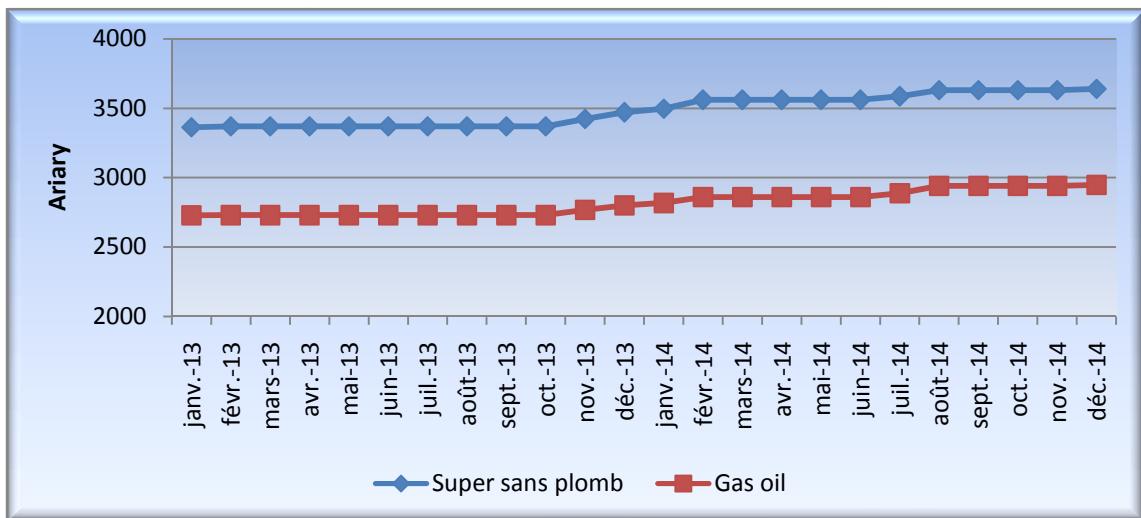
Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation

Pour les carburants, en 2014 les prix moyens à la pompe de l'essence sans plomb 95 et du gas oil ont connu une hausse de 6,0% et 5,6% respectivement, comparés à ceux de 2013. En effet au mois de janvier 2014, le prix de l'essence est évalué à 3496 Ar/L, et a enregistré une augmentation successive de 1,8% en février, de 0,7% en juin, de 1,3% en juillet et de 0,2% en décembre 2014 pour

s'établir à 3639 Ar/L; tandis que celui du gas oil a évolué de 4,7% soit 2817 Ar/L en janvier contre 2948 Ar/L en décembre

graphie 08.

Évolution mensuelle du prix à la pompe du carburant de 2013 à 2014



Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation (IPC)

Les tarifs de l'électricité pour les catégories de consommation 25 kwh et 50 kwh indiquent une stabilité aussi bien au cours de l'année 2014 que par rapport à ceux de 2013. Toutefois, les tarifs appliqués sont différents suivant le grand centre urbain ; ils varient de 4466 Ar à 4656 Ar pour la consommation de 25 kwh et de 20965 à 34371 Ar pour la consommation de 50kwh.

Tableau 05 Tarif de l'électricité de 2013 à 2014

	Antananarivo		Antsiranana		Fianarantsoa		Mahajanga		Toamasina		Toliara	
	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°	Cons°
	25Kwh	50Kwh	25Kwh	50Kwh	25Kwh	50Kwh	25Kwh	50Kwh	25Kwh	50Kwh	25Kwh	50Kwh
1^{er} semestre 2013	4466	29065	4515	24275	4656	31253	4466	29065	4515	24275	4656	31253
2nd semestre 2013	4466	29065	4515	24275	4656	31253	4466	29065	4515	24275	4656	31253
1^{er} semestre 2014	4466	29065	4515	24275	4656	31253	4466	29065	4515	24275	4656	31253
2nd semestre 2014	4466	29065	4515	24275	4656	31253	4466	29065	4515	24275	4656	31253

Source : INSTAT, Indice des prix à la consommation

I 4 FINANCES PUBLIQUES

Après avoir réalisé les élections présidentielles et législatives, le retour à l'ordre constitutionnel conduit Madagascar à s'engager à un développement fondé sur une croissance inclusive et durable, qui est défini dans la Politique Générale de l'Etat.

I 4 1 OBJECTIFS

Ainsi, les Lois de Finances 2014 ont fixé les objectifs suivants:

- L'efficacité et l'efficience des dépenses publiques,
- La mise en œuvre de la politique de rigueur budgétaire dans la gestion des Finances Publiques ; et
- Le maintien de la stabilité macroéconomique.

Afin de redresser l'économie post-crise, l'Etat compte appuyer leurs actions sur le secteur des Finances Publiques, malgré que le retour des financements extérieurs notamment l'appui budgétaire reste incertain. Les recettes fiscales sont reestimées à 2983,2 milliards d'Ariary dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) si initialement elles sont prévues à 2712,4 milliards d'Ariary, soit des recettes additionnelles de 270,8 milliards d'Ariary. De ce fait, le taux de pression fiscale s'établit à 11,6% dans la LFR si la prévision initiale est de 10,7% du PIB.

La politique de dépenses doit refléter la volonté de l'Etat à répondre aux nouveaux défis et priorités qui sont définis dans la PGE. Les dépenses publiques sont fixées en fonction du niveau du déficit budgétaire soutenable. Par rapport à la réalisation de 2013, l'Etat a augmenté de 4,7% les dépenses totales dans la Loi de Finances Initiale LFI 2014. En effet, ces dépenses totales sont prévues à 3 479,3 milliards d'Ariary dans la LFI 2014 si elles étaient de 3 235,6 milliards d'Ariary en 2013. La LFR 2014 affiche une hausse des dépenses totales à 4 532 milliards d'Ariary, soit une hausse de 774,6 milliards d'Ariary. Ainsi, le déficit budgétaire s'établit à 3,5% du PIB dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) si la prévision est de 1,6% du PIB dans la Loi de Finances Initiale (LFI).

I 4 2 MESURES

I 4 2 1 En matière de dépenses publiques :

Les mesures inscrites dans la Loi de Finances 2014 se focalisent sur la promotion des activités économiques et commerciales à travers le soutien des secteurs ou filières porteurs. L'essentiel est d'instaurer un climat propice à la relance économique. Ainsi, les mesures concernent :

- La sécurité des biens et des personnes ;
- La sécurité alimentaire ;
- La production agricole et l'élevage ;
- La facilitation de l'accès aux services de santé et d'éducation ;
- La promotion des énergies renouvelables ;
- L'adduction d'eau, et
- Le développement du secteur touristique.

Dans la loi des finances rectificatives, l'Etat Malagasy prévoit de mener le redressement de l'économie en priorisant les dépenses des services sociaux de base et d'infrastructures. Ces priorités incluent :

- La promotion d'un environnement social et politique stable qui soutient la reprise économique ;
- Le renforcement de la gouvernance et de l'Etat de droit ;
- L'amélioration de la sécurité des biens et des personnes ;
- L'élargissement de l'accès aux services de santé et d'éducation ;
- Le raffermissement des programmes de protection sociale ;
- Le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- La facilitation de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement ;
- La redynamisation du secteur énergie ;
- L'appui aux activités favorisant la création d'entreprises et d'emplois, et
- La construction, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures de base.

I 4 2 2 Dans le domaine de la fiscalité :

Des mesures tendent à mettre en place un système fiscal efficace et équitable. Ainsi, ces mesures consistent à :

- L'élargissement de l'assiette par la formalisation du secteur informel à travers :
 - l'imposition à l'impôt sur les revenus (IR) intermittent des exportateurs non immatriculés ainsi que des personnes non immatriculées qui vendent des produits locaux auprès des industriels et des exportateurs ainsi que celles effectuant des ventes de tabacs en feuille auprès des collecteurs agréés;
 - l'insertion d'une condition de déductibilité pour les charges relatives aux achats de produits locaux, effectués par les industriels et les exportateurs ainsi qu'aux achats de tabacs en feuille, auprès des personnes non immatriculées : le respect de l'obligation de retenue et de versement de l'IR correspondant auxdits achats;
- La poursuite de mesures favorisant la traçabilité et la transparence des transactions et des activités des entités imposables à Madagascar par le biais de :
 - La mise en évidence des dispositions concernant le prix de transfert;
 - La formalisation des comptes courants des associés au moyen d'une convention dûment enregistrée ;
 - L'introduction de plus amples précisions sur les règles d'assiette ainsi que les obligations comptables se rapportant aux différents régimes d'imposition ;
 - L'instauration de l'obligation pour toute entreprise ayant siège social, en dehors du lieu d'exploitation, de se présenter auprès du centre fiscal du lieu d'exploitation en début d'activité et lors de la fermeture de l'établissement dans ledit lieu ;
 - L'obligation de tenue de :
 - comptabilité analytique et de fiches de stock pour les industriels ;
 - fiche de stock pour les commerçants assujettis à la TVA.

Pour celle de la Loi de Finances Rectificative, les principaux changements des dispositions fiscales sont orientés autour des mesures visant à soutenir la caisse de l'Etat. Ainsi, les mesures suivantes sont appuyées :

- L'élargissement de l'assiette par la formalisation du secteur informel à travers l'imposition à l'impôt sur les Revenus (IR) Intermittent des artistes non immatriculés ;
- L'instauration du minimum de perception en matière d'Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés (IRSA) pour tous salariés quel que soit le montant de leurs revenus ;
- La retaxation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) des poussins d'un jour au taux de 20 % ;
- En matière de Droit d'accises (DA):
 - Taxation au DA des véhicules à moteur d'occasion lors de l'importation ;
 - Rehaussement du taux sur l'alcool éthylique non dénaturé et l'eau-de-vie.

Toutefois, des mesures d'incitation pour la production locale sont prises, telles que :

- Abattement à la base pour les cigarettes de fabrication locale en matière de DA ;
- Abaissement du taux de DA sur rhum et tafia.

I 4 2 3 Pour ce qui est du code des douanes et du tarif de douanes :

Très peu d'amendement sont initiés. Certaines mesures prises consistaient sur :

- Le respect des différents engagements de Madagascar à travers les intégrations régionales et l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi) avec l'Union Européenne, par :
 - l'adoption du tarif des douanes se rapportant à l'application de l'APEi et qui prend en compte les offres de Madagascar à compter de 2013 s'étalant jusqu'en 2022, et une baisse progressive du taux de droit de douane sur certains produits.
 - la relance et le développement des industries nationales, l'appui au secteur de l'agriculture et l'élevage, et au secteur social, dont la santé. Il s'agit de :
 - l'harmonisation du taux du droit de douane sur les parties et accessoires à 10% ;
 - l'exemption du droit de douane sur les lunettes correctrices ;
 - la baisse du taux de droit de douane sur les quads étant donné sa possibilité d'être utilisés dans le secteur agricole;
 - l'exemption du droit de douanes sur tous les produits originaires de la région de la SADC à l'exception des produits pétroliers relevant des positions 2710 et 2711 encore considérés comme produits sensibles.

L'Administration Douanière procède dans la Loi de Finances Rectificative 2014, à la révision de certaines dispositions du Code des Douanes et à des rectifications ou des corrections des erreurs matérielles du Tarif des Douanes.

- La modification apportée au Code des Douanes se rapporte à la sécurisation des missions de la Douane et à la protection des agents des douanes dans l'exercice de leurs fonctions; disposition qui a été supprimée en 2005 et qui a entraîné des abus de la part des contrevenants. Des dispositions ont été ajoutées concernant les frais informatiques pour faciliter leurs mises en place et leurs éventuelles modifications.
- Dans le cadre de la protection sociale, les lunettes correctrices ont été exemptées de droits de douane, ce qui devrait être étendu sur les verres de contact ou lentilles, et les

verres de lunetterie importés séparément. Cette omission sera rétablie dans la Loi de Finances Rectificative.

- Conformément à l'article 06.01.06:13 du Code Général des Impôts, la position tarifaire 01.05.11.90 : poussin d'un jour est frappé de la TVA de 20% à l'importation.
- Par ailleurs, pour être en phase avec les engagements internationaux de Madagascar surtout vis-à-vis de l'Union Européenne, des modifications ont été faites au niveau du tarif national concernant les droits de douane applicables dans le cadre de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi).

I 4 3 REALISATIONS 2014

I 4 3 1 Recettes

Les recettes budgétaires réalisées en 2014, évaluée à 2 647 milliards d'Ariary, a connu une augmentation de 5% par rapport à celles de 2013, soit une hausse estimée à 125 milliards d'Ariary. Cet accroissement résulte :

- D'une légère augmentation des recettes fiscales à l'ordre de 5,4% par rapport à celle de l'année 2013, et,
- D'une réduction des recettes non fiscales de 6,3 milliards d'ariary.

Néanmoins, les recettes budgétaires réalisées en 2014 montrent un manque à gagner de l'ordre de 397,9 milliards d'Ariary par rapport à la prévision de la loi de finances rectificative 2014. Ainsi, le taux de réalisation des recettes budgétaires de 2014 n'est que 86,6% contre 90% en 2013. Les recettes non fiscales, quant à elles, ont abouti à 104,1% contre 81,1% pour l'année 2013.

L'Etat Malagasy a reçu une somme de 592,9 milliards d'Ariary à titre de dons pour l'année 2014. Réalisés à 94,9% par rapport à la prévision de la loi de finances rectificative, l'augmentation de ces dons est due surtout à une hausse de 206,2 milliards d'Ariary des dons courants et de 90,6 milliards d'Ariary des dons en capital par rapport à ceux encaissés en 2013.

Tableau 06 Recettes totales et dons en 2013 et 2014

(En milliards d'Ariary)	Déc.-13	Déc.-14	LFR 2014	Écart		Taux de réalisation
				en valeur	en %	
RECETTES TOTALES ET DONS	2818,1	3239,8	3670,0	421,7	15,0	2818,1
RECETTES BUDGETAIRES	2522,0	2647,0	3044,9	125,0	5,0	2522,0
Recettes fiscales	2451,5	2582,8	2983,2	131,3	5,4	2451,5
Recettes non fiscales	70,5	64,2	61,7	-6,3	-8,9	70,5
DONS	296,1	592,9	625,0	296,8	100,2	296,1
Dons courants	0,6	206,8	258,9	206,2	34366,7	0,6
Dons en capital (Projets)	295,5	386,1	366,1	90,6	30,7	295,5

Source: Direction Générale du Trésor et nos calculs

I 4 3 2 Dépenses

A la clôture de l'exercice budgétaire de l'année 2014, les dépenses totales réalisées sont évaluées à 3 833,1 milliards d'Ariary, reparties en dépenses courantes et en capital, respectivement de 2 817,2 milliards d'Ariary et de 1 015,9 milliards d'Ariary. Ces dépenses ont augmenté de 18,5% par rapport à celles de l'année 2013, soit une augmentation de 597,5 milliards d'Ariary expliquée par les raisons suivantes :

- L'augmentation des dépenses courantes de 312 milliards d'Ariary par rapport à celles de l'année 2013. Elle est due particulièrement à l'accroissement des dépenses de personnel et de fonctionnement d'un montant respectif de 102,9 et de 185,4 milliards d'Ariary, et à une légère diminution des « autres opérations nettes extrabudgétaires » d'un montant de 5,3 milliards d'Ariary ;
- l'accroissement des dépenses en capital financées par les ressources intérieures à l'échelle de 119,1% par rapport à celle de l'année 2013, soit d'un montant de 164 milliards d'Ariary et une hausse de 20,5% de celles financées par les ressources intérieures, évaluées à 121,4 milliards d'Ariary.

Toutefois, la réalisation des dépenses totales affiche une insuffisance de l'ordre de 420,8 milliards d'Ariary avec un taux de réalisation de 90,1% par rapport à la loi des finances rectificatives 2014.

Tableau 07 Dépenses totales en 2013 et 2014

	Déc.-13	Déc.-14	LFR 2014	Écart		Taux de réalisation Déc.-13
				en valeur	en %	
DEPENSES TOTALES	3235,6	3833,1	4253,9	597,5	18,5	3235,6
DEPENSES COURANTES	2505,2	2817,2	3071,3	312,0	12,5	2505,2
Dépenses budgétaires (y compris IPPTE)	2326,2	2632,9	2876,7	306,7	13,2	2326,2
Personnel	1341,7	1444,6	1650,0	102,9	7,7	1341,7
Fonctionnement	860,5	1045,9	924,8	185,4	21,5	860,5
Intérêt sur dette extérieure	38,7	45,2	49,0	6,5	16,8	38,7
Intérêt sur dette intérieure	85,3	97,2	252,9	11,9	14,0	85,3
AONT (+/-) extrabudgétaire	179,0	184,3	194,5	5,3	3,0	179,0
DEPENSES EN CAPITAL	730,4	1015,9	1182,6	285,5	39,1	730,4
Financement intérieur	137,7	301,7	394,0	164,0	119,1	137,7
Financement extérieur	592,7	714,1	788,6	121,4	20,5	592,7

Source: Direction Générale du Trésor et nos calculs

I 4 3 3 Financement du solde budgétaire

Pour l'année 2014, le déficit public a atteint le 624 milliards d'Ariary contre 457,1 milliards d'Ariary réalisé en 2013, soit un écart de 166,9 milliards d'Ariary.

Ce déficit est financé par les ressources extérieures à hauteur de 309,9 milliards d'Ariary et des ressources intérieures d'une somme de 133,4 milliards d'Ariary. En ce qui concerne le financement extérieur, sa réalisation montre un écart assez important par rapport à 2013, évalué à 76,1 milliards d'Ariary, dû partiellement par un accroissement de 10,4% des tirages (soit d'un montant de 30,9 milliards d'Ariary). En outre, les remboursements des dettes ont atteint la somme de 132,8 milliards d'Ariary, soient le 109,5% de ceux effectués pendant l'année 2013, avec un taux de réalisation de 88,2% si nous nous référions à la loi de finances rectificative 2014.

Tableau 08 Financement du solde budgétaire en 2013 et 2014

(En milliards d'Ariary)	Déc.-13	Déc.-14	LFR 2014	Écart		Taux de réalisation (%)
				en valeur	en %	
FINANCEMENT	457,1	624,0	906,9	166,9	36,5	457,1
EXTERIEUR NET	233,8	309,9	458,6	76,1	32,6	233,8
Tirages (projets)	297,1	328,0	609,2	30,9	10,4	297,1
Amortissements dus	-63,4	-132,8	-150,6	-69,4	109,5	-63,4
INTERIEUR NET	503,4	133,4	448,3	-370,0	-73,5	503,4
Système bancaire net	440,0	116,9	348,0	-323,1	-73,4	440,0
Système non bancaire	63,4	16,5	100,3	-46,9	-74,0	63,4
Dépôts des correspondants du Trésor (net)	-268,1	180,7		448,8	-167,4	-268,1

Source: Direction Générale du Trésor et nos calculs

À propos du financement interne, le recours auprès du système bancaire s'élève à 116,9 milliards d'Ariary qui est largement réduit de 323,1 milliards d'Ariary par rapport à celui de l'année 2013. En effet, l'Etat a diminué de 73,4% son engagement auprès du système bancaire en 2014 par rapport à 2013.

L'engagement de l'Etat envers le système non bancaire connaît aussi un recul considérable, , soit de - 46,9 milliards d'Ariary. Ainsi, le taux de réalisation pour l'année 2014 diminue de 74 % par rapport à 2013. En outre, le Trésor a encaissé une somme de 180,7 milliards d'Ariary déposée par ses correspondants, contre un versement de 268,1 milliards d'Ariary au compte des dépôts de ses correspondants pendant l'année 2013.

I 5 SECTEUR EXTERIEUR

I 5 1 BALANCE DES PAIEMENTS

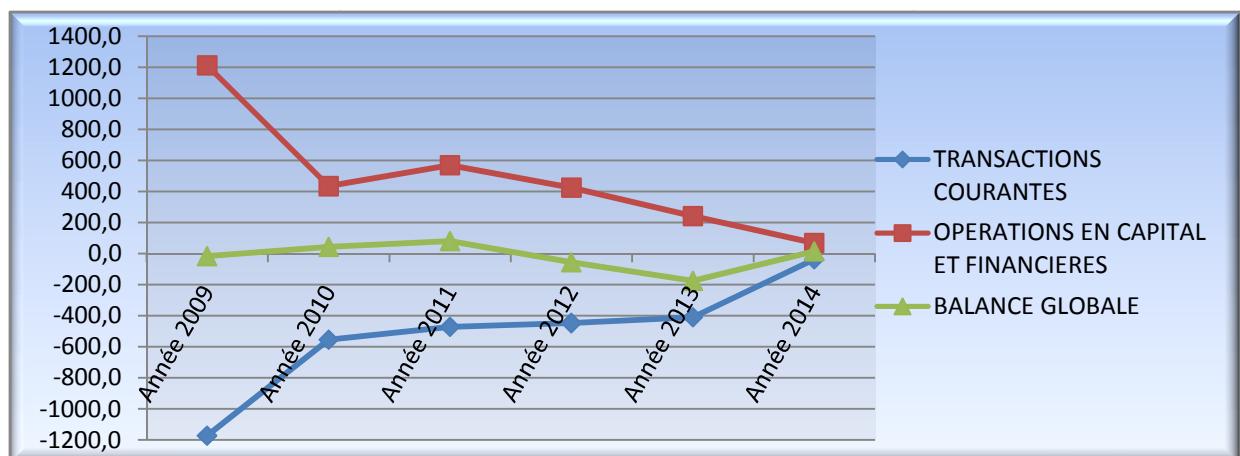
Le solde de la balance globale est excédentaire de 16,6 millions de DTS en 2014, s'il était déficitaire de 55,3 millions de DTS en 2012 et de 174,0 DTS en 2013. Quoi qu'il en soit, il est loin d'atteindre son niveau de 2011, évalué à 80,7 millions de DTS, qui reste jusqu'à présent le record de la décennie.

La réduction du déficit de la balance des transactions courantes reste à l'origine de cette situation. Elle est obtenue grâce à la hausse des ventes de biens et services à l'étranger en 2014. Comme le montre le graphique ci-dessous, les exportations FOB sont continuellement à la hausse jusqu'à atteindre un pic de 1 444,8 millions de DTS en 2014 contre 1 265,1 millions l'année précédente. Les importations, en revanche, sont à la baisse, passant de 1 823,1 millions à 1 804,8 millions de DTS. En ce qui concerne les services, le solde net est ressorti positif, à 57,3 millions de DTS, résultant d'une hausse de 3 % des exportations en valeur et d'une baisse de 9 % des importations. Au regard de ces situations, la balance des biens et services a été portée à -302,7 millions de DTS contre -604,9 millions en 2013.

Il importe toutefois de noter que du côté des opérations en capital et financières, la situation a régressé, son solde est établi à 48,3 millions de DTS en 2014 contre 241,6 millions de DTS en 2013. En effet, cette rubrique a été surtout touchée par le contrecoup de la chute des investissements directs nets qui sont passés de 362,8 millions de DTS en 2013 à 206,5 millions en 2014. Les flux de capitaux en faveur de l'Administration Publique et du secteur privé sont toutefois restés inchangées pour la même période.

graphique 09.

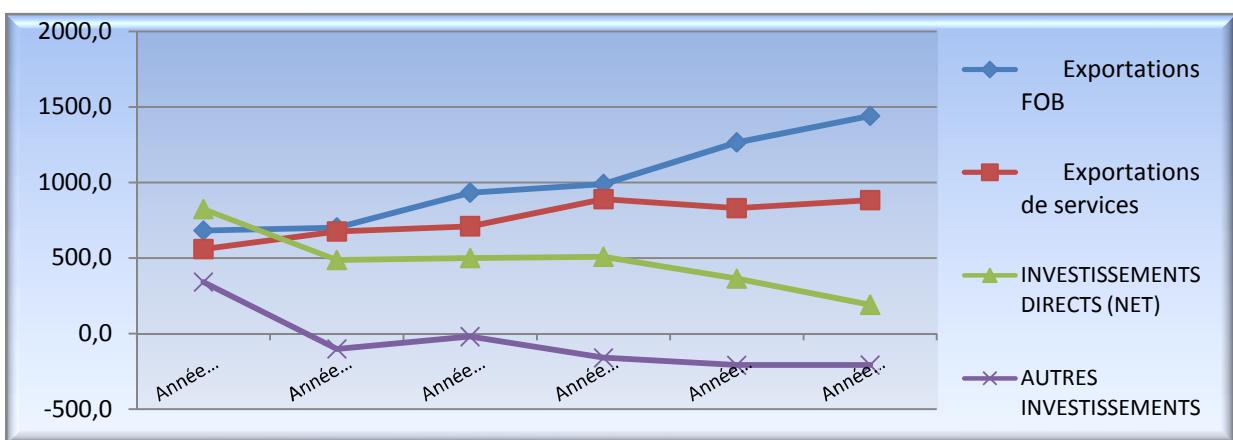
Évolution des Comptes de la Balance des Paiements de 2009 à 2014 (En millions de DTS)



Source : Banque Centrale de Madagascar

graphie 10.

*Évolution de quelques agrégats-clés de la Balance des paiements de 2009 à 2014
(En millions de DTS)*



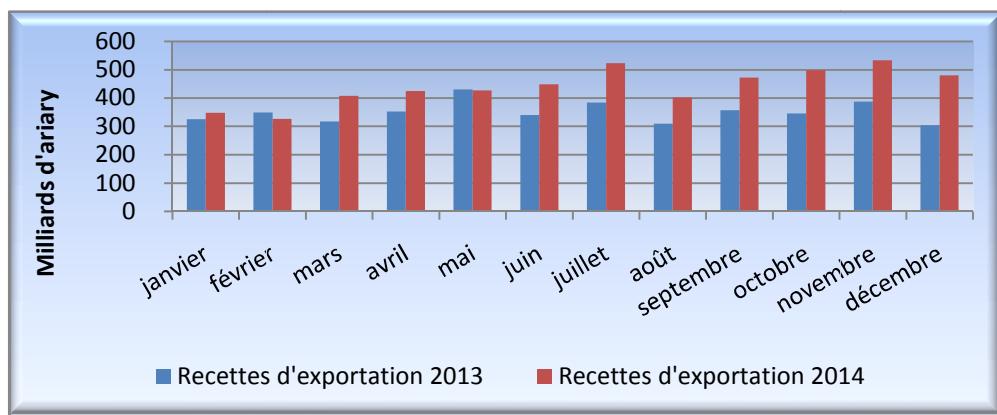
Source : Banque Centrale de Madagascar

I 5 2 COMMERCE EXTERIEUR

I 5 2 1 Exportations

Globalement, Madagascar a exporté plus de 14% en 2014 qu'en 2013. Les exportations ont surtout progressé durant les neufs premiers mois de l'année 2014, où les activités économiques sont plus dynamiques soutenues par les exportations de nickel.

graphie II. *Évolution des recettes d'exportations de 2013 à 2014 (en milliards d'Ariary)*



Source : Direction Générale des Douanes et nos calculs.

Le nickel reste le premier produit d'exportation malgache. Sa valeur, estimée à 1 434,9 milliards d'Ariary, représente 27,1 % du total des exportations en 2014. Cette performance est due à l'augmentation de 41,1 % des quantités exportées en 2014 malgré la tendance à la baisse du cours à l'international. Le cobalt qui affiche la même tendance avec une part de 4,0 %, sa valeur affiche une hausse de 73,2 % pour se chiffrer à 209,8 milliards d'Ariary.

Pour la catégorie des produits du règne végétal, l'on peut constater aussi une amélioration des recettes d'exportation suite à une hausse de 28,3 % de leur prix. Il importe de noter que les exportations du girofle a dépassé celles de la vanille, sa valeur a augmenté de 10,0 %, ou 264,2 milliards d'Ariary en 2014 par rapport l'année passée. Par contre, la vanille contribue à hauteur de 5,1 % dans l'exportation globale du pays contre 3,9 % en 2013. En valeur, ce dernier a rapporté près de 267,8 milliards d'Ariary, résultant d'une augmentation combinée des prix (48,8 %) et des quantités

exportées (10,4%). Les haricots ont également vu leur valeur passer de 59,7 milliards à 77,2 milliards d'Ariary.

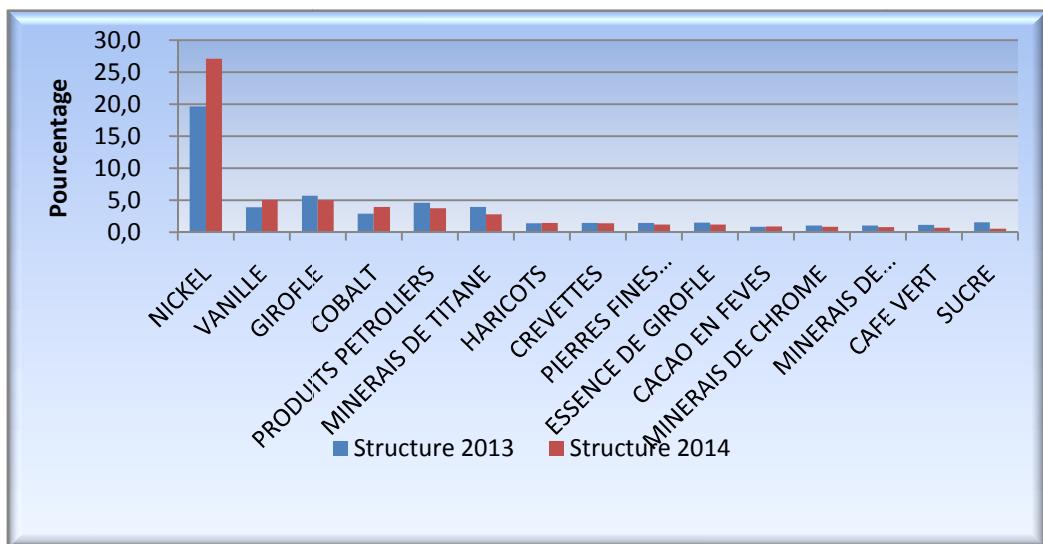
Pour les produits minéraux, Madagascar n'a exporté qu'une quantité très faible de minerai de titane en 2014, soit 40,0% en moins qu'en 2013, mais son prix a progressé de 51,8%, portant sa valeur à 149,4 milliards d'Ariary. Le minerai de zirconium a également connu le même sort dans la mesure où les quantités exportées ont chuté de 10,3%. En somme, les produits minéraux ont contribué négativement (-0,5 %) dans la variation des recettes d'exportation totales.

La contribution des produits du règne animal dans la recette d'exportation malgache demeure faible bien qu'elle ait cru légèrement, passant de 2,7% à 3,0%. Leurs valeurs s'élevant à 160 milliards d'Ariary en 2014 dépassent largement 114,3 milliards d'Ariary en 2013. Cette situation est attribuable en partie au dynamisme de la filière crevette. En 2014, Madagascar a commercialisé à l'étranger près de 3 674,0 tonnes de ce type de crustacé, soit 182 tonnes de plus qu'en 2013. En valeur, les ventes se chiffrent à 75,0 milliards d'Ariary en 2014 contre 59,9 milliards l'année précédente.

Quant aux produits des industries alimentaires, la baisse annoncée en 2013 se poursuit. La recette d'exportation issue du sucre, l'élément le plus important de cette catégorie de produits, a été réduite de moitié, de 65,6 milliards d'Ariary en 2013 à 29,1 milliards d'Ariary en 2014. Ainsi, la réduction de 56,2% du volume exporté est loin d'être bénéfique malgré la hausse de 1,3% du cours sur le marché l'international.

graphie 12.

Parts des principaux produits d'exportation en 2013 et en 2014 (en %)



Source : Direction Générale des Douanes et nos calculs

Principaux destinataires des produits d'exportation

La France reste le premier acheteur des produits d'exportation de la Grande-Île. Sa contribution est évaluée à 1 028,7 milliards d'Ariary, soit 21,7% des recettes commerciales de Madagascar. Cependant, ce taux est en baisse comparativement au 24,5 % publié en 2013. En revanche, terre d'accueil des 8,4% des produits malgache en 2014, les États-Unis sont aussi en passe de devenir un partenaire privilégié du pays. En effet, le marché américain a rapporté à Madagascar près de 447,1 milliards d'Ariary contre 319,4 milliards d'Ariary en 2013. Les Pays-Bas (6,5%) ont été devancés par la Belgique (6,6%) qui se trouve actuellement à la troisième place.

Par ailleurs, le Japon, classé cinquième dans le palmarès, ouvre la liste des pays asiatiques. Près de 6,5% des produits d'exportation malgache en valeur y ont été écoulés en 2014 contre 4,4% l'année précédente. Il est suivi de près par la République de Corée, preneur de 6,3% des exportations de

Madagascar au cours de la même période. Enfin, la Chine n'arrive qu'au septième rang après avoir vu sa contribution tombée à 4,5% de la totalité contre 6,9% l'année précédente.

L'Allemagne, l'Afrique du Sud ainsi que le Canada clôturent la liste des dix plus importants clients de Madagascar en 2014. Leur contribution dans la recette d'exportation du pays se chiffre respectivement à 234,5 milliards, 232,1 milliards et 164,3 milliards d'Ariary.

Tableau 09 Parts d'exportation en valeur des principaux destinataires en 2013 et 2014

Pays	Parts en 2013	Parts en 2014
FRANCE	24,5	21,7
ETATS-UNIS	7,6	8,4
BELGIQUE	3,8	6,6
PAYS-BAS	6,2	6,5
JAPON	4,4	6,5
COREE, REPUBLIQUE DE	4,8	6,3
CHINE	6,9	4,5
ALLEMAGNE	5,2	4,4
AFRIQUE DU SUD	4,1	4,4
CANADA	4,3	3,1
AUTRES	28,8	27,5

Source : Direction Générale des Douanes et nos calculs

I 5 2 2 Importations

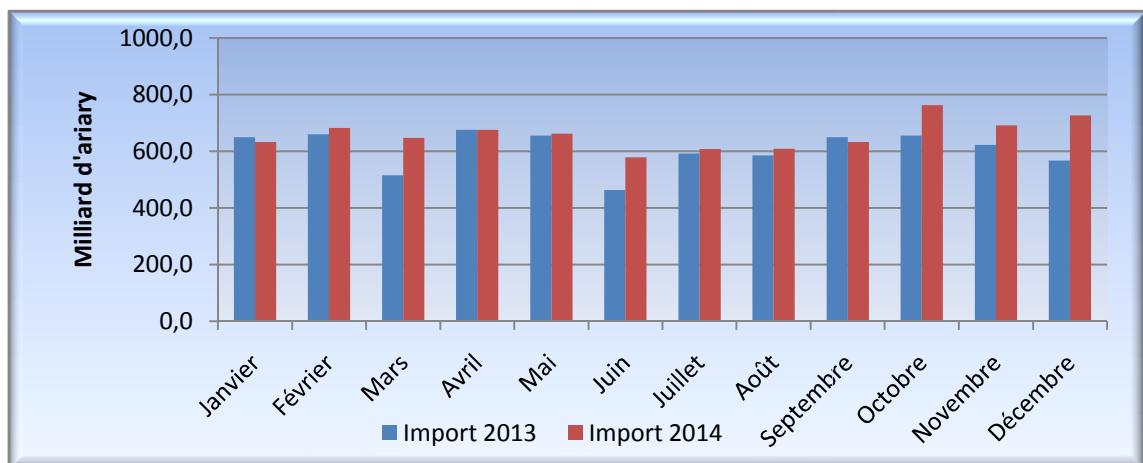
En 2014, l'importation de produits étrangers a coûté à Madagascar près de 7 908,9 milliards d'Ariary, en hausse de 8,4 % par rapport à celui de 2013 (7 292,7 milliards d'Ariary). En effet, le volume des importations a crû de 7,4 % et le prix des produits a affiché un léger redressement de 1,0 %.

Les 3 derniers mois de l'année 2014 attirent l'attention. Probablement dû à une redynamisation de l'économie à l'approche de la fin d'année, l'on y assiste à un boom des importations. Aussi, c'est en octobre que le record de l'année a été atteint, valant près de 762,4 milliards d'Ariary contre 655,6 milliards pour la même période de 2013. Par ailleurs, en novembre et en décembre, les chiffres atteignent respectivement 692,0 milliards et 726,3 milliards d'Ariary.

Si l'on se réfère au graphe ci-après, les importations sont significatives surtout au cours des 3 derniers mois de 2014.

graphie 13

Évolution des importations par rapport à 2013 (en milliards d'Ariary).



Source : Direction Générale des Douanes et nos calculs

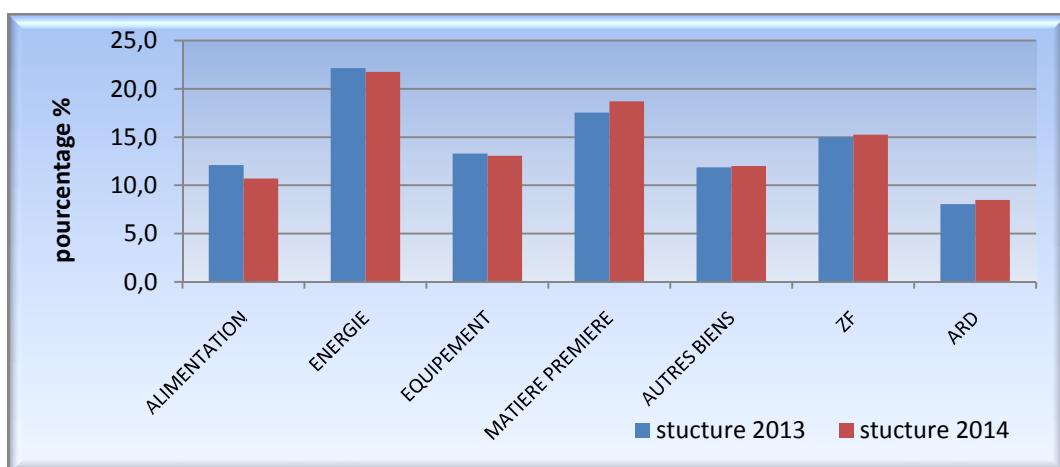
Les produits importés sous le régime du « Droit commun » demeurent les plus importants avec une nouvelle augmentation de 7,5%, avec une valeur de 6 029 milliards d'Ariary en 2014. Aussi, force est de reconnaître que Madagascar est loin d'être un pays indépendant énergétiquement. En somme, les importations de houille, de pétrole brut, d'essence, de kérosène, de gas-oil et de fuel-oil, d'huiles de graissage et lubrifiants, de gaz butane ainsi que des autres produits pétroliers ont coûté 1 719,1 milliards d'Ariary en 2014, contre 1 615,48 milliards en 2013. En outre, estimés à 1 479,92 milliards d'Ariary, les achats de matières premières à l'étranger ont crû de 15,8%, une situation attribuable à la hausse de 29,9% du volume importé. Par ailleurs, sous l'effet conjugué de la hausse de 2,3% des prix et de 4,2% des quantités achetées, la valeur des biens d'équipement sont passés de 968,6 milliards d'Ariary à 1 032,5 milliards d'Ariary durant la même période.

Les importations des « zones franches », de leur côté, ont gagné 10,5% de plus pour s'établir à 1 207 milliards d'Ariary. Cette situation provient de l'accroissement de 8,6% du prix des produits et de la hausse de 1,7% des quantités importées.

De même, la rubrique « autres régimes douaniers » s'est gonflée suite à une augmentation de 15,6% des prix. En 2014, elle atteint 672,3 milliards d'Ariary, malgré une baisse de 1,2% constatée au niveau des quantités importées.

graphie 14.

Structure des importations de Madagascar en 2013 et 2014 (en %)



Source : Direction Générale des Douanes et nos calculs

Principaux fournisseurs

En 2014, les Émirats Arabes Unis gardent leur titre de premier fournisseur de Madagascar, quoique les produits en provenance de ces fédérations, évaluées à 1 383,4 milliards d'Ariary, soient en moins de 5,0% qu'en 2013. En revanche, la Grande-Île accorde davantage d'importance au marché chinois où ses achats s'élevaient à 1 222,2 milliards d'Ariary en 2014 contre 1 061,8 milliards en 2013. Par ailleurs, en plus d'être réapparu dans la liste des 10 plus importants partenaires du pays en 2014, le Bahreïn a doublé sa contribution entre 2013 et 2014, passant de 153,1 milliards d'Ariary à 316,6 milliards d'Ariary. Par contre, Madagascar semble désintéressé des produits allemands qui ne représentent que 2,8% de ses importations en 2014. Aussi, l'Allemagne a perdu une place dans le classement et n'arrive qu'à la onzième position

Tableau 10 Parts des importations en volume et en valeur des principaux fournisseurs en 2013 et 2014

PAYS	PARTS 2013	PARTS 2014
EMIRATS ARABES UNIS	20,0	17,5
CHINE	14,6	15,5
INDE	5,9	6,2
UNION EUROPEENNE	7,0	6,1
FRANCE	6,1	5,9
AFRIQUE DU SUD	5,4	4,6
BAHREIN	2,1	4,0
PAKISTAN	3,6	4,0
MAURICE	3,1	3,4
ETATS-UNIS	3,7	3,2
AUTRES	28,7	29,6

Source : Direction Générale des Douanes et nos calculs

I 5 2 3 Termes de l'échange

En comparaison avec ceux de 2013, les termes de l'échange ont bondi de 14,0% en 2014. Cet avantage commercial naît de la hausse de 15,1% des prix à l'exportation alors que les prix à l'importation n'ont progressé en moyenne que de 1,0%.

De leur côté, les termes de l'échange du revenu affichent un excédent de 24,7% comparativement à ceux de 2013. Et par rapport à ceux de 2004, ils ont été multipliés par 2,51. En définitive, cette situation est imputable à la hausse de 25,9% de la valeur des ventes à l'extérieur entre 2013 et 2014, conjuguée avec la grande stabilité des prix des produits importés

Tableau 11 Variation des indices relatifs au commerce extérieur (Base100=2004)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Indice valeur des exportations	123,1	97,2	100	129,5	149,6	183,5	231,1
Indice volume des exportations	118,7	102,4	120,8	133,1	132,9	139,7	152,8
Indice des prix à l'exportation	103,8	95	82,9	97,4	112,7	118,4	136,3
Variation de l'indice de prix à l'exportation (%)	23,1	-8,5	-12,8	17,5	15,7	5,1	15,1
Indice valeur des importations	209,4	181,6	144,9	156,0	174,8	197,6	214,3
Indice volume des importations	174,2	145,1	133,9	138,1	170,2	217,1	233,2
Indice des prix à l'importation	120,2	125,1	108,2	112,9	102,7	91,0	91,9
Variation de l'indice des prix à l'importation (%)	2,2	4,1	-13,5	4,4	-9,0	-11,4	1,0
Indice des termes de l'échange	86,4	75,9	76,6	86,3	109,7	130,1	148,4
Variation annuelle des termes de l'échange (%)	20,5	-12,1	0,9	12,6	27,2	18,6	14,0
Indice des termes de l'échange de revenu	102,4	77,7	92,5	114,6	145,7	201,6	251,5
Variation annuelle des termes de l'échange de revenu (%)	0,3	-24,1	19	23,9	27,1	38,4	24,7

Source : Banque Centrale de Madagascar et nos calculs

I 5 3 DETTE EXTERIEURE

En 2014, le stock total de la dette extérieure de Madagascar est passé à 1 796,5 millions de DTS contre 1 634,84 millions de DTS en 2013, soit une augmentation de 9,9%, évaluée à 161,65 millions de DTS.

Tableau 12 Encours de la dette extérieure en 2013 et 2014 (en millions de DTS)

LA DETTE EXTERIEURE DE MADAGASCAR	2013			2014		
	Arriérés	Encours	Total	Arriérés	Encours	Total
	190,21	1 444,63	1 634,84	167,42	1 629,08	1 796,50
PUBLIQUE	190,21	1 384,52	1 574,74	167,42	1 554,07	1 721,49
MULTILATERAL		1 205,73	1 205,73	0,00	1 363,86	1 363,86
BAD		0,92	0,92		0,98	0,98
FAD		195,05	195,05		244,39	244,39
BIRD		0,00	0,00		0,00	0,00
IDA		863,86	863,86		954,55	954,55
AUTRES		145,90	145,90		163,94	163,94
BILATERAL	178,40	178,79	357,19	155,61	190,21	345,81
CLUB DE PARIS public	44,62	23,76	68,37	45,66	41,24	86,90
Dont Russe		21,89	21,89		22,73	22,73
AUTRES INSTITUTIONS	133,79	155,03	288,82	109,95	148,97	258,92
AUTRES CREANCIERS PUBLIQUES	11,81	0,00	11,81	11,81	0,00	11,81
PRIVEE	0,00	10,74	10,74	0,00	7,97	7,97
BANQUES ETRANGERES		0,00	0,00		0,00	0,00
INSTITUTIONS FINANCIERES NON BANCAIRES		0,94	0,94		0,88	0,88
INSTITUTIONS NON FINANCIERES		0,00	0,00		0,00	0,00
BILATERAL PRIVE		9,80	9,80		7,09	7,09
Dont Privé avalisé		5,37			3,77	
MULTILATERAL PRIVE		0,00	0,00		0,00	0,00
BCM	0,00	49,36	49,36	0,00	67,04	67,04
BILATERAL		0,00	0,00		0,00	0,00
FMI		49,36	49,36		67,04	67,04
PIB		6 974,91			7 028,42	
Dette /PIB (en %)		23,4%			25,6%	

Source : Banque Centrale de Madagascar et nos calculs

La dette publique en hausse de 9,3% par rapport à 2013 représente 95,8% des dettes extérieures malgaches en 2014. Cette augmentation résulte de l'accroissement de la dette publique multilatérale de 13,1% malgré une légère baisse de la dette publique bilatérale de 3,2%. En effet, la hausse de la dette provenant de la FAD et de l'IDA, respectivement de 49,3 millions de DTS et de 90,7 millions de DTS, sont à l'origine de cet accroissement de la dette publique multilatérale. Par contre, la diminution de la dette provenant des autres institutions d'une valeur de 29,9 millions de DTS par rapport à 2013, est la cause de baisse de la dette publique bilatérale.

De l'autre côté, la dette privée, représentée à 0,44% des dettes extérieures malgaches en 2014, a connu une baisse de 25,8% par rapport en 2013. Cette situation fait suite d'une diminution de 6,4% des dettes privées de la part des institutions financières non bancaires ainsi qu'à la baisse des dettes privées bilatérales de 27,7%.

Ainsi, le ratio de la dette extérieure de Madagascar par rapport au PIB présente une augmentation, passant 23,4% en 2013 à 25,6% en 2014.

I 5 4 CHANGE ET MOUVEMENT INTERBANCAIRE DES DEVISES

I 5 4 1 Le taux de change nominal

L'Ariary s'est fortement déprécié par rapport au Dollar américain tout au long de l'année 2014. En effet, le cours du dollar américain est passé de 2269,22 Ariary au mois de Janvier à 2587,53 Ariary à la fin de l'année, soit un taux de dépréciation de 14%. Par contre, l'euro a commencé à se déprécier par rapport à l'Ariary depuis le mois de septembre 2014 après avoir atteint un pic de 3279,9 Ariary le mois précédent.

Entre 2013 et 2014, ces monnaies de référence se sont appréciées respectivement de 2,9% pour l'euro et de 16,1% pour le dollar.

graphique 15

Évolution du taux de change en 2014 (en Ariary)



Source : Banque Centrale de Madagascar

I 5 4 2 Mouvement interbancaire de devises

En 2014, le nombre d'opérations en Euro et en Dollar ont diminué par rapport à celui de 2013, respectivement de -4,3% et de -9,6%. Le montant des transactions a, par contre, affiché des hausses exceptionnelles de 103,8% pour l'Euro et de 45,7% pour le Dollar américain entre cette période.

Tableau 13 Opérations sur le MID en 2013 et 2014

Rubrique	Nombre d'opérations		Montant des transactions (millions d'Ariary)	
	Euro	Dollar	Euro	Dollar
Année	2013	7796	10779	1444
	2014	7462	9747	2943
Variation	En valeur	-334	-1032	1499
	En %	-4,28	-9,57	103,84

Source : Banque Centrale de Madagascar

I 6 SECTEUR MONETAIRE

I 6 1 SITUATION DES AGREGATS MONETAIRES

Le montant de la masse monétaire s'établit à 6 539,1 milliards d'Ariary au mois de décembre 2014 s'il était de 5 893,9 milliards d'Ariary un an auparavant, soit une augmentation de 10,9%. Visiblement, cette situation est inhérente à la hausse des crédits à l'économie qui représentent plus de la moitié de l'agrégat M3 en 2014 mais aussi de l'accroissement des avoirs extérieurs nets de 17,3%. Ceux-ci sont passés de 2 824,2 milliards à 3 350,0 milliards d'Ariary. Les éléments de la rubrique « Autres postes nets » ont évolué négativement par rapport à l'année dernière, soit de -226,5 %, -140,7 milliards d'Ariary en décembre 2014.

Tableau 14 Masse monétaire 2013 et 2014

(En milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.13	déc.14	en valeur	en %
Agrégat M3	5893,9	6539,1	645,2	10,9
Avoirs extérieurs nets	1839,8	2158,2	318,5	17,3
Créances nettes sur l'État	1118,7	1171,6	53,0	4,7
Crédits de l'économie	2824,2	3350,0	525,7	18,6
Autres postes nets	111,3	-140,7	-252,0	-226,5

Source : Banque Mondiale et nos calculs

I 6 1 1 Les avoirs extérieurs nets

Le poids des avoirs extérieurs nets dans l'ensemble de la masse monétaire ont passé de 31,2% en 2013 à 33,0% en 2014. En valeur, ils se chiffrent à 2 158,2 milliards d'Ariary, soit 17,3 % de plus que les 1 839,8 milliards en 2013.

La Banque Centrale contribue à 53,2 % de la variation globale des avoirs extérieurs nets, s'levant à 1 388,4 milliards d'Ariary, soit une croissance de 13,9 % en une année. Cependant la part de la BCM pour ces avoirs extérieurs est passée de 66,2 % à 64,3 % au cours de la même période.

En contrepartie, les banques de dépôts ont vu leur part s'améliorer, établie à près de 35,7 % en 2014, suite à l'augmentation des avoirs extérieurs bruts qui affichent une hausse de 20,9 %, malgré l'accroissement de 11,5 milliards d'Ariary des engagements pour la période considérée.

Tableau 15 Avoirs extérieurs nets du système bancaire.

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME BANCAIRE	1839,8	2158,2	318,5	17,3
BANQUE CENTRALE	1218,8	1388,4	169,5	13,9
Avoirs extérieurs bruts	1733,9	2012,5	278,6	16,1
Engagements extérieurs	515,1	624,2	109,1	21,2
BANQUES DE DEPOTS	620,9	769,9	148,9	24,0
Avoirs extérieurs bruts	763,6	924,0	160,4	21,0
Engagements extérieurs	142,7	154,2	11,5	8,0

Source : Banque Centrale et nos calculs

Situation des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale

En 2014, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale ont été confortés par les dépôts à terme et titres qui ont fait état d'un remonté spectaculaire, passés de 1 257,4 milliards à 1 491 milliards d'Ariary. Et sur cette même lignée, les dépôts à vue, valant 231,4 milliards d'Ariary, ont accusé une croissance de 48,0 %. Cependant, la baisse a été inévitable pour la sous-rubrique « Autres avoirs extérieurs » qui, après avoir trébuché 9,4 %, sont tombés à 290,0 milliards en 2014 contre 320,1 milliards d'Ariary un an auparavant.

Au niveau des engagements extérieurs, la tendance est croissante aussi bien pour les engagements extérieurs à court terme que ceux à moyen et long terme qui atteignent respectivement 255,1 milliards d'Ariary et 369,0 milliards d'Ariary.

Tableau 16 Avoirs extérieurs nets de La Banque Centrale.

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BANQUE CENTRALE	1218,8	1388,4	169,5	13,9
AVOIRS EXTERIEURS BRUTS	1733,9	2012,5	278,6	16,1
Billets	0,1	0,0	0,0	-6,5
Dépôts à vue	156,4	231,4	75,1	48,0
Dépôts à terme et titres	1257,4	1491,0	233,6	18,6
Autres Avoirs Extérieurs	320,1	290,0	-30,1	-9,4
dont Avoirs en DTS	289,3	266,4	-22,9	-7,9
ENGAGEMENTS EXT (-)	515,1	624,2	109,1	21,2
Engagements Extérieurs à C.T.	171,9	255,1	83,3	48,4
Dépôts des non-résidents	2,1	2,4	0,4	17,6
Organisation International + SMN	0,3	0,5	0,2	50,4
FAS-FASR – FRPC	169,5	252,2	82,7	48,8
Engagements Extérieurs à M.L.T	343,4	369,0	25,7	7,5
Emprunts Extérieurs	0,0	0,0	0,0	
Allocation de DTS	343,4	369,0	25,7	7,5

Source : Banque Centrale et nos calculs

Situation des avoirs extérieurs nets des Banques de dépôts

Après avoir subi une baisse de l'ordre de 17,4 % en 2013, les avoirs extérieurs nets des banques de dépôts bondissent de nouveau en 2014, établis à 769,9 milliards au dernier mois de l'année.

Ce mouvement à la hausse est avant tout une suite logique de l'accroissement de 20,9 % des avoirs extérieurs bruts des banques. Soutenus par les avoirs disponibles qui se sont établis à 409,3 milliards. Aussi, les autres avoirs extérieurs, ont tout de même cru de 1,8 % suite à une augmentation de 9,8% du « secteur non bancaire ».

Pour leur part, les engagements extérieurs se sont établis à 154,2 milliards d'Ariary en 2014 contre 142,7 milliards en 2013. Les engagements à court terme, principaux responsables de ce mouvement à la hausse, affichent une progression de 11,2%. Du côté des engagements extérieurs à moyen et long terme, la variation reste modeste mais positive, portant leur valeur à 54,9 milliards d'Ariary en décembre 2014 contre 51,8 milliard en 2013.

Tableau 17 Avoirs extérieurs nets des banques de dépôts.

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
AVOIRS EXTERIEURS NETS DES BANQUES DE DEPOTS	620,9	769,9	148,9	24
AVOIRS EXTERIEURS BRUTS	764,2	924	159,8	20,9
Avoirs disponibles	258,6	409,3	150,7	58,3
Autres avoirs extérieurs	505,6	514,7	9,1	1,8
Secteur bancaire et assimilé	404,4	403,5	-0,9	-0,2
Secteur non bancaire	101,3	111,2	10	9,8
ENGAGEMENTS EXT. (-)	142,7	154,2	11,5	8
Engagements Extérieurs A C.T	89,3	99,3	10	11,2
Secteur bancaire et assimilé	8,6	13,7	5,1	59,6
Secteur non bancaire	80,7	85,6	4,9	6,1
Engagements Extérieurs A M.L.T	51,8	54,9	3,1	6
Secteur bancaire et assimilé	51	51,3	0,2	0,5
Secteur non bancaire	0,7	3,6	2,9	398,5

Source : Banque Centrale et nos calculs

I 6 1 2 Les créances nettes sur l'Etat

En 2014, le système bancaire a accordé près de 923,1 milliards d'Ariary à l'Etat, soit 7,2% de plus qu'en 2013. Autant dire qu'environ 78,8 % de l'ensemble des créances sur l'Administration proviennent du système bancaire.

La Banque Centrale est le premier responsable de la hausse des créances nettes sur l'Etat en 2014. En effet, son apport est passé de 429,6 milliards d'ariary à 597,2 milliards d'ariary, les créances en valeurs brutes ont explosé, s'élevant à 868 milliards d'ariary en 2014, ce qui correspond à une croissance annuelle de 60,5 %. Pourtant, les dépôts de l'Etat auprès de l'institution, bien qu'en hausse de 143,3%, n'atteignent que 270,8 milliards.

En revanche, les créances nettes des banques de dépôt sur l'Etat sont tombées à 325,9 milliards d'ariary en 2014, suite à la contraction de 2,7% des dépôts mais aussi de la baisse de 14,2 % des engagements de l'Etat auprès des banques. .

Par ailleurs, l'Administration est moins endettée envers ses partenaires non bancaires en 2014 qu'en 2013. Concrètement, ceux-ci lui ont accordé près de 248,6 milliards d'ariary contre 257,9 milliards l'année précédente, soit une baisse de 3,6 % en glissement annuel. En effet, la rubrique « Autres créances » ne représente que 21,2 % de l'ensemble des créances nettes sur l'Etat.

Tableau 18 Crédances nettes du système bancaire sur l'État

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
CREANCES NETTES SUR L'ETAT	1118,7	1171,6	53,0	4,7
CREANCES NETTES DU SYSTEME BANCAIRE	860,7	923,1	62,3	7,2
Banque Centrale	429,6	597,2	167,6	39,0
Créances	540,9	868,0	327,1	60,5
Dépôts	111,3	270,8	159,5	143,3
Banques de dépôts	431,1	325,9	-105,2	-24,4
Créances	810,4	694,9	-115,5	-14,2
Dépôts	379,2	369,0	-10,2	-2,7
AUTRES CREANCES	257,9	248,6	-9,4	-3,6

Source : Banque Centrale et nos calculs

I 6 1 3 Les crédits à l'économie

L'année 2014 a vu un accroissement assez prononcé des crédits à l'économie qui, passant de 2 824,2 milliards d'Ariary à 3 350,0 milliards d'Ariary. Avec une part estimée à 99,1 %, les banques de dépôt demeurent les principales sources de financement du secteur privé et du secteur para-public. En revanche, le Trésor public qui se trouve au second rang leur a accordé la somme de 22,6 milliards d'Ariary, correspondant à une hausse de 0,5 % en glissement annuel. Quoi qu'il en soit, il est moins représentatif qu'avant avec un poids de 0,7%. Quant à la Banque Centrale, sa participation au financement de l'économie est relativement faible.

Tableau 19 Crédances sur les secteurs para-publics et privés

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
CREANCES S/SECT.PARA-PUB&PRIV	2824,2	3350,0	525,7	18,6
Banque Centrale	9,1	8,3	-0,8	-8,8
Banques de dépôts	2792,6	3319,1	526,4	18,8
Trésor (Lettres de change totales)	22,5	22,6	0,1	0,5

Source : Banque Centrale et nos calculs

I 6 2 STRUCTURE DES CREANCES SUR L'ECONOMIE

Les crédits à court terme dont le montant total s'élève à 1 862,3 milliards d'Ariary constituent la majeure partie des créances sur l'économie. La part des entreprises privées (83%), dépasse largement celle des particuliers et des entreprises publiques en 2014. En outre, le besoin financier des particuliers est à l'origine de 12% des crédits à court-terme en 2014. En valeur, près de 231,09 milliards d'ariary leur ont été consentis contre 189,45 milliards d'ariary l'année précédente. Enfin, les chiffres sont également en hausse pour les entreprises publiques. En tout, elles ont souscrit un crédit de 78,39 milliards d'ariary en 2014 contre 52,72 milliards en 2013.

Pour le cas des crédits à moyen et long terme, les chiffres atteignent 1 435,7 milliards d'ariary en 2014, dont 798,9 milliards octroyés aux entreprises privées. Les crédits aux particuliers, occupant la seconde place, ont vu leur part augmenter de 27,3 % pour s'établir à 636,1 milliards d'ariary. Cependant, force est de constater que les entreprises publiques ont bénéficié moins de crédits à moyen et long terme en 2014 qu'en 2013. La baisse est de l'ordre de 58,1 %, soit l'équivalent de 0,9 milliards d'ariary en valeur.

Tableau 20 Évolution des créances sur l'économie

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
CREANCES SUR L'ECONOMIE	2 792,6	3319,1	526,4	18,8
CRÉDITS	2 767,6	3 298,0	530,4	19,2
Crédits à court terme	1 579,4	1 862,3	282,9	17,9
Particuliers	189,5	231,1	41,6	22,0
Entreprises privées	1 337,2	1 552,8	215,6	16,1
Entreprises publiques	52,7	78,4	25,7	48,7
Crédits à M.I.T.	1 188,3	1 435,7	247,5	20,8
Particuliers	499,5	636,1	136,6	27,3
Entreprises privées	687,1	798,9	111,8	16,3
Entreprises publiques	1,6	0,7	-0,9	-58,1
AUTRES CONCOURS	25,0	21,0	-4,0	-16,0

Source : Banque Centrale et nos calculs

I 6 3 EVOLUTION DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE

En 2014, l'accroissement de 10,9 % de l'agrégat monétaire M3 est expliqué par l'évolution de grandeurs suivantes :

- La circulation fiduciaire hors banque a joué un rôle majeur dans l'accroissement de la masse monétaire en 2014, passant de 1 607,5 milliards d'Ariary à 1 821,1 milliards d'Ariary sur la période décembre 2013-décembre 2014. Elle a contribué à hauteur de 33,1 % dans la variation globale de l'agrégat M3.
- Les dépôts à vue se sont remontés de 7,9 % pour s'établir à 2 087,2 milliards d'Ariary, avec une contribution de 22% dans la variation globale de M3.
- Les dépôts d'épargne expliquent 19,7% de la variation globale de M3, avec un montant de 1 364,9 milliards d'Ariary, soit une hausse de 10,3 % par rapport à l'année 2013. Malgré cela, leur part dans la masse monétaire totale a reculé, passant de 21,0 % en 2013 à 20,9 % en 2014.
- Les dépôts à termes s'élevant à 414,6 milliards d'Ariary en 2014 correspondent à un excédent de 14,3 milliards d'Ariary comparativement aux chiffres de 2013.
- Les dépôts des résidents ont crû de 21,3 % en 2014, soit à un niveau de 808,66 milliards d'Ariary. Les obligations ont connu une hausse de 16,81 %, passant de 36,48 milliards d'Ariary en décembre 2013 à 42,62 milliards en 2014.

Tableau 21 Évolution des ressources du système monétaire

(en milliards d'Ariary)	Encours		Variation	
	déc.-13	déc.-14	en valeur	en %
AGREGAT (M3)	5 893,9	6 539,1	645,2	10,9
AGREGAT (M2)	5 191,0	5 687,9	496,9	9,6
Disponibilités Monétaires (M1)	3 552,9	3 908,3	355,4	10,0
Circulation Fiduciaire Hors Banques	1 607,5	1 821,1	213,6	13,3
Dépôts à vue	1 945,4	2 087,2	141,8	7,3
Quasi-monnaie (M2-M1)	1 638,1	1 779,5	141,5	8,6
Dépôts d'Épargne	1 237,7	1 364,9	127,2	10,3
Dépôts à terme	400,3	414,6	14,3	3,6
DEPENSES EN DEVISES DES RESIDENTS	666,5	808,7	142,2	21,3
OBLIGATIONS	36,5	42,6	6,1	16,8

Source : Banque Centrale et nos calculs

I 7 INVESTISSEMENTS

I 7 1 INVESTISSEMENTS PUBLICS

I 7 1 1 Répartition sectorielle

Suivant la Loi de Finances Rectificative 2014, les dépenses d'investissement pour l'année 2014 sont estimées à 1 177,4 milliards d'Ariary contre 806,3 milliards d'Ariary prévu par la Loi de Finance Initiale et 744,0 milliards d'Ariary en 2013. Ces dépenses sont financées à 66,7% par le financement extérieur à hauteur de 785,4 milliards d'Ariary et à 33,3% par le financement intérieur chiffrant à 392,0 milliards d'Ariary.

Tableau 22 Répartition Sectorielle du PIP en 2014

Secteur	LFI 2014			LFR 2014		
	Extérieur	Intérieur	Ensemble	Extérieur	Intérieur	Ensemble
Productif	23,2%	2,8%	26,0%	20,7%	6,3%	27,0%
Infrastructure	16,5%	4,6%	21,1%	15,9%	10,3%	26,2%
Social	24,7%	4,6%	29,3%	24,5%	8,9%	33,4%
Administratif	14,8%	8,8%	23,6%	5,6%	7,8%	13,4%
TOTAL	79,2%	20,8%	100%	66,7%	33,3	100%

Source : MFB/LF 2014

Secteur infrastructure et productif

La Loi de Finances Rectificative 2014 prévoit une enveloppe de 26,2% pour le secteur Infrastructure. Ces dépenses sont utilisées pour réduire en priorité les délestages en matière d'énergie, remettre en état les infrastructures routières, poursuivre la réhabilitation et renforcer la sécurité dans le secteur transport, financer de nouveaux projets dans le secteur eau, assainissement et hygiène pour faire face aux défis concernant l'augmentation du nombre de ménages ayant accès à l'eau potable et la lutte pour l'éradication de la défécation à l'air libre.

Pour le secteur Productif, doté de 27,0% de l'enveloppe du PIP, les priorités sont consacrées à l'orientation des stratégies adoptées sur le soutien à la production agricole ensuite à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au renforcement de la lutte contre les criquets en matière d'agriculture, normalisation des infrastructures touristiques, intégration régionale et captiver l'île de Nosy Be pour promouvoir le secteur touristique.

Secteur administratif et social

Le secteur Administratif détient 13,4% de l'enveloppe global du PIP, allocation dédiée au renforcement de la bonne gouvernance, à la continuation de la lutte contre la corruption, à la sécurité des biens et personnes et à l'amélioration de la prestation des organismes publics.

En ce qui concerne le secteur Social, 33,4% du PIP lui a été consacré dans cette Loi de Finances Rectificative tels que : l'insertion et la réinsertion des enfants en âge scolaire, la construction et l'équipement des salles de classe dans les écoles primaires, l'équipement en mobilier scolaire, la dotation de Kits scolaires aux EPP bénéficiaires. Par ailleurs, le secteur santé s'accordera d'une élévation de 2,5 fois du montant prévu dans la Loi de Finances Initiale 2014 s'activant sur la réouverture et la réhabilitation de CSB, la transformation de Centre Hospitalier de Référence du District de niveau I et niveau II, la dotation d'un lot de démarrage en médicaments, en équipements et matériels techniques, l'installation d'un générateur d'oxygène, l'amélioration des prestations de services et la mise en place d'un centre de radiothérapie ainsi que la prise en charge de vaccination en vue de renforcer le système santé, et les services de qualité pour la survie de la mère et de l'enfant.

I 7 1 2 Réalisation en dépenses d'investissement 2014

Dans le cadre du budget général de l'État, les dépenses d'investissement 2014 prévues par la loi de Finances Rectificative sont de l'ordre de 1 177, 4 milliards d'Ariary. Au total, les quatre secteurs ministériels et institutionnels ont engagé 54,2% d'un montant de 637, 9 milliards d'Ariary des dépenses d'investissement pour l'ensemble de l'année 2014.

Tableau 23 Réalisation du PIP 2014

	LFR	Modifié	Engagé	%
Secteur Administratif	157,77	303,70	293,73	96,71
Secteur Productif	317,89	293,05	86,99	29,69
Secteur Social	393,25	272,93	102,27	37,47
Secteur Infrastructure	308,47	307,68	154,95	50,36
Total	1177,37	1177,37	637,96	54,19

Source : MFB/ Suivi de l'exécution budgétaire 4^{ème} trimestre 2014 et LFR

Secteur Administratif :

Pour l'année 2014, la loi de Finances Rectificative prévoyait 13,4% des dépenses totales d'investissement pour le secteur administratif d'un montant de 157, 77 milliards d'Ariary. Pendant l'exécution du budget, des modifications de l'ordre de 303,70 milliards d'Ariary ont été effectuées dont 293,73 milliards d'Ariary sont engagées. Ce qui revient à 96,7% de taux d'engagement.

Secteur productif :

Le secteur productif se dote de 27,0% des dépenses totales, mais après modification, 25,0% d'une somme de 293, 05 milliards d'Ariary et dont 86,99 milliards d'Ariary sont seulement engagées, qui renvoie à 29,7% de taux d'engagement.

Secteur social :

La loi de Finances Rectificative envisageait 33,4% d'un montant total des investissements publics, d'un montant de 393, 25 milliards d'Ariary, qui a été modifiée à 272, 9 milliards d'Ariary. Le taux d'engagement n'est que de 37,5% pour un montant de 102, 3 milliards d'Ariary.

Secteur infrastructure :

Le secteur infrastructure doté de 26,2% des dépenses d'investissements totales a seulement engagé 154,95 milliards d'Ariary en 2014, ce qui renvoie à 50,4% son taux d'engagement.

I 7 2 INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Les flux d'IDE reçus par Madagascar au titre de l'année 2014 ont connu une réduction de 32% par rapport en 2013, selon les estimations faites par la BCM. Toutes les branches d'activités sont touchées par ce repli sauf les hôtels et restaurations. Cette situation est liée à la stagnation des économies développées surtout celles de la zone Euro et le recul de la croissance des certains pays émergents.

Tableau 24 Flux d'IDE par branche d'activité en 2013 et 2014 (en milliards Ariary)

Branche	2013	2014 [*]	Variation
Agriculture	21,8	11,8	-46%
Pêche, aquaculture	2,1	1,6	-26%
Activité de fabrication	76,4	62,9	-18%
Production et distribution de gaz, d'électricité et d'eau	28,2	20,9	-26%
Construction et BTP	6,8	5,0	-26%
Commerce	26,6	24,8	-7%
Hôtels et restaurants	2,9	3,3	15%
Transports	30,0	22,2	-26%
Activités financières	560,0	329,9	-41%
Immobiliers et services aux entreprises	29,7	26,4	-11%
Distribution pétrolière	90,4	31,6	-65%
Télécommunication	145,7	136,3	-6%
Autres	-0,1	0,0	-100%
TOTAL hors "extractives"	1 020,5	676,6	-34%
Activités extractives	231,0	170,9	-26%
TOTAL	1 251,5	847,5	-32%

[*] Estimations préliminaires

Source : BCM

En effet, les principaux pays fournisseurs d'IDE de Madagascar, notamment Maurice, France et Canada, ont tous réduit leurs investissements en 2014 d'après le tableau ci-après. Par contre, la Chine, le Japon et les États-Unis ont augmenté ses investissements à Madagascar.

Tableau 25 Répartition des flux d'IDE selon le pays d'origine (en milliards d'Ariary)

Pays	2013	2014 [*]	Variation
Maurice, île	350,8	244,8	-30%
France	278,5	163,0	-41%
Canada	140,6	90,7	-35%
Royaume-Uni	51,1	33,0	-35%
Chine	26,2	59,5	127%
Italie	19,6	19,3	-1%
Japon	0,7	1,4	97%
États-Unis	-4,5	39,0	968%
Corée du Sud	-	2,5	
Gabon	27,1	4,6	-83%
Autres	361,4	189,7	-48%
TOTAL	1 251,5	847,5	-32%

Source : BCM

I 7 3 CREATION D'ENTREPRISES

Entre 2013 et 2014, l'effectif des entreprises créées enregistre une baisse de 18,9%. Tous les secteurs d'activités sont touchés par le recul. Le tableau ci-dessous illustre les données relatives à chaque secteur d'activité.

Tableau 26 Crédit 'entreprises par secteur

	2013	2014	Variation %
Secteur primaire	525	56	-89,3
Secteur secondaire	710	293	-58,7
Secteur tertiaire	19450	16422	-15,6
Ensemble	20685	16771	-18,9

Source : TBE N°18 INSTAT (Janvier 2015)

On a pu constater une nette amélioration pour les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) (une hausse de 1,6%). Les Entreprises Individuelles (EI) créées en 2014 ont diminué de 20,4% en 2014 par rapport à celles de 2013. Du côté des Sociétés Anonymes, la situation est catastrophique avec une baisse jusqu'à 52,0%. L'environnement économique et la situation sociopolitique non favorables aux incitations aux investissements constitue la principale cause de la diminution du nombre d'entreprises créées. Toutefois, la rééligibilité de Madagascar dans le régime préférentiel AGOA est un facteur encourageant pour la relance des activités des zones franches.

Tableau 27 Crédit d'entreprises par type

	2013	2014	Variation %
SA	98	47	-52,0
SARL	1366	1 388	1,6
EI	18 329	14 584	-20,4
Ensemble	20 685	16 771	-18,9

Source : TBE N°18 INSTAT (Janvier 2015)

Pour les zones franches, dix neuf (19) entreprises ont été créées en 2014 contre quatorze (14) en 2013. Les entreprises œuvrant dans l'agro-industrie, le textile et confection ont augmenté, passant respectivement de trois (3) à six (6) et de trois (3) à neuf (9). Les investissements prévus pour l'agro-industrie ont aussi grimpé jusqu'à 361,6%, allant de 8 208 millions d'ariary à 37 885 millions d'ariary. Toutefois, ceux des entreprises textiles et confection ont chuté de 49,4% soit de 12 241 millions d'ariary à 6 195 millions d'ariary.

Tableau 28 Crédit de zones franches en 2013 et 2014

Branches d'Activité	Année 2013		ANNEE 2014		Variation(%)
	Nombre	Investissement Prévus*	Nombre	Investissement Prévus*	
Agro-industrie	3	8 208	6	37 885	361,56
Textile et confection	3	12 241	9	6 195	-49,39
Informatique et services	5	6 105	3	1 287	-78,92
Artisanat					
Industries manufacturières diverses	1	2 758	1	417	-84,88
Sous total					
EPIB**	12	29 312	19	45 784	56,20
Total	2	49 801			-100,00

*Investissements en Millions d'Ariary

** EPIB : Entreprise de Production Intensive de Base

Source : Ministère de l'Industrie et du développement du secteur Privé.

Le nombre d'entreprises créées en industries manufacturières diverses reste inchangé. Par contre, les investissements prévus dans cette branche d'activités ont fortement basculé de 2 758 millions d'ariary à 417 millions d'ariary, soit une baisse de 84,8%.

Quant aux autres entreprises, leur nombre ont été réduit et les investissements prévus y afférents ont eu la même tendance.

TITRE II :

BILAN DE LA SITUATION SECTORIELLE



II 1 SECTEUR PRIMAIRE

II 1 1 AGRICULTURE

Le secteur de l'Agriculture occupe toujours une place importante dans le développement économique de Madagascar. En 2014, le Ministère de l'Agriculture, qui est en charge de la mise en œuvre de la politique de l'État dans ce domaine, est responsable de la réalisation de deux priorités du Gouvernement à savoir : la sécurité alimentaire et l'augmentation de la production qui tend vers l'agribusiness.

II 1 1 1 Objectifs 2014

Le secteur Agriculture vise les objectifs principaux suivants :

- Assurer la sécurité alimentaire et le respect des normes et qualité des produits agricoles ;
- Procurer des emplois à la population rurale et améliorer les revenus des producteurs agricoles ;
- Approvisionner en matière première une agro-industrie prospère ;
- Contribuer à l'amélioration de la balance commerciale de Madagascar ; et
- Léguer aux générations futures un capital fructueux : eau-sol-biodiversité.

II 1 1 2 Stratégies 2014

Les stratégies mis en œuvre pour atteindre ces objectifs concernent :

- la modernisation des facteurs de production se composent des cinq piliers à savoir : la maîtrise d'eau, les engrains, les semences améliorées, les techniques culturales et la mécanisation agricole ;
- le développement des alternatives culturales mises au point par les centres de recherche du Ministère (FOFIFA, FIFAMANOR, CTHA/CTHT, ...) en vue d'une agriculture pérenne et durable ;
- le développement de l'agriculture familiale ;
- la professionnalisation des producteurs ; et
- l'intensification et extension agricoles (par le biais du programme de mise en place d'entrepreneurs agricoles à travers l'exploitation de nouvelles terres arables).

II 1 1 3 Mesures 2014

La mise en œuvre des actions dans le cadre des priorités citées précédemment est axée sur:

- la poursuite de la Révolution verte avec ses 5 piliers : la maîtrise d'eau, les semences améliorées, la fertilisation, les matériels agricoles et les conseils aux agriculteurs ;
- la poursuite de la lutte anti acridienne qui est un des soucis majeurs : recrudescence de l'invasion des criquets due aux conditions climatiques favorables à leur développement ;
- la poursuite de la lutte contre les ennemis des cultures ;
- la mise en œuvre des différentes opérations telles que la contre saison ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale (SNFAR) avec le Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole (FORMAPROD) ; et
- l'opérationnalisation des CSA.

II 114 Réalisation 2014

Production

En 2014, les productions de manioc, de patate douce et de maïs affichent des baisses respectivement de 5,9%, de 4,9% et de 3,9%. Par contre la production de paddy a connu une progression de 10,2%. La diminution des productions est expliquée par la condition climatique et le non maîtrise de l'invasion acridienne dans les zones productrices.

Concernant les cultures de rente, la production de vanille a connu une hausse de 6,4% si les productions de café et de clou de girofle représentent une augmentation remarquable respectivement de 41,0% et de 98,8%. Ces résultats sont dues aux collaborations entre l'État, les projets, les secteurs privés et les paysans avec l'appui des partenaires techniques et financiers ; à la facilitation de l'accès aux facteurs de production ; à l'amélioration des agents des agriculteurs et des acteurs de développement ; à l'encadrement des paysans par les différents projets de développement ; et à l'amélioration de la maîtrise de l'eau par la réalisation de travaux de réhabilitation et d'entretien des infrastructures hydro agricoles, par l'installation de kits de micro irrigation pour les cultures maraîchères.

Tableau 29 Évolution de la production agricole (en tonnes) en 2013-2014

Production (en tonne)	2013	2014	Variation
Paddy	3 610 626	3 977 863	10,2
Mais	380 848	366 174	-3,9
Manioc	3 114 578	2 929 743	-5,9
Patate douce	1 199 398	1 140 758	-4,9
Café	34 900	49 200	41,0
Clou de girofle	10 413	20 700	98,8
Vanille	2 950	3 140	6,4

Source: Service Statistique Agricole

Réalisations physiques et financières

Administration et Coordination

- Le taux d'exécution budgétaire est de 72,89% ;
- 47 marchés sont approuvés ;
- 50 entités sont auditées ;
- 93% des situations administratives sont régularisées ;
- 03 plans de développement sont élaborés ;
- 14 sensibilisations sont effectuées ;
- 24 directions sont interconnectées à l'intranet gouvernemental ;
- 30 informations sur le secteur agricole sont disponibles ;
- 22 directions /services sont renforcés ;
- 02 Structures de pilotage et de coordination de la stratégie Nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) sont opérationnelles ;
- 165 futurs techniciens agricoles sont formés ;
- 80 textes juridiques et dossiers contentieux sont élaborés et traités ;
- 2030 formations et appuis des paysans sont effectués

Révolution Verte et Durable :

- 516,25 tonnes de semences améliorées sont disponibles aux producteurs ;
- 1175 tonnes d'engrais sont disponibles ;
- 7285 matériels agricoles sont disponibles ;
- 50740ha de superficie hydro agricole sont réhabilitées ou aménagées ;
- 579km de longueur de canal est creusé ou réhabilité ;
- 934 bassins versants sont protégés ;
- 4000 paysans et groupement de paysans sont encadrés ;
- 22 Directions régionales sont appuyées ;
- 9 947 222ha (248,68%) de superficie infestées sont traitées ;
- 4000 certificats phytosanitaires sont délivrés ;
- 58 centres de services agricoles sont performants ;
- 8690 acteurs de développement sont formés et informés sur les différents thèmes touchant le développement rural ;
- Mis en place de 10 Fonds régional de Développement Agricole (FRDA) ;
- 12 FRDA sont opérationnels.

Recherche Agricole:

- 76 tonnes de semences de base et de pré-base sont produites ;
- 350 Formateurs ou groupements de paysans sont formés ;
- 15 parcelles de démonstration sont implantées.

Développement rural :

- 151 700ha de superficie sont irriguées et à bonne maîtrise d'eau dont 50740 ha réhabilitées et aménagées ;
- 1 176 tonnes tous types confondus des intrants ont été livrés au niveau DRDR et 25 069 tonnes d'engrais ont été importés ;
- 516 tonnes des semences produites et contrôlées par l'ANCOS ont été utilisées.

Réalisation des quelques projets :**➤ Programme de Lutte Antiérosive (PLAE)**

- 67,5 ha de surface des sous bassins versants sont nouvellement aménagés (67,5ha lutte antiérosive ; 2ha de reboisement à vocation énergétique ; et 15ha surface de parcelles sur tanety aménagés).
- 12 guichets fonciers sont appuyés ; 1486 certificats sont délivrés ; et 219 titres sont distribués.
- 05 structures faitières sont appuyées pour la lutte antiérosive.

➤ Lutte anti acridienne (LA)

- Une superficie de 994 722 ha est infestée.

➤ Préparation/atténuation des effets des catastrophes naturelles (PAECN)

- Un ouvrage hydro agricoles est réhabilité.

➤ **Réhabilitation du Périmètre Bas Mangoky (PRBM)**

- 88,1% des travaux de construction de la nouvelle prise sont réalisées.
- 33% des mesures environnementales sont réalisées.
- 80% des agriculteurs adoptent les paquets techniques pour la culture de paddy.

➤ **Ajustement Sectoriel pour le Développement Rural (ASDR)**

- 57 CSA sont renforcés et appuyés.
- 17DRDR sont appuyées.
- 05 agents sont formés pour le renforcement des capacités du SACSA.
- Un FRDA est opérationnel.
- 15 filières sur l'analyse stratégique des filières sont étudiées.
- 06 suivis des activités de FRDA sont effectués.

➤ **Protection des bassins versants et périmètre irrigués**

- Alaotra Mangoro : 1,06tonne de semences et 40,78 tonnes d'engrais sont distribués ; 03 bassins versants sous gestion participative sont protégés.
- Vatovavy : 03 barrages sont réhabilités.
- Boeny : 3,18tonnes des semences ; 50,4 tonnes d'engrais ; et 139 matériels agricoles sont distribués ; 03 bassins versants sous gestion participative sont protégés.
- Itasy : 3,15 tonnes des semences, 89,47 tonnes d'engrais, et 124 matériels agricoles sont distribués ; 08 bassins versants sous gestion participative sont protégés.
- SAVA : 1,67 tonnes des semences, 15,3 tonnes d'engrais, et 66 matériels agricoles sont distribués ; 03 bassins versants sous gestion participative sont protégés.
- Atsimo Atsinanana : 40 km des canaux et 18 barrages sont réhabilités.

➤ **Relance de la production Agricole**

- Analamanga : 62 tonnes des semences sont distribuées ; 186ha de superficie infestée par les criquets sont traités.
- Itasy : 125 tonnes de semences sont améliorées, 502 tonnes d'engrais, et 4369 matériels agricoles sont disponibles aux producteurs.
- Betsiboka : 5,5 tonnes de semences ,20 tonnes d'engrais sont distribués ; 600ha des surfaces sont irriguées.

II 115 Problèmes et Contraintes :

- Insuffisance de budget et taux de régularisation 4ème trimestre
- Vétusté des matériels
- Problèmes de moyens de déplacement
- Fonds de développement Agricole National non encore opérationnel
- Ralentissement de la mise en œuvre de certains projets / programmes

II 116 Perspectives 2015

Suivant son plan de travail 2015, les objectifs du Ministère de l'Agriculture sont les suivants :

- Accroître durablement la productivité, et promouvoir des systèmes productions compétitifs
- Contribuer à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle, et réduire les risques pour les vulnérables
- Lutter efficacement contre l'invasion acridienne

Les actions prioritaires pour l'année 2015 sont relatives aux :

- Gouvernance démocratique et état de droit
- Accélération de la croissance inclusive, la promotion de l'emploi et le développement de nos territoires
- Amélioration de l'accès aux services sociaux de base (sécurisation alimentaire et nutritionnelle, réduction des risques pour les vulnérables) et renforcement du capital humain
- Lutte antiacridienne

II 12 ELEVAGE

Dans sa nouvelle vision, le Ministère de l'élevage envisage de générer de la valeur ajoutée et des revenus pour les éleveurs. A ce titre, ses prérogatives consistent à poursuivre la redynamisation du secteur Élevage et à mettre en œuvre de mesures et actions prioritaires pour l'année 2014, dont les objectifs concordent à la stratégie retenue par le Gouvernement.

II 121 Objectifs

Le Ministère a pour principaux objectifs de :

- contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration des revenus des éleveurs et la création d'emploi en milieu rural ;
- contribuer à la sécurité alimentaire par la satisfaction des besoins de la population locale en protéines animales ; et
- participer à la conservation des ressources renouvelables par l'adoption des pratiques d'élevage et d'exploitation adaptées

II 122 Moyens et mesures prises en 2014

Les actions à mettre en œuvre concourent à :

- l'Adoption d'une politique sur les filières et leur commercialisation ;
- l'Opérationnalisation du Fonds de l'Elevage pour promouvoir le secteur ;
- la Réglementation des activités de l'Elevage en Production Animale et en matière de Santé Animale ;
- l'Appui aux femmes rurales ;
- la Promotion des filières ; et
- la Réhabilitation des infrastructures d'élevage.

II 123 Réalisations 2014

Production

La persistance de l'insécurité rurale (Dahalo) et la forte sécheresse qui ont sévit dans certaines régions de l'île ont causé des problèmes aux éleveurs. Par conséquent, le nombre de cheptels bovin et caprin a affiché alors une baisse respective de 26,5% et de 34,4% en 2014 par rapport à celui de l'année précédente. Toutefois, le nombre de cheptel porcin a enregistré une progression de 12,6% et celui des volailles de 12,7%..

Tableau 30 Évolution de l'effectif bovin, porcin, ovin/caprin et volailles 2013-2014

Effectif du cheptel	2013	2014	Variation
Bovin	6 544 230	4 808 552	-26,5
Porcin	1 266 815	1 426 638	12,6
Ovin/caprin	242 4287	158 9253	-34,4
Volailles	28 092 031	31 645 985	12,7

Source : Ministère de l'Élevage

Réalisations physiques et financières 2014 :

- Le taux d'exécution budgétaire pour l'année 2014 était de 76,7%.
- 30 Entités sont auditées.
- 10 séances de sensibilisation sur le décret MECIE sont réalisées.
- 92 textes sont soit élaborés, soit mis à jour.
- 27 marchés sont approuvés.
- 21 types d'information sur le secteur Elevage sont disponibles.
- 10 137 acteurs sont dotés de formation de formateurs en Elevage.
- 3 790 281 Bovins sont vaccinés.
- 25 439 veaux sont soignés.
- deux exploitations sont mises en place.
- 07 parcelles d'élevage sont améliorées.
- 03 points d'abreuvement sont mis en place.
- 5 011 055 tonnes de production de miel sont disponibles pour la consommation locale et l'exportation.
- 22 régisseurs régionaux sont mis en réseau avec le régisseur central en matière de recouvrement.
- Un Centre de production des géniteurs spécialisés est mis en place.
- 20 techniciens sont formés en matière de bien-être animal.

Réalisations dans le cadre des projets :

Projet sur le Développement des politiques de l'Elevage et de ses filières

- 04 formations sur le renforcement des capacités des acteurs de l'Elevage sont réalisées.
- 11 Ateliers de concertations régionaux sur les priorités des régions sont réalisés.
- Une étude d'appui à l'élaboration de la Lettre de Politique du Secteur Elevage (LPSE) était réalisée.

Projet sur la sécurisation de la Santé Animale et santé publique vétérinaire

- 13 Eleveurs de porc et 15 Eleveurs des volailles sont encadrés.
- 02 formations sur les renforcements des capacités des Vétérinaires et ses agents sont réalisées.
- 03 animations et encadrements des Vétérinaires et ses agents sont réalisés.
- 04 formations sur les appuies des Eleveurs et les acteurs sur la maîtrise de la santé animale sont réalisées.
- 02 formations sur le renforcement de la capacité de contrôle de l'administration vétérinaire sont faites
- 20 contrôles des étals de boucheries et des grands distributeurs sont effectués dont 159704 kg de carcasses bovins, 126 232kg de carcasses porcins et 35934kg de carcasses des petits ruminants sont inspectées.
- 06 contrôles sont effectués pour le contrôle d'utilisation des pesticides et des antibiotiques dans les zones pilotes des exportations des miels.
- 01 manuel de procédure est élaboré, 06 visites pour agrément des E.A.A sont effectuées, et 06 agréments sont octroyés, pour formaliser les activités d'inspection de DAOA dans tous les districts.

Développement de la filière zébu et Amélioration des génétiques

- 20 communautés d'Eleveurs sont formées sur l'amélioration de l'exploitation de zébus dans la région de Bongolava.
- 15 techniciens sont formés sur les techniques de production de semences fourragères à Itasy.
- 20 techniciens sont formés sur l'amélioration du bien être animal dans les exploitations à Antsirabe.
- 20 Acteurs sont animés et encadrés sur la traçabilité des bovins à Tsiroanomandidy.
- 20 Acteurs (transporteurs, commerçants, éleveurs, vétérinaires sanitaires) sont encadrés.
- 620 kg des semences fourragères sont acquis pour l'amélioration des pâturages.
- 12 suivis et contrôles des activités (descente sur terrain) sont réalisés.
- Un bâtiment de la DRA à Ampandrianomby est réhabilité.
- 03 points d'abreuvement mis en place de.

Participation aux diverses manifestation :

- 25 participants à la foire d'élevage à cycle court dans la région Boeny.
- 25 participants à la manifestation économique des éleveurs des petits ruminants à Mahajanga II.
- 25 Eleveurs sensibilisés et informés sur la filière laitière.

Animation et encadrement :

- 25 acteurs animés sur la foire des petits éleveurs, 25 acteurs sur l'élevage des volailles et 25 acteurs sur l'organisation des filières ;
- 60 participants encadrés sur l'élevage à cycle court dans la région de Vatovavy, de Vangaindrano et de la Haute Matsiatra.
- 60 participants formés sur la santé et l'amélioration de l'élevage des volailles.

Renforcement des capacités des acteurs :

- 25 acteurs laitiers sont formés sur le marketing.
- 25 Eleveurs de volaille sont formés sur la contractualisation commerciale.
- 25 Eleveurs sont formés sur la gestion simplifiée.
- 50 Eleveurs sont formés sur l'organisation des éleveurs et sur la formalisation de structures.
- 25 leaders d'association sont formés sur la gestion simplifiée d'entreprise et la formalisation de structures.
- 75 leaders d'association sont formés sur le management et la formalisation des structures.
- 25 acteurs en élevage sont formés sur la bonne gouvernance et sur la structuration.
- Un bâtiment est réhabilité et 22 panneaux sont rénovés.
- Un local pour l'azote liquide du centre d'insémination artificielle est installé.
- Construction d'un étale et d'une aire d'abattage pour l'association des bouchers dans le district d'Anjozorobe et d'Ifanadiana.
- 20 participants des groupements de femmes sont formés sur la gestion simplifiée et la formalisation des structures.
- 20 Eleveurs sont formés sur l'amélioration de l'élevage de poulet gasy dans la région de Vatovavy Fitovinany.
- 20 Eleveurs sont formés sur l'amélioration de l'élevage de palmipèdes dans la région de Haute Matsiatra.
- 20 Femmes leaders sont formées sur le commerce équitable des produits de l'élevage de volailles à Amoron'i Mania.
- Acquisition d'un logiciel MySQL et formation sur son utilisation.
- Acquisition d'un logiciel informatique SPSS et simulation de son application.
- 20 Eleveurs porcins sont formés sur la reproduction et la production de viande dans la région de Boeny.
- 20 Eleveurs de ruminants sont formés sur l'amélioration de la productivité.
- 20 Techniciens sont formés sur les nouvelles techniques de production animale dans la région Analamanga.
- 20 Eleveurs sont formés sur l'alimentation ovine et caprine dans la région Analamanga.
- 02 Exploitations d'Elevage sont améliorées.
- 07 suivis et contrôles sur l'application des textes et sur la réalisation de descente sur terrain sont effectués.
- Un bâtiment de la DIRELPA à Miarinarivo et des bâtiments du centre d'Amélioration génétique à Alaotra Mangoro sont réhabilités.
- 15 représentants régionaux sont formés sur la gestion et l'administration de son organisation.
- 15 Apiculteurs de Manakara sont formés sur la bonne pratique d'hygiène pour l'exportation du miel.
- 15 Apiculteurs d'Atsinanana sont formés sur la maladie des abeilles et l'utilisation des produits contre la varroase.
- 15 Apiculteurs sont encadrés sur la bonne pratique de l'élevage des abeilles.
- 15 Vétérinaires sanitaires sont animés et encadrés sur les maladies prioritaires dans les régions DIANA et Sofia.

- Un bâtiment annexe du poste vétérinaire à Analalava Sofia est réhabilité.
- Etudes et recherche sur : l'état des lieux du fonctionnement des agents communautaires, les facteurs déterminants liés aux activités des agents communautaires, les facteurs déterminants du développement, la mise en place des services de proximité

II 12 4 Problèmes et Contraintes

Les contraintes du secteur concernent :

- la limitation du budget reste un vrai handicap pour le secteur en plus du retard de l'ouverture de crédit et des nominations des ORDSECS et GAC.
- la disponibilité et la conservation des vaccins (chaîne de froid) en milieu rural rendus difficiles ;
- le mode d'élevage essentiellement extensif où l'alimentation du cheptel basée sur les pâturages naturels soumis aux aléas climatiques, aux feux de brousses, à la pression des cultures et à la dégradation progressive des écosystèmes pastoraux ;
- la connaissance des effectifs réels du cheptel limitée ;
- l'insécurité foncière et rurale par le phénomène Dahalo défavorise les activités pastorales ;
- le processus de mise en œuvre du Décret MECIE ignoré par les parties prenantes.

II 12 5 Perspectives

Le Ministère prévoit en 2015 :

- le renforcement des collaborations avec les projets/ Programmes d'autres partenaires ;
- l'appui au système de « Partenariat Public Privé » (3P) ;
- la mise en œuvre de la politique et du plan de relance du secteur suivant les objectifs fixés par le MinEL tout en tenant compte de la Spécificité Régionale ;
- l'assurance des fonctions régaliennes de l'Etat au niveau régional ;
- la mise en place d'une base de données, d'outils de décision et de planification sectorielle ;
- le suivi-évaluation des activités techniques et projets dans le cadre du programme d'Investissement Public ou PIP ;
- l'amélioration du statut sanitaire des animaux et de la compétitivité des produits d'origine animale des Régions ;
- l'accroissement d'une manière soutenue de la production animale des régions selon les exigences du marché ;
- l'appui à la professionnalisation des acteurs régionaux ;
- la mise en place des Centres de Production des Géniteurs ;
- la mise en place des systèmes de ranching dans les zones naisseurs ; et
- la relance de l'élevage amélioré de poulets gasy.

II 13 PECHÉ

Le secteur pêche est classé parmi les secteurs porteurs et occupe une place prépondérante dans l'économie et la vie sociale à Madagascar. Ce secteur est un des pourvoyeurs de devises et de recettes pour l'Etat grâce aux exportations des produits halieutiques et aux licences de pêche délivrés aux navires étrangers.

II 13 1 Objectifs 2014

Les objectifs du département en charge du développement de ce secteur consistent à :

- augmenter la disponibilité des produits halieutiques sur le marché pour satisfaire les besoins en protéines animales de la population et assurer la sécurité alimentaire ;
- maintenir la qualité des produits halieutiques destinés à l'exportation pour contribuer à l'entrée des devises et à l'amélioration de la croissance économique ;
- assurer la préservation et la gestion durable des ressources halieutiques ; et
- professionnaliser la petite pêche et l'aquaculture à petite échelle pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des pêcheurs et des petits aquaculteurs

II 13 2 Stratégies

L'atteinte des objectifs précités est axée sur les orientations suivantes:

- l'amélioration de la gouvernance de la pêche et de l'aquaculture ;
- la promotion de la pêche et de l'aquaculture ;
- la diversification des ressources destinées à l'exportation ;
- l'accroissement de la production destinée au marché local ;
- la disponibilité des infrastructures de production de base pour les pêcheurs et aquaculteurs ; et
- la gestion durable et la préservation de l'environnement

II 13 3 Mesures prises

- Renforcement du suivi et du contrôle de la pêcherie ;
- Mise en place du programme de recherche ciblée pour l'aménagement de la pêcherie ;
- Harmonisation de la répartition des zones de pêche entre les pêches traditionnelles, artisanales et industrielles en fonction des objectifs fixés ;
- Aménagement de l'exploitation des poissons de merseaux capturés par chalutage ;
- Prospection de nouvelles ressources halieutiques : poissons nobles de fonds (Côte Ouest et Centre Est)
- Augmentation des débarquements et de la commercialisation des poissons d'accompagnement du chalutage crevettier ;
- Intensification de l'exploitation industrielle des poissons d'exportation, hors des zones crevettières, et commercialisation de leurs captures accessoires sur le marché intérieur ;
- Développement de la pêche artisanale aux poissons nobles de fond.

II 13 4 Réalisations 2014

Production

Pour l'année 2014 et dans l'ensemble, la production en volume de la pêche a connu une baisse de 2,5% par rapport à celle de l'année précédente. La production de crevettes affiche une régression de 27,5% : le non éradication de la maladie « white spot » présente encore des impacts sur leur production. La production de thons régresse aussi de 27,8% et celle de langoustes de 34,7%.

Par contre, la production de poissons et de pisciculture en étangs présente respectivement une progression de 34,6% et de 53,2% pour l'année 2014 par rapport à celle de 2013. La rizipisciculture enregistre une croissance remarquable de 865,6% : des efforts sur l'encadrement des pisciculteurs et une pluviométrie satisfaisante expliquent cette hausse.

Tableau 31 Évolution de la production de la pêche et de l'aquaculture (en tonnes)

Production	2013	2014	Variation (%)
Crevettes	13264	9623	-27,5
Poissons d'accompagnement	4308	4100	-4,8
Poissons de merseaux	382	732	91,6
Thons	32611	23535	-27,8
Crabes	3909	3350	-14,3
Langoustes	582	380	-34,7
Poissons	31897	42948	34,6
Trépangs	2561	800	-68,8
Algoculture	3575	1600	-55,2
Autres	11076	13870	25,2
Pêche continentale	24151	21105	-12,6
Pisciculture en étangs	587	899	53,2
Rizipisciculture	320	3090	865,6
TOTAL	129223	126032	-2,5

Source : Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

Réalisations physiques et Financières

- le budget est exécuté à 66% pour l'année 2014 ;
- deux marchés sont approuvés ;
- 25 textes législatifs et règlementaires sont adoptés ;
- 20 rapports environnementaux (PRRE et EIE) sont réalisés ;
- 75% des Directions/Services sont renforcés ;
- un centre de surveillance de la pêche mis en place est en fonctionnement optimal, efficient et pérenne ;
- 100 000 tonnes des ressources halieutiques sont produites ;
- 30 cages d'élevage sont installées ;
- 12 régions sont touchées par la sensibilisation, la vulgarisation et la formation ;
- 2830 licences de pêche et permis de collecte de produits halieutiques sont délivrés ;
- 15 dossiers d'autorisation d'installation d'élevage en cage sont en cours de traitement ;
- 5600 cartes pêcheurs sont délivrées pour la pêche maritime ;
- 10 500 cartes pêcheurs sont délivrées pour la pêche continentale ;
- des contrôles et surveillance de pêche sont réalisés : 605 matériels saisis, 47,5 tonnes de produits saisis et 53 infractions constatées.

Projet d'Appui à l'Autorité Sanitaire Halieutique :

- 25 instructions sont effectuées pour harmoniser le fonctionnement des PIE ;
- 07 Agréments sont attribués ;
- 948 analyses officielles conformes aux procédures de l'ASH sont effectuées ;
- 02 analyses ponctuelles relatives à l'épidémiologie des crevettes sont réalisées ;
- 21 inspections sur sites par les IO sont réalisées ;

- 133 rapports d'inspections sont envoyés à l'AHS centrale ;
- 34 inspections sur les sites de débarquement et points de collecte sont faites ;
- 115 inspections sur les navires de pêche et de transport de produits de la pêche exportés vers l'UE sont achevées ;
- 1131 visites d'inspection (assistance aux empotages/débarquements, établissements, et Bateaux) sont faites ; et
- 5251 certificats sanitaires des produits de la pêche pour l'export sont établis.

Projet d'appui aux communautés des Pêcheurs :

- 213 leaders pêcheurs sont formés sur les nouvelles techniques de pêche.
- 04 DCP artisanaux et 16 autres DCP sont installés ; et
- 14 débarcadères sont mises en place.

Projet de Vulgarisation de l'aquaculture de Tilapia dans la région Boeny :

- 18 500 000 alevins sont produits ;
- 25 personnes sont formées sur l'encadrement et suivi des aquaculteurs ;
- 02 sites favorables à la pisciculture en cage sont identifiés ;
- 19 producteurs d'alevins sont formés/recyclés ;
- 22 communes rurales sont sensibilisées/vulgarisées ;
- 1740 paysans sont formés ;
- 04 sites naturels favorables sont identifiés pour la collecte des géniteurs du Tilapia ; et
- un plan régional de développement de l'aquaculture a été élaboré.

Projet sur la gestion des ressources crevetières :

- 02 ateliers régionaux sont organisés chez les petits pêcheurs sur l'utilisation des engins sélectifs ;
- 01 district est sensibilisé à l'utilisation des gilets par les pêcheurs durant la pêche ;
- 200 embarcations sont numérotées ; et
- 20 Pêcheurs traditionnels sont formés sur les techniques de pêche et les textes réglementaires.

II 135 Problèmes et Contraintes

- Retard du déblocage du budget ;
- Retard de la nomination des acteurs budgétaires ; et
- Retard des statistiques au niveau des collecteurs et pêcheurs.

II 136 Perspectives

- Renforcement de la structure administrative ;
- Mise en place et respect de la réglementation en matière de pêche et aquaculture ;
- Renforcement du contrôle de la qualité des produits destinés à la vente locale et à l'exportation ; et
- Mise en place d'un système statistique centralisé fiable et exploitable.

II 14 SYLVICULTURE

La sylviculture définie comme l'art et la science de cultiver les forêts a pour rôle principal de préserver les forêts, tout en profitant les facteurs écologiques et les potentialités naturelles qui s'y trouvent. Cette science assure ainsi le traitement scientifique, la technique de gestion, la commercialisation et la valorisation de la forêt et de ses produits et services, depuis la régénération jusqu'à l'exploitation. Ce qui exige l'exploitation optimale et durable des produits et des services issus de ce secteur.

Dans cette optique, le Ministère en charge de la forêt est le premier responsable pour assurer cet ensemble des pratiques visant à la gestion et la valorisation rationnelle des ressources forestières telle que conservation, régénération, reboisement, reforestation, restauration, exploitation, valorisation, ...

II 14 1 Objectifs

Le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF) ayant pour mission « Sauvegarde et valorisation de notre environnement et ressources naturelles uniques pour le bien-être de la population Malagasy et le développement durable du pays ». Il s'est fixé quatre objectifs :

- augmenter la superficie des aires protégées pour la conservation et la valorisation de la biodiversité terrestre, lacustre, marine et côtière ; et
- réduire le processus de dégradation des ressources naturelles.
- développer le réflexe environnemental à tous les niveaux ;
- renforcer la bonne gouvernance forestière et environnementale

II 14 2 Stratégies

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, les stratégies du Ministère sont axées sur :

- L'ancrage aux référentiels nationaux et internationaux : mise à jour de la Charte de l'Environnement, du Code des Aires Protégées et mise en œuvre des Conventions Internationales ratifiées par Madagascar, ...
- La participation de la population dans la gestion des ressources naturelles et la prise de décision : lutte contre les feux (lutte active et lutte préventive), transfert de gestion, gestion des parcs, surveillance des forets et des zones côtières et maritimes sujettes au transfert de gestion
- Les consultations et la mise en place de structures de concertation entre les secteurs concernés dans les différents processus : zonage, transfert de gestion, plan d'aménagement et de gestion, création et gestion des aires protégées, ...
- Le développement de partenariat avec le privé, des organismes et les institutions ainsi que du principe de faire-faire afin de développer le plus rapidement possible la capacité de gestion au niveau des futurs responsables locaux.

II 14 3 Mesures et actions prises

Pour atteindre les objectifs assignés et pour mettre en œuvre les stratégies, les mesures et actions entreprises sont regroupées comme suit :

- recrutement de cadres forestiers pour assurer une couverture du territoire ;
- formation et recyclage des agents du Ministère ainsi que des nouveaux recrus tant sur le plan financier que technique ; et
- opérationnalisation du système de gestion de base de données

II 1 4 4 Réalisations physiques

Les réalisations en matière de sylviculture se caractérisent par les grandes activités liées au reboisement, aux luttes contre les feux de brousse, à l'exploitation forestière et à l'exportation des produits forestiers.

Reboisement

La superficie reboisée a connu une augmentation de 22,2% durant la campagne de reboisement 2013-2014 par rapport à celle de 2012, suite à l'effort faite par la région de Diana qui a fait le maximum en termes de superficie avec 1 135,4 ha et les régions d'Alaotra Mangoro, d'Itasy, de Boeny, de Sofia et d'Analamanga qui ont également fait des efforts particuliers par rapport à l'année dernière.

Tableau 32 Reboisement national et communal campagne 2012-2013/2013-2014

Localité	Surface reboisée (ha)		Variation
	2012/2013	2013/2014	
Antananarivo	946,8	1187,4	25,4
Antsiranana	162,5	1135,4	598,9
Fianarantsoa	572,8	314,5	-45,1
Mahajanga	920,4	847,0	-8,0
Toamasina	172,2	1070,8	521,7
Toliara	1253,5	366,3	-70,8
Total	4028,2	4921,2	22,2

Source : Rapports DREF/ /DVRN(SABVRGF)/DGF

Lutte contre les feux de Brousse

La superficie brûlée a connu une hausse de 27,5% en 2014 par rapport à celle de 2013. La recrudescence des feux a été constatée dans les régions d'Analanojrofo, de Vatovavy FitoVinany et de Melaky.

Tableau 33 Réalisations sur la lutte contre les feux de brousse 2014

Localisation	Superficies brûlées			Variation 2014/2013
	2012	2013	2014	
Antananarivo	95115,1	53370,7	44951,7	-15,8
Fianarantsoa	1205,1	4594,5	15464,9	236,6
Antsiranana	3130,0	9218,2	11020,0	19,5
Mahajanga	30851,4	30982,5	42346,3	36,7
Toamasina	109,0	619,1	14315,0	2212,2
Toliara	5000,0	27836,0	33340,0	19,8
Total	135410,6	126621,0	161437,8	27,5

Source : Rapports DREF/ /DVRN(SABVRGF)/DGF

Gestion durable des Forêts

La mise en place des sites du Koloala a pour objectif de faciliter l'octroi des conventions d'exploiter par voie d'adjudication. A travers ce dernier, le Ministère pourra assurer les besoins de la population en matière de bois surtout le bois d'œuvre et le bois de service.

Tableau 34 **Exploitation forestière par Adjudication**

EXPLOITATION FORESTIERE	Réalisations			Variation 2014/2013
	2012	2013	2014	
Nombre de sites de Gestion Forestière Durable (KoloAla) mis en place	5	-	-	
Nombre de Conventions d'exploiter délivrés	3	6	19	216,7
Superficie exploitée, Convention d'exploiter(en ha)	450	769	2 441,50	217,5
Redevances perçues sur permis et convention d'exploiter (en Ariary)	142 666 816	195867880	696901640	255,8

Source : Rapports DREF/DVRN(SABVRGF)/DGF

Dix-neuf (19) lots forestiers ont été légalement adjugés au cours de l'année 2014 dont (05) se trouvent dans la Région de Menabe, (04) dans la région de Bongolava , (02) dans la région d'Atsimo Andrefana , (01) dans la région d'Alaotra Mangoro, (03) dans la région de la Haute Matsiatra, (01) dans la région d'Analamanga, (01) dans la région de Melaky, (01) dans la région d'Analajirofo et (01) dans la région de Sava.

Situation des Exportations des produits forestiers en 2014

D'une manière générale, la valeur de l'exportation des produits forestiers pour l'année 2014 a diminué de 22,7% par rapport à celle de l'année précédente. Cette diminution est justifiée par la diminution des valeurs des bois de palissandre et des produits accessoires.

L'exportation des huiles essentielles et des plantes médicinales a contribué à la plus grande partie des valeurs des exportations des produits forestiers, soit 78,65% de la valeur totale.

L'exportation des produits accessoires contribue le moins avec 0,03% de la valeur totale. Les bois de toutes espèces autres que les bois de pin et de palissandre, dominés par les Bois d'Arakaraka, de Keshya et de Hintsina occupent plus de la moitié de la totalité de la valeur d'exportation des produits principaux, soit 59%.

Concernant les produits finis, l'exportation des produits et articles artisanaux occupe plus de 2/3 de la valeur totale des produits finis, soit 78,3%, les mobiliers ayant pris une part non négligeable.

Concernant les produits faunistiques et floristiques, leurs exportations ont diminué à titre provisoire de 20,7% cette année 2014 par rapport à l'année précédente.

Tableau 35 Synthèse de l'évolution des recettes d'exportation des produits forestiers (PFL et PFNL CITES et non CITES), en Ariary

Type de produits	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	Redevances perçues 2014
Bois de pin	2 909 723 019	548 888 045	42 794 034	43 298 375	6 764 760
Bois de palissandre	105 023 620	6 997 512	41 464 960	3 707 851	599 109
Bois ordinaire	-	-	625 659	37 406 992	561 105
Autres bois	129 125 854	121 398 877	99 947 401	121 620 835	1 921 308
Produits finis	879 997 539	1 043 036 330	1 308 740 266	1 704 628 946	26 871 527
Produits accessoires	32 266 283	33 829 988	20 036 980	5 523 104	423 724
Huiles essentielles et plantes médicinales	14 625 480 845	9 633 440 198	19 574 866 571	14 384 371 118	345 610 970
Faune et Flore	439 555 622	575 484 138	790 523 458	626 502 112	46 778 660
TOTAL	19 121 172 782	11 963 075 088	21 878 999 329	16 927 059 333	429 531 163

Source : Direction de la Valorisation des Ressources Naturelles/DGF

Situation des indicateurs prioritaires

Le Ministère a changé ses indicateurs prioritaires pour l'année 2014 suite aux priorités et contraintes qui puissent entraîner un frein sur l'atteinte des objectifs. A cet effet, les sept indicateurs techniques ont été retenus tout en répondant aux programmes et objectifs assignés.

Tableau 36 Indicateurs de résultats prioritaires

Défi	Libellé de l'indicateur	Objectif 2014	Réalisation: 2014	Taux de réalisation
1	Suivi écologique effectué dans les Aires Protégées (Nombre)	40	12	30%
2	Superficies reboisées et restaurées (ha)	5 000 ha	4 921,23	98.43%
3	Surfaces incendiées (%)	< à 200 000 ha	161 437,84	100%
4	Nombre de contrôle forestier et environnemental effectué	350	617	176.29%
5	Plainte environnementale traitée (Nombre)	36	52	144.45%
6	Activité d'IEC environnementale promue (Nombre)	10	26	260%
7	Projet contribuant dans la lutte contre les impacts du changement climatique ayant obtenu un financement (Nombre)	6	1	16.67%

Source : Direction de la Valorisation des Ressources Naturelles/DGF

Les objectifs du Ministère ont été en général atteints pour l'année 2014, même pour le reboisement, qui enregistre une diminution progressive des superficies reboisées depuis 2009, par le retrait des investisseurs et des bailleurs en matière de reboisement et par la diminution du montant alloué au reboisement par l'Etat ces deux dernières années.

II 1 4 5 Réalisations financières

Le taux d'engagement du MEEMF pour le financement interne est de 84.64%. La situation d'engagement sur financement externe n'est pas encore disponible faute de factures fournis au niveau de projet pour la régularisation des écritures.

II 14 6 Constraintes et problèmes rencontrés

Même si quatre indicateurs sur les sept prévus ont été atteints, la réalisation des activités au niveau du Ministère a rencontré des problèmes et des contraintes à savoir :

- l'insuffisance du budget alloué pour l'e-Gouvernance afin d'assurer l'internet au niveau des Directions régionales ;
- la diminution de l'enveloppe financière du Ministère au cours de l'année, due au blocage budgétaire ;
- le retard de remontée des données et flux d'informations ;
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers empêchant la réalisation de certaines activités comme la mise en œuvre des activités Koloala et le processus d'adjudication ;
- les exploitations, exportations et transports illicites des produits forestiers (tortues, bois de roses, ...) malgré l'existence de textes réglementaires et des contrôles ;
- la recrudescence des exploitations minières illicites (saphir, or, ...) dans les Nouvelles Aires Protégées ;
- le faible investissement en matière de reboisement et de restauration forestière ;
- L'absence de connexion internet/intranet au niveau des DREEFs a des impacts négatifs sur la performance des DREEFs en matière d'Engagement des dépenses; et
- le changement de nomination de certains acteurs budgétaires suite à la nomination de nouveaux responsables au cours de l'année.

II 14 7 Perspectives 2015

Les orientations du Ministère pour 2015 se traduisent par la continuité des actions engagées et par la mise en place d'une vision stratégique tenant compte de tous les déficits constatés au niveau de la mise en œuvre de la politique environnementale et forestière.

Pour ce faire, le Ministère s'engage à prendre des dispositions pour répondre à ces attentes légitimes au cours de l'année 2015 entre autres :

- La mise en place d'une Administration responsable et efficace ;
- Le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans le secteur ;
- La garantie du retour de la confiance des partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux ;
- La réalisation de la déclaration présidentielle à Sydney lors du congrès des parcs en 2014, ayant trait à la mise en protection définitive des aires protégées déjà créées en 2010 et le triplement du nombre des aires protégées marines créées.
- La continuation de l'assainissement du secteur des bois précieux en toute transparence, en collaboration avec toutes les entités concernées qu'elles soient publiques, issues du secteur privé ou de la société civile, aussi bien nationales qu'internationales ; et
- Le renforcement du système de gouvernance et de protection de l'environnement

Les actions à entreprendre dans l'immédiat sont les suivantes:

- La protection définitive des aires protégées déjà créées en 2010 ;
- La réalisation des 25ha de reboisement par région inscrit dans le RRI ;
- Le renforcement de la vulgarisation du décret sur l'interdiction des sacs et sachets plastiques ;

- La mise en place des mécanismes de participation pour tous à la reforestation, au reboisement et à la lutte contre les feux de brousse ;
- L'institutionnalisation du concept Koloala relatif à l'exploitation forestière ;
- L'élaboration et la mise à jour des textes et cadres réglementaires et l'élaboration d'une nouvelle politique forestière et du Code forestier ;
- Le suivi-évaluation du système de traçabilité des produits de l'exploitation forestière ;
- La continuation des efforts sur les actions d'IEC en mettant en exergue l'importance de la biodiversité, les impacts des actions menées sur le climat, le sol, l'air, les faunes et flores, l'eau et la mer et sur l'homme.
- la Réactualisation de l'argus sur l'exportation des produits artisanaux ; et
- La relance pour la remise de copies des factures à l'Administration par les projets aux financements extérieurs.

II 2 SECTEUR SECONDAIRE

II 2 1 ENERGIE

Le secteur de l'Energie, considéré comme moteur du développement économique, fait partie des priorités de la Politique Générale du Gouvernement. Pour manifester cette volonté et redynamiser le secteur, le Ministère de l'Energie déploie des efforts pour entamer les processus de concrétisation des actions à la suite des négociations avec tous les acteurs pour la mise à jour de la politique énergétique et la recherche de solutions inhérentes aux problèmes de la JIRAMA ainsi que la réussite de la transition énergétique.

II 2 1 1 Objectifs

Les principaux objectifs du secteur énergie consiste à :

- Renforcer les prestations de service public ;
- Encourager et faciliter l'exploitation des ressources d'hydrocarbures du pays ;
- Renforcer la bonne gouvernance et sécuriser les investissements privés ;
- Augmenter l'accès à l'électricité tant en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- Satisfaire durablement les besoins en bois énergie ;
- Promouvoir l'exploitation rationnelle des sources d'énergie locales ;
- Renforcer l'appui au développement du secteur énergie ; et
- Promouvoir l'économie d'énergie/efficacité énergétique.

II 2 1 2 Moyens et mesures

Les moyens et mesures mis en œuvre permettent de déployer les efforts sur :

- La garantie du climat d'investissements stable afin d'inciter les opérateurs ;
- L'amélioration du Partenariat Public-Privé ;
- Le renforcement du cadre juridique et institutionnel favorable aux investissements ;
- L'assainissement de l'état financier de la JIRAMA vis-à-vis des opérateurs privés; et
- La réduction des pertes techniques et non techniques en promettant l'hydroélectricité (mise en place de mini-centrales hydrauliques en remplacement des centrales thermiques).

II 2 1 3 Principales réalisations en 2014

En 2014, la production d'électricité a cru de l'ordre de 4,2% par rapport à l'année précédente. En effet, elle a été de 1 483,0 millions de KWh en 2014 si 1 423,4 millions de KWh d'énergie électrique n'a été produite en 2013. Toutefois, la structure montre que l'énergie produite par les centrales hydrauliques est encore plus importante (59,4%) que celle des centrales thermiques (40,6%). En général, le prix de l'électricité produite a connu une hausse de 1,5% durant toute l'année.

Pour la période de janvier à novembre 2014 cumulée, la quantité de pétrole importée s'élève à 625 775 TM, soit une hausse de 18 587 TM (+3%) comparée à la même période de 2013. Quant au prix unitaire CAF en devise, il diminue de 39 USD/TM (-4%). Ainsi, la facture pétrolière passe de 597 008 k.USD en 2013 à 590 594 k.USD en 2014, soit une baisse de 6 415 k.USD (-1,0%). La forte dépréciation de l'Ariary en 2014 renverse cette tendance et augmente ainsi la facture pétrolière convertie en monnaie nationale passant de 1 307 112 M° Ariary en 2013 contre 1 410 488 M° Ariary en 2014, soit une hausse de 8%.

Tableau 37 Consommation des produits énergétiques de 2010 à 2014

Rubriques	Unité	2010	2011	2012	2013	2014
Consommation d'Electricité	millions de KWh	844,0	883,8	929,8	954,8	994,8
Basse tension	millions de KWh	500,1	525,6	584,1	536,0	552,9
Ménages	millions de KWh	437,6	453,6	512,6	469,0	477,2
Autres basses tensions	millions de KWh	62,5	71,9	71,5	67,0	75,6
Moyenne tension	millions de KWh	343,8	358,2	345,6	411,8	432,9
Mines, énergie et eaux	millions de KWh	58,2	38,4	0,1	69,7	46,4
Industries textiles et de cuir	millions de KWh	46,8	93,2	49,5	56,1	112,6
Autre moyenne tension	millions de KWh	238,8	226,5	296,0	286,0	273,7
Consommation de Produits Pétroliers	Milliers de m ³	705,7	792,9	820,5	817,0	843,9
Gaz	1000 TM*	7,0	7,1	10,4	13,0	13,5
Essence Aviation	Milliers de m ³	0,5	0,6	0,6	2,0	0,4
Jet fuel	Milliers de m ³	60,4	73,5	75,2	65,6	70,7
Super Carburant	Milliers de m ³	45,0	52,1	120,1	124,9	123,7
Pétrole Lampant	Milliers de m ³	51,6	55,4	48,7	32,0	28,2
Gaz Oil	Milliers de m ³	386,9	430,8	454,8	472,4	519,1
Fuel Oil	Milliers de m ³	91,1	110,0	110,6	107,1	88,2

Sources : Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA) et Office Malgache des Hydrocarbures (OMH). Tableau de Bord de l'Economie (TBE), INSTAT

*TM : tonnes métriques

En général, la consommation d'électricité a augmenté de l'ordre de 4,2% en 2014 par rapport à l'année dernière. La consommation des moyennes et hautes tensions ont suivi cette tendance accusant une hausse de 5,1% et celle de la basse tension de 3,2%.

Les efforts de remise à niveau des centrales de production de la JIRAMA ont été maintenus par la programmation de l'achat de matériels techniques, mais la spécificité des matériels techniques demandés n'a pas permis l'activation de la procédure d'acquisition.

Des missions et descentes sur terrain au niveau des sites de production d'électricité de la JIRAMA et des projets d'électrification rurale ont été réalisées. Ces missions ont permis de mieux appréhender les problèmes auxquels sont confrontés la JIRAMA qui se traduisent par des délestages et des difficultés financières de la société. Dans l'objectif d'accroître l'accès à électricité en milieu rural, les contraintes de l'ADER ainsi que les fournisseurs d'énergie ont été aussi abordées.

Des efforts pour le développement des énergies alternatives et renouvelables ont été promus. En effet, l'exemple de la production de charbon suivant un système amélioré de carbonisation et l'exploitation d'énergie de source éolienne dans la région DIANA ont été réalisés.

En 2014, le marché pétrolier a augmenté de 3,3% avec un volume total de 843 864 m³ contre 816 986 m³ en 2013. Cette hausse est attribuable aux ventes de Gaz Oil et de Jet Oil. Toutefois, la tendance a été corrigée par la baisse importante de l' Essence Aviation, du Full Oil de la JIRAMA causée par la panne technique de certaines de ses centrales thermiques ainsi que par la baisse du niveau d'activités de QMM. Aussi, la consommation du Pétrole Lampant continue à baisser depuis le deuxième semestre 2012.

La hausse de la consommation du GO est liée (i) aux activités du transport, des ménages et des industries ; (ii) à la sollicitation accrue des centrales thermiques en Gaz Oil face aux pannes de celles en Fuel Oil ; et (iii) à la demande du secteur minier, précisément le Gaz Oil utilisé par Ambatovy contrairement à celui de QMM qui est en baisse ces deux dernières années.

La baisse progressive du cours du pétrole brut constatée depuis fin juin 2014 se poursuit en novembre. Le Brent avoisine les 60\$/bbl, niveau le plus bas jamais atteint depuis mai 2009. Toutefois, de son côté, la dépréciation de l'Ariary à partir d'octobre 2013 continue jusqu'en novembre 2014. En

effet, la monnaie nationale a baissée de 3,04% face au dollar en novembre comparé à son niveau d'octobre.

Cependant, les prix à la pompe ont augmenté de 134 Ar/L en moyenne au cours des dix (10) derniers mois de 2014. Selon l'OMH, la hausse des cotations internationales et la dépréciation de l'Ariary devraient respectivement provoquer une hausse mensuelle de 30 Ar/L et de 264 Ar/L en moyenne durant cette période.. Compte tenu de la quasi-stabilisation des prix, l'écart entre les prix calculés et les prix à la pompe se chiffrent en novembre 2014 à 250 Ar/L (Super Carburant), 240 Ar/L (Pétrole Lampant) et 510 Ar/L (Gaz Oil), soit en moyenne 415 Ar/L. La baisse des cotations internationales à partir de juin n'a pas été suffisante pour contrer l'effet de la dépréciation massive de l'Ariary sur les prix des carburants. En conséquence, malgré la baisse des cours internationaux du pétrole brut, l'ensemble des paramètres des prix ne permet pas encore d'envisager d'une manière objective, une diminution des prix à la pompe.

II 21 4 Contraintes et problèmes rencontrés

Certains indicateurs de performance, comme le taux d'investissements privés dans le secteur énergie ainsi que le taux de satisfaction des acteurs du secteur accusent une certaine baisse. Les opérateurs privés expriment simplement leurs intérêts à investir à Madagascar mais les investissements ne sont pas effectifs.

Certains des indicateurs n'ont pu être mesurés car les activités y afférentes n'ont pas bénéficié de crédits dans la Loi de Finances rectificative de 2014. Il s'agit principalement de l'indicateur « Part de surface des forêts de plantation à des fins énergétiques ».

Des problèmes administratifs tels que l'insuffisance des moyens humains et matériels et la mauvaise utilisation des ressources existantes sont en cours de résolution. Par contre, les problèmes techniques et financiers persistent.

II 21 5 Perspectives pour 2015

Le gouvernement, surtout les ministères responsables, prévoient de poursuivre les études sur le projet de loi sur l'agro carburant et l'amélioration de la loi sur la filière « Ethanol ». Six (6) programmes sont retenus comme prioritaires :

- Programme d'électrification rurale par énergies renouvelables ;
- Programme d'économie d'énergie ;
- Programme de vulgarisation des foyers économies (sensibilisation de tous les acteurs) ;
- Programme de développement de la technique améliorée de carbonisation (sensibilisation de tous les acteurs, poursuite de la vulgarisation) ;
- Reboisement à des fins énergétiques (identification des sites et espèces adaptés, plantations et suivi post plantation) ; et
- Programme de développement de l'utilisation de l'éthanol combustible en substitution du charbon de bois (sensibilisation de tous les acteurs, sécurisation de l'approvisionnement)

II 22 MINES

Le secteur minier constitue l'un des principaux secteurs porteurs dans l'économie nationale. En effet, il apporte des ressources fiscales pour l'Etat, pourvoit d'important emploi, assure le développement des infrastructures, corrige le déficit chronique de la balance commerciale et contribue au développement des collectivités locales.

Les travaux d'exploration dans le secteur pétrolier commencent à s'accélérer. Les investisseurs internationaux affluent et s'intéressent surtout aux bassins sédimentaires de Madagascar ces dernières années.

II 2 2 1 Objectifs

Le Ministère en charge du développement du secteur Mine et Pétrole 's'est fixé les objectifs suivants :

- Augmenter les recettes minières ;
- Augmenter le revenu national ainsi que celui des collectivités décentralisées ;
- Augmenter les revenus des industries minières
- Renforcer la promotion des investissements miniers ; et
- Multiplier la contribution des industries minières dans la construction des infrastructures de base (route, port, électricité, télécommunications, ...) ainsi que des infrastructures sociales (école, centre de santé de base, ...).

II 2 2 2 Moyens et mesures

Les moyens et mesures concernent : (i) le renforcement de capacités des employés du ministère ; (ii) la maîtrise de la circulation des substances minières exploitées illicitement ; (iii) les missions d'Information Éducation Communication (IEC) dans quelques régions de l'Ile ; et (iv) la collaboration avec des organismes internationaux à l'instar de la Banque Mondiale sur la mise en place de la comptabilité du capital naturel (projet WAVES).

Pour l'optimisation des retombées et la garantie de l'efficience des démarches entreprises, des actions prioritaires ont été choisies :

- Le suivi des activités des grandes mines à Madagascar ;
- L'assainissement du secteur minier ;
- La gestion durable des ressources minières ;
- Les activités d'appui et d'assistance aux opérateurs miniers ;
- Les activités d'information, d'éducation, et de communication ;
- Les activités régionales ;
- La coordination des activités des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine de la gestion des ressources minières ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs et mécanismes efficaces d'intervention pour anticiper et résorber au mieux les problèmes de ruées ; et
- L'élaboration et le contrôle des indicateurs de suivi à travers des statistiques fiables pour les défis de développement durable.

II 2 2 3 Principales réalisations en 2014

Les opérateurs miniers ont réalisé des recettes d'exportation minière de 477,6 Milliards d'Ariary, soit une performance de 138,8% par rapport à la prévision de 2014. Le Ministère des Mines et des hydrocarbures, quant-à-lui, n'a recouvré que 1,9 Milliards d'Ariary de redevances minières, soit un manque à gagner de 67,2% par rapport à la somme prévue pour la même année.

Les principaux produits sont donnés dans le tableau suivant. Il est à signaler que fautes d'informations fiables sur les productions minières, les exportations qui ont passées par le contrôle des services de douane les représentent.

Tableau 38 Exportation des Produits Miniers en 2013 et 2014

PRODUITS MINERAUX (en millions d'Ariary)	2013	2014	Variation (en %)	Structure (en %)
GRAPHITE	13 221	11 872	-10	0,5
MICA	6 602	7 233	10	0,3
MINERAIS DE CHROME	45 013	43 666	-3	2,0
MINERAIS DE THORIUM	-	-	-	-
PRODUITS PETROLIERS	193 529	197 315	2	9,0
QUARTZ	674	348	-48	0,0
SELS	863	2 604	-9	0,1
MINERAIS DE TITANE	165 629	149 444	-10	6,8
MINERAIS DE ZIRCONIUM	43 727	43 078	-1	2,0
EMERI, CORINDON, GRENADE, AUTRES ABRASIFS	4 384	5 640	29	0,3
PIERRES DE TAILLE OU DE CONSTRUCTION	7 705	6 587	-15	0,3
MINERAIS DE CUIVRE	667	16	-98	0,0
MINERAIS DE NIOBIUM, ANTALÉ, VANADIUM	3 298	565	-83	0,0
AUTRES PRODUITS MINERAUX	3 415	509	-85	0,0
PIERRES FINES INDUSTRIELLES	61 236	64 853	6	2,9
NICKEL	824 777	1 434 948	74	65,1
COBALT	121 134	209 844	73	9,5
OR	-	-	-	-
AUTRES PIERRES ET METAUX	12 864	25 151	96	1,1
ENSEMBLE	1 510 738	2 203 674	46	100,0

Source : Statistiques de la Direction Générale de Douanes. MFB.

La hausse de 46% de la valeur des exportations des produits en 2014 par rapport à l'année précédente provient surtout des recettes issues du nickel et du cobalt qui constituent respectivement de 65% et de 9,5% de l'ensemble des exportations en 2014. Les autres produits tels que les minéraux de Titane, de Chrome, de Zirconium, de Cuivre, des pierres de taille et/ou de construction, et du Graphite ont enregistrés des variations négatives, expliquées surtout par la réduction de leurs volumes exportés.

Le pays possède au total 249 blocs pétroliers dont 24 avaient été attribués à des compagnies pétrolières pour des travaux d'exploration à l'instar d'Exxon Mobil, Tullow Oil, Madagascar Oil et Afren. Actuellement, toute attribution de licence d'exploration est suspendue afin d'assainir et de mettre en œuvre un état des lieux du secteur pétrolier. Le code pétrolier sera réactualisé titre de l'exploitation minière.

En termes d'hydrocarbures, le pays dispose de 988 000 Km² de bassins sédimentaires on shore et offshore qui s'étalent principalement sur les côtes Nord-Est et Ouest du pays. 445 000 Km² ont fait l'objet de travaux de recherche, soit un taux de couverture de 45,0%. 9 compagnies internationales opèrent dans 19 blocs on shore et 7 autres dans 6 blocs offshores. Le montant des investissements dans l'exploration pétrolière réalisés entre 2004 et 2013 est estimé à 1,5 milliards de Dollar. En revanche, 225 blocs offshore et 4 on shore feront prochainement l'objet d'appels d'offres.

Par ailleurs, 07 grands projets miniers sont en phase d'exploration. Il s'agit du Fer de Soalala, des terres rares d'Ampasindava, du Charbon de la Sakoa, de l'Or de Maevatanana et Betsiaka, du Sable minéralisé de Ranobe, du Vanadium à Fotadrevo et du Bauxite de Manantenina.

II 2 2 4 Constraintes et problèmes

Les ruées vers des exploitations illicites continuent à cause du gel de la délivrance de permis miniers. La pauvreté, soutenue par la sous-administration, ne fait que les amplifier. Le cadre légal et réglementaire sur les hydrocarbures n'est pas encore mis en place.

Les débats sur les problématiques liées à l'efficience ou pas de la législation minière se manifestent fréquemment. Il est difficile d'asseoir quoi que ce soit du fait de l'instabilité politico-socio-économique.

II 2 2 5 Perspectives pour 2015

Les activités minières actuelles et l'importance de la préservation des ressources naturelles encouragent les gouvernants à continuer d'élaborer des outils plus performants, pour mieux cerner le secteur. En 2015, sept (7) actions prioritaires seront poursuivies, à savoir :

- L'élaboration de la nouvelle politique minière ;
- La décentralisation effective de l'administration minière (gestion de proximité) ;
- La réévaluation des potentiels miniers ;
- Le renforcement de la protection des ressources minérales ;
- Le renforcement de la gestion de l'or ;
- La veille technologique pour améliorer la situation des artisans miniers (petites mines) ;
- La création d'écoles pilote

II 2 3 INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Les attributions et l'organisation du Ministère de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et des Petites et Moyennes Entreprises (MIDSPPME) lui permettent de disposer et de mettre en applicabilité des méthodes d'approche appropriées et efficaces pour que les opérateurs puissent travailler avec assurance et visibilité. Pour le développement du Secteur Privé et de l'industrie, le Ministère s'atèle aux principes de transfert de technologie, de la compétitivité et de l'intégration de Madagascar dans l'économie mondiale.

II 2 3 1 Objectifs

Le Ministère en charge du développement industriel poursuit les objectifs établis auparavant à savoir :

- Promouvoir les PME/PMI et les coopératives ;
- Appuyer la densification des industries de transformation ;
- Promouvoir et sécuriser l'investissement ;
- Dynamiser le secteur industrie ;
- Promouvoir l'Innovation et les Nouvelles Technologies ;
- Assurer l'exécution des engagements social, environnemental, technique et économique du secteur privé et des industries ;
- Assurer la redynamisation des Industries à participation de l'Etat ; et
- Concrétiser une relation étroite entre le secteur privé et les industries à travers la mise en place d'un système de gestion des recours d'urgence du secteur privé

II 2 3 2 Moyens et mesures

Les moyens et mesures idoines pour l'atteinte de ces objectifs sont les suivants:

- l'amélioration de la coordination au niveau de l'exécution des activités et de la transmission des informations ;
- la négociation à priori et l'attente de la ratification de l'APPI par le Trésor de Canada ;
- la descente pour sensibilisation, en attente de l'achèvement de la planification opérationnelle ;
- Les évaluations sur site pour Antananarivo en priorité avant les descentes en province ;
- L'initialisation de la stratégie de relance et lancement des appels à manifestation d'intérêt ;
- la poursuite des descentes et rencontres avec les opérateurs économiques de toutes les régions de Madagascar afin d'établir des dialogue/écoute de leurs attentes en vue du développement de leurs secteurs d'activités ; et
- la rédaction d'un PIP pour la recherche de marchés et d'opportunités pour les Coopératives, MPME, et PME

II 2 3 3 Principales réalisations en 2013

Les actions de promotion et de marketing sur les opportunités d'investissements à Madagascar ont été poursuivies. Un APPI avec la Suisse a été ratifié. D'autres avec le Canada et la Thaïlande ont été renégociés.

La priorité était de mettre en place la base de données des coopératives. Vingt et un (21) responsables régionaux ont pu être dotés d'une formation. Toutefois, sept (7) sur les cinquante (50) coopératives seulement ont bénéficié de renforcement de capacités.

Pour la dynamisation du secteur industrie, 685 attestations de destination et d'autorisations d'opération ont été délivrés. Soixante-quinze (75) unités de transformation ont été mises en place. Six (6) entreprises franches et une entreprise de service ont été également agréées. Soixante-quinze (75) dossiers ont été traités pour l'innovation et les nouvelles technologies. Treize (13) permis environnementaux ont été délivrés. Des descentes sur terrain en coopération de l'ONE ont été ainsi effectuées. Les actons entreprises ont pour but d'assurer l'engagement social, environnemental, technique et économique du secteur privé et des industries.

En ce qui concerne la redynamisation des industries à participation de l'Etat, les nouveaux statuts de SIRAMA et SIRANALA ont été adoptés. La nomination du Directeur Général de la SIRANALA et des membres du Conseil d'Administration de la SIRAMA a été effectuée. Les stratégies de relance de la SIRAMA et CNIA ont été adoptées.

Certains problèmes du secteur privé et des sociétés à participation de l'Etat ont été résolus (pollution, investissement, personnel, foncier). Cette initiative permet de concrétiser la relation étroite entre l'Administration et les industries à travers la mise en place d'un système de gestion des recours d'urgence du secteur privé.

Les branches performantes

La contribution de la branche à la croissance du secteur secondaire constitue le critère de sélection des branches performantes pour l'année 2014. Celles qui ont une contribution supérieure à zéro sont supposées performantes. Elles sont au nombre de huit (9) énumérées avec leurs contributions respectives à la formation du PIB figurées dans le tableau suivant.

Tableau 39 Branches performantes en 2014

RUBRIQUES	Contribution (%)	Croissance Annuelle (%)	
		2013	2014
Agro-industrie	0,1	11,4	2,0
Indus. Extractive	6,2	219,2	25,9
Énergie	0,5	5,6	4,2
Indus. Alimentaire	0,4	3,0	2,7
Indus. Boissons	0,7	3,2	4,0
Indus. Tabac	0,1	-12,4	3,0
Matériaux de Construction	0,1	-7,7	3,3
Indus. Métalliques	0,1	-8,7	3,0
Zone Franche Industrielles (ZFI)	0,2	5,9	2,1
Ensemble	8,4		

Source : MEP/DGE/DEME

Les branches performantes apportent 8,4% à la croissance du PIB du secteur secondaire qui est de 8,5% en 2014. La branche la plus performante est celle de l'industrie extractive. Les autres branches d'activités comme les industries alimentaires et de boissons ont constaté que le climat des affaires commence à s'améliorer. Cependant, les facteurs limitant leurs productions sont multiples et concernent entre autres l'insuffisance de la demande, l'insécurité, la concurrence déloyale, la pression fiscale et le coût élevé et l'insuffisance de la production d'énergie (le délestage).

Les branches non performantes

Neuf (9) branches d'activités restent non performantes. Le tableau suivant les met en évidence avec leur contribution à 0,1% à la formation du PIB du secteur secondaire.

Tableau 40 Branches non performantes en 2014

RUBRIQUES	Contribution (%)	Croissance Annuelle (%)	
		2013	2014
Indus. Corps gras	0,0	6,6	0,5
Pharmacie	0,0	-6,6	1,5
Indus. Textile	0,0	0,5	1,7
Indus. Cuir	0,0	0,6	1,4
Indus. Bois	0,0	3,3	3,0
Matériels de Transport	0,0	2,0	2,0
Appareil Electrique	0,0	1,0	1,0
Indus. Papier	0,0	2,9	1,0
Autres	0,0	2,0	1,0
ENSEMBLE	0,1	-	-

Source : MEP/DGE/DEME

Les industriels opérant dans ces branches continuent de subir les contraintes et problèmes liés à la situation post-crise socio-économique. Certains d'entre eux ont déclaré que le climat des affaires n'est pas encore favorable. Certaines unités réduisent leurs heures de travail en raison de la cherté de leurs produits par rapport aux produits importés qui ne suivent pas forcément les normes requises. D'autres risquent même de fermer leurs portes.

II 2 3 4 Contraintes et problèmes

La communication et sensibilisation du secteur privé et des opérateurs locaux pour se préparer et s'adhérer à l'AGOA ne sont pas encore suffisantes. Par ailleurs, le Ministère, nouvellement créé, ne disposant pas d'assez de cadres et de localité propre, a du mal à mettre en place le serveur des différentes bases de données. A cela s'ajoute l'insuffisance de moyens pour les descentes sur terrains. Enfin, la reconnaissance des opérateurs sur le rôle du ministère dans l'octroi de l'autorisation d'opération ou de simple déclaration selon le type d'installation industrielle en vue de la gestion de leurs pollutions n'est pas acquise.

II 2 3 5 Perspectives pour 2015

Pour l'année 2015, le Ministère va poursuivre ses objectifs. A cet effet, les perspectives évolueront autour de trois axes : les priorités, les relances et les nouvelles créations.

Les priorités concernent :

- Le traitement des dossiers à caractère urgent à savoir : filière coton, sucre, AGOA, MOPIVOVE ; et
- La poursuite des activités de négociation sur les Accords de Promotion et Protection des Investissements (APPI) ;

Les relances touchent :

- L'application des textes sur les investissement, les Zones et entreprises franches ;
- La relance des activités des entreprises sous tutelle du MIDSPPME ;
- La collaboration à la mise en œuvre du programme régional de promotion des investissements en Afrique ;
- L'appui à la création des entreprises à vocation exportatrices ; et
- L'accompagnement des Investisseurs dans la réalisation de leurs initiatives.

Les nouvelles créations se focalisent sur :

- La conception d'un projet de Politique Nationale sur les Propriétés Intellectuelles (PNPI) ; et
- La conception d'un projet de texte sur la publicité de boissons alcoolisées.

II 3 SECTEUR TERTIAIRE

II 3 1 BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Le Ministère des Travaux Publics (MTP) a axé ses activités sur la base de la Politique Générale de l'État (PGE), il s'agit de l'Accélération de la Croissance Inclusive, la Promotion de l'Emploi, et le Développement du Territoire.

II 3 1 1 Objectifs

- Soutenir les activités productives ;
- Développer les infrastructures économiques ;
- Réhabiliter les infrastructures routières, ferroviaires, et fluviales.

II 3 1 2 Actions et mesures

Pour atteindre ces objectifs, les actions et mesures sont axées sur l'investissement routier, la maintenance et l'institution.

Actions en Matière d'Investissement

En matière d'investissement routier, les actions sont orientées vers les travaux de réhabilitation et entretien périodique des chaussées et ponts.

Les projets en cours ou à démarrer pour l'année 2014, pour environ 129 Km, concernent:

- Avec le financement de la Banque Mondiale :
 - Réhabilitation de ponts : Kamoro, Betsiboka et autres ouvrages sur la RN4, Mahavavy et Mananjeba sur la RN6,
 - Travaux post cycloniques de routes : RN4, RN6, RN7, RN25
 - Acquisition de ponts métalliques modulaires
 - Poursuite des travaux de construction et d'aménagement de stations de pesage
- Avec le concours de la Banque Africaine de Développement :
 - Réhabilitation de routes : RN9 (107 Km)
 - Réhabilitation de ponts : Pomay sur la RN35, Befandriana sur la RN9
- Avec le financement de l'Union Européenne :
 - Travaux HIMO sur la RN12A (52 Km)
 - Travaux post cycloniques : RN2, RN6, RN7, RN43, RN1
- Avec le financement de la BADEA :
 - Actualisation des études pour la RN 43
 - Réhabilitation de la RNS21 à Sainte Marie

Actions en Matière de Maintenance Routière

En 2014, la prévision des travaux d'entretien courant dépend des ressources reçues du Fonds d'Entretien et concerne:

- l'entretien courant de 10 920 km de Routes Nationales
- l'entretien courant de 675 km de Routes Rurales
- des travaux d'urgence.

Actions institutionnelles et activités support

Les principales actions se rapportent sur trois volets:

- Activités liées aux réformes et dispositifs institutionnels
- Activités connexes au développement routier
- Activités de facilitation et de promotion sectorielle

II 3 1 3 Réalisations pour 2014

La crise politique, devenue multiforme que le pays a vécue depuis 2009 n'a épargné aucun secteur intervenant dans les projets d'infrastructures. Bien que les bailleurs de fonds aient promis la reprise des financements extérieurs après la formation du nouveau Gouvernement, celle-ci n'a pas été effective en 2014.

Développement Routier

Réhabilitation et entretien périodique des Routes Nationales

Malgré l'objectif initial de réhabilitation et d'entretien périodique des Routes Nationales (129 Km) pour l'année 2014 qui semble insignifiant par rapport à la programmation annuelle des années d'avant crise, le taux de réalisation de l'ordre de 26 % (34 Km) reste faible.

Les principales réalisations concernent :

- les premières portions de routes de la RN9 dont les premiers coups de pelle ont été lancées cette année 2014,
- l'entretien périodique effectué sur la RN4, et
- l'inauguration de la RNS 21 à Sainte-Marie.

Les travaux de réparation des dégâts cycloniques sur les RNP2, 6, 7, la RNT 8, ont soutenus les travaux effectués sur les routes nationales sur un linéaire discontinu de 141 km.

Le MTP a pu financer l'entretien périodique de la RN2 et la RN5 et quelques travaux complémentaires sur la RNS21 sur ressources propres internes (RPI), soit un linéaire de route assez conséquent de 489 km.

Des dispositions transitoires sur le contrôle et les sanctions des surcharges routières ont débuté sur la RN2 Ter et sur la RN 4 à proximité des ponts métalliques de Kamoro et Betsiboka.

Réhabilitation et Entretien Périodique des Routes Rurales et des Voiries Urbaines

Faute de ressources financières face à l'ampleur des Routes Rurales (19 750 Km), aucun projet n'a été programmé pour l'entretien des routes rurales dans le PTA 2014. Les travaux de réhabilitation et d'entretien périodique restent très ponctuels. Un linéaire de 24,5 km a pu être effectué en matière de réhabilitation ou entretien périodique. La majeure partie des routes dites de désenclavement (certains RP, RC et RNT en terre) reste dans un état de dégradation totale.

Concernant les voiries urbaines, des réfections de routes ont été effectuées dans la ville de Toamasina, Antananarivo, Morondava et Mahajanga pour un linéaire total de 7,65 km. Le travail réalisé semble plutôt symbolique face à l'ampleur des besoins de réparation.

Entretien Courant (Maintenance Routière) des routes

Faute de projet d'entretien courant des routes rurales, l'enclavement de plusieurs communes rurales s'est aggravé. Toutefois, l'entretien courant des routes rurales dans le programme résiduel des 757 Km de RP dites « PST » figure parmi les conditionnalités des bailleurs de fonds.

A noter que le taux du RER prévu à 8 % depuis 2009 a été bouleversé et fixé suivant la nature des carburants : 8% pour l'essence (288 Ar/l) et 4% pour le gas-oil (129 Ar/l).

Actions institutionnelles et activités support

Les **textes et documents fondamentaux** (Charte Routière, Politique sectorielle, Stratégies de programmation) sont actualisés mais non approuvées à fin 2014.

Les **activités transversales**, en support du développement routier, ont également connu des ralentissements pour diverses raisons : restriction budgétaire, suspension des financements spécifiques des bailleurs de fonds, procédure de passation de marché. Ainsi, la campagne de relevé, de la consistance et de l'état du réseau routier (avec les indicateurs connexes) n'a pas été achevée ; les campagnes de comptage du trafic de véhicules n'ont pas pu être effectuées.

Au niveau de la gestion administrative et budgétaire, les projets d'investissement ont été défavorisés par les procédures et les régulations dont le taux de régulation des dépenses d'investissement sur financement interne a été fixé à 91 % au 4ème trimestre.

Indicateurs de résultats

La chute des indicateurs d'activités (en linéaire de km ou avancement de projets), liée au contexte de crise, s'étant encore aggravée en 2014 :

- le taux estimé de désenclavement des communes passe de 63% en 2011 à 45% en 2012. Cette situation se dégrade encore pour l'année 2014 à cause de l'inexistence de financement pour la réhabilitation ou l'entretien de la quasi-totalité des routes rurales classées (routes provinciales notamment), le taux de désenclavement pour cette année est évalué à moins de 40%
- La dégradation du réseau des routes nationales, du moins pour la partie en bon état, a été sous contrôle. Estimée à 26% à fin 2012, la partie en bon état est passée à 25% à fin 2014. Cette situation résulte de la continuité du financement de l'entretien courant par le FER, malgré les problèmes de collecte de RER auprès des compagnies pétrolières. La baisse d'un point est attribuée au retard du déblocage des fonds pour l'entretien courant, anéantissant tous les programmes d'entretien de 2014.

II 3 1 4 Contraintes et problèmes

Sur le plan opérationnel, l'exécution des projets routiers est confrontée à des problématiques complexes qui handicapent sa productivité :

- La réalisation des projets routiers programmés, en période d'activités de pointe, reste tributaire de l'insuffisance d'opérateurs internationaux de grande envergure alors que les nouvelles entreprises installées connaissent souvent des problèmes d'adaptation techniques et organisationnels.
- Les PME, quant à elles, ne sont pas toujours professionnellement organisées ni matériellement équipées malgré les efforts sectoriels de renforcement de capacité. De ce

fait, elles sont systématiquement handicapées dans les appels à concurrence des grands travaux dont les conditions des marchés privilégient les moins disant tout en requérant un niveau minima de chiffre d'affaires.

- Par ailleurs, le coût des travaux sur les routes nationales bitumées est généralement assez élevé du fait, d'une part, des contraintes de spécifications techniques et, d'autre part, de la variation difficilement maîtrisable du prix des intrants (bitume, acier, ciment, ...). Des efforts sont mis en œuvre pour l'utilisation de nouveaux intrants et de matériaux locaux, mais ils restent pour le moment au stade expérimental.
- Les procédures administratives et budgétaires, nonobstant les multiples réformes, ne sont pas toujours de nature à améliorer l'efficacité d'exécution des programmes. On peut citer : les contraintes de la régulation trimestrielle, les exigences administratives de visa préalables ou de non objection des dossiers (particulièrement renforcées depuis 2010), mais également l'insuffisance de diligence au niveau de certains gestionnaires de projets.
- Enfin le patrimoine routier est systématiquement soumis aux aléas climatiques (dégâts cycloniques, ...) et depuis quelques années au phénomène d'incivisme avec destructions et vols d'ouvrages (buses métalliques, platelages de ponts, panneaux de signalisation, ...).

II 3 1 5 Perspectives 2015

Conformément au Plan National de Développement, la programmation des activités du MTP considère la période intérimaire 2015-2016 incluant les programmes d'urgences présidentielles, et l'horizon à moyen terme 2017-2019 qui est l'échéance quinquennale des objectifs de développement.

Les activités mis en œuvre par le MTP contribuent à l'axe stratégique PND3 « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement »

Mais le MTP entend également contribuer aux autres composantes d'objectifs et défis du PND et plus particulièrement « bonne gouvernance, redevabilité, lutte contre la corruption, décentralisation (axe 1), création d'emploi » (axe 3 et 4).

Les objectifs spécifiques définis par le MTP sont les suivants :

- maintenir le réseau des routes nationales (RN) en bon état de circulation dont « zéro nid de poule » pour les réseaux structurants (RN2, RN4, RN6, RN7),
- assurer la connectivité du réseau des routes rurales (RR) pour le désenclavement des zones de production ; ce qui implique l'effectivité d'une stratégie sectorielle de développement des routes rurales,
- assurer une mise en œuvre adéquate des mesures connexes (environnementales, normatives, ...) et d'accompagnement (communication, renforcement de capacité, facilitation, ...).

Ressources financières 2015

Le Programme d'Investissement Public (PIP) 2015 initial du MTP s'élève à **221,943 milliards d'Ariary dont 56,381 milliards d'Ariary sur financement interne** : **et 165,562 milliards d'Ariary sur financement externe**.

PTA développement routier 2015

Les prévisions d'affectation des ressources aux projets physiques sont les suivantes pour 2015, ventilées suivant la vocation des routes (Routes Nationales ou Routes Rurales) et suivant la maîtrise d'œuvre (ARM ou MTP), et puis suivant la nature des travaux (investissement ou maintenance) :

Tableau 41 Récapitulation Développement Routier

Programme/ projets	Objectifs 2015	Coûts (en Mds Ar.)
Routes Nationales	306,56 km	212,077
Routes Rurales et Voiries urbaines	314,55 km	12,845
Maintenance	11 889 km	50,643
TOTAL PTA	12 510,11 km	275,565

Source : Ministère des Travaux Publics

II 3 2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Ministère d'État chargé des Infrastructures, de l'Équipement, et de l'Aménagement du Territoire (MEIEAT) se charge de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi de l'application de la politique gouvernementale en matière de développement des infrastructures, de l'équipement, de l'aménagement du territoire, de la réforme foncière et des affaires domaniales.

II 3 2 1 Objectifs

Les objectifs de la MEIEAT sont axés sur:

- La réforme institutionnelle du Ministère
- Le développement équitable et la création des pôles de croissances économiques par la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) ;
- Le désenclavement du territoire à travers les réalisations des grandes infrastructures (routes, barrages, ponts....) ;
- La sécurisation foncière massive pour garantir un développement économique intégré et inclusif par la mise en œuvre de la Politique Nationale Foncière

II 3 2 2 Stratégies

La stratégie menée par le Ministère d'Etat chargé des Infrastructures, de l'Equipment, et de l'Aménagement du territoire dans la promotion du développement s'articule autour de l'harmonisation de la gestion de l'espace, la coordination des constructions des grandes infrastructures publiques et privées et le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage pour le compte de Collectivités publiques.

Les orientations stratégiques du Ministère sont:

- Le pilotage de la politique de développement initiée par le Gouvernement sous l'impulsion du PRM ainsi que le contrôle des organes et des projets clés de la Politique Générale de l'Etat;

- La mise en place des infrastructures adéquates publiques et privés sur l'ensemble du territoire national ;
- L'élaboration d'un Code des Equipements au service du développement et de l'essor des CTD ;
- La mise à jour et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire
- La préparation des orientations nationales, la planification et la coordination des investissements publics en matière de développement et d'aménagement du territoire et la consolidation des outils de planification territoriale
- Le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage pour le compte des CTD
- L'accessibilité de tout un chacun à un logement à moindre coût ;
- L'identification et l'harmonisation de la gestion des espaces de croissance

II 3 2 3 Mesures et actions

Les mesures et actions prévues par le Ministère à entreprendre en 2014 sont :

- La mise en place des six Directions Inter Régionales au niveau des six provinces
- Le lancement du processus d'élaboration de la consolidation de la politique nationale foncière;
- La modernisation des services fonciers : informatisation et équipement des services fonciers, dématérialisation des données foncières, renforcement de capacités des acteurs du foncier
- La sécurisation foncière dans le cadre du programme de réforme foncière par le biais de l'établissement et la délivrance des titres et des certificats fonciers, l'accompagnement des 471 Guichets Fonciers, l'élaboration de Plan Local d'Occupation Foncière (PLOF) sur 220 communes, la mise en place et renforcement des circonscriptions pilotes, la constitution d'une base des données foncières (120 000 titres, 5 000 plans, pour 70 communes) et le bornage du pipeline d'Ambatovy 200 km ;
- La construction de logements sociaux et les travaux d'équipements : 365 logements par la SEIMad (Betsizaraina, 67 ha, Siège SEIMaD 67ha) et 286 logements par ANALOGH (Imerintsatosika, Anosiala, et Alasora) ;
- L'élaboration de 10 SAC dans la Région de Boeny ;
- La validation du SNAT par le Gouvernement ;
- L'octroi des subventions aux CTD pour la construction/réhabilitation des infrastructures et équipements communaux ;
- Le démarrage du projet LALANKELY II et la relance du projet ROCADES Nord-Est et Est avec l'AFD

A moyen terme :

- L'informatisation des données foncières et topographiques de tous les services régionaux du MEIEAT;
- Le renforcement et le développement du partenariat au niveau gouvernemental avec les PTF et avec les secteurs privés ;
- La promotion des outils de planification territoriale (SNAT phase II, 10 SRAT, 70 SAC).
- L'adoption de la Loi fixant les Règles relatives à l'Urbanisme et à l'Habitat
- Le projet d'extension des 2 aéroports IVATO et NOSY BE et le projet d'extension et de réhabilitation de l'infrastructure portuaire de MAHAJANGA, MANAKARA ;

- Le désenclavement des zones productives à fortes potentielles (nouvelles infrastructures rurales et urbaines)

II 3 2 4 Réalisations physiques

Les réalisations de l'année 2014 se récapitulent comme suit :

➤ ***Formation et renforcement de capacités :***

- Réalisation des séances de formations (élargissement des cibles dans les régions) sur la gestion des dossiers fonciers dont 269 Agents fonciers et autres sont formés.
- Renforcement de capacités des services centraux et excentriques du MEIEAT: formation du Staff interne, recyclage des dépositaires comptables, formation des Services Régionaux de l'Aménagement du Territoires (SRAT)

➤ ***Sécurisation foncière :***

Les activités de la MEIEAT en matière de sécurisation foncière et de modernisation des services fonciers se résument dans le tableau ci-après :

Tableau 42 Résultats de la sécurisation foncière en 2014

Activités portant sur la sécurisation foncière:	
Titres fonciers délivrés	17 505
Travaux de bornage effectués	10 240
Certificats fonciers établis	46 220
Guichets Fonciers mise en place	12
PLOFs élaborés :	393
Modernisation des services fonciers :	
Plans numérisés	8572
Plans vectorisés et géoréférencés	2691

Source : Rapport d'activité 2014 de la MEIEAT

➤ ***Travaux d'aménagement du territoire, d'infrastructures et d'équipement :***

- 3 Schémas d'Aménagement Communale (SAC) réalisés
- Réalisation d'étude de faisabilité de projets pilotes en milieu urbain et périurbain
- Réalisation d'un Atelier national de concertation pour l'élaboration du Plan National de l'Habitat et du Logement
- 700 m de voie d'accès routier réhabilitée dans le Fokontany de Nanisana CUA
- Réalisation des Travaux d'infrastructures et de réseaux d'assainissement à Manakara
- 17 logements sociaux construits et travaux d'équipements pour les logements des fonctionnaires à Anosiala
- Collecte des normes et état des lieux en matière d'équipements existants à Madagascar
- Construction d'une boucherie d'Alarobia Ambatomanga/Manjakandriana et de 2 hangars pour gargote
- Construction de bloc sanitaire (WC/Douche) d'une Lycée de la Commune d'Ampitatafika

- 3 travaux de curage réalisés dans la Commune Urbaine de Mahajanga (quartiers Tsaramandroso, Manjarisoa, Mahajanga be)

II 3 2 5 Constraintes et problèmes

La contrainte budgétaire et celle de l'insuffisance de financement constituent les principaux problèmes rencontrés. L'insuffisance de crédit alloué et le taux de régulation appliqué n'ont pas permis de réaliser la totalité des projets prévus dans le programme dont certaines activités ont été donc reportées pour l'année 2015.

II 3 2 6 Perspectives pour 2014

Pour 2015, les objectifs en perspectives du Ministère consistent à :

- Promouvoir la transparence, la gouvernance et la lutte contre la corruption à travers la gestion rationnelle du personnel et du budget, le renforcement de l'Etat de droit et l'amélioration du fonctionnement des services publics ainsi que la promotion de la transparence de la gestion du foncier ;
- Développer les infrastructures à travers l'élaboration de la Politique Nationale de Développement des Infrastructures et l'appui au développement des territoires ;
- Réaliser les Projets Présidentiels : amélioration des infrastructures de mobilité urbaine ;

II 3 3 EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Ministère de l'Eau en collaboration avec les Acteurs et les Partenaires Techniques et Financiers du secteur a pour préoccupation principale l'accès de la population à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement. Par ailleurs, le Gouvernement Malgache a déjà envoyé auprès de la Communauté Internationale des Engagements en ce sens.

En tant que leader du secteur, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène est en mesure de mobiliser les ressources et renforcer les capacités afin de bénéficier des opportunités et mécanismes existants, aussi bien nationaux qu'internationaux, pour assurer la gestion durable des ressources en Eau, Assainissement et Hygiène (EAH). A cet effet, il existe un dispositif financier et institutionnel favorable à une programmation du secteur qui prend en compte le développement durable.

Ce nouveau référentiel sera accompagné d'un document de Programme d'activités du secteur EAH pour les cinq ans à venir (jusqu'en 2019) et d'un Code de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène disponible prochainement. L'élaboration de ces documents répond à l'évolution des paramètres qui conditionnent l'atteinte des objectifs actuels du secteur. Ainsi, les paramètres pris en compte rejoignent les Objectifs de Développement Durable (ODD).

II 3 3 1 Objectifs

Les principaux objectifs consistent à :

- mettre en œuvre les grands principes de la gestion des ressources en eau et contribuer à la pérennisation des investissements et à la durabilité des systèmes d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA) ;
- assurer de manière durable l'accès de la population à l'eau potable ; et
- assurer de manière durable l'accès de la population aux infrastructures d'assainissement.

D'ici 2019, le Ministère de l'Eau compte atteindre les indicateurs suivants :

- le taux d'accès aux infrastructures d'Eau Potable (68%) ;
- le taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement et d'Hygiène (67%) ;
- le taux de population vivant dans un environnement SDAL (99%) ; et
- le concept de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) effectivement adopté par tous les acteurs intervenant dans le secteur EAH.

Tableau 43 Détails de la déclinaison des indicateurs par année

Indicateurs Clés	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'accès aux infrastructures d'Eau Potable	52 %	55 %	59 %	64 %	68 %
Taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement et d'Hygiène	50 %	54 %	58 %	62 %	67 %
Taux de la population vivant dans un environnement SDAL	58 %	69 %	84 %	99 %	99 %

Source : Ministère des eaux et Assainissement

II 3 3 2 Moyens et mesures

Afin de garantir une meilleure performance du secteur EAH, la réactualisation de la stratégie sectorielle EAH s'avère primordiale et incontournable. La stratégie à mettre en œuvre pour y parvenir considère, entre autres : (i) la détermination d'un programme d'activités immédiatement opérationnel pour améliorer l'image du secteur et la reconsideration des rôles que peuvent jouer les différents acteurs concernés ; (ii) la mise à jour du Code de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène ; et (iii) la mise en place d'une nouvelle direction pour la promotion de l'Hygiène.

Pour l'année 2014, les financements mobilisés pour la mise en œuvre de la stratégie sont constitués par les ressources propres de l'État Malagasy par le biais du budget du Ministère tutelle. En matière de développement du partenariat, trois (3) demandes d'établissement d'accord de siège ont été réalisées et accordées. Il s'agit des « Ingénieurs pour le Développement et les Échanges/IDEES », de l'OXYGENE et d'Un Regard et une Vie. Une élaboration des Protocoles d'Accord avec l'Arrêté fixant les obligations des organismes nationaux est en cours.

Le Ministère de l'Eau, pour assumer ses missions, s'est dû d'utiliser des moyens et mesures idoines. Ils concernent :

- l'amélioration du taux d'accès aux infrastructures d'assainissement ;
- la mise en place du mode de gestion des infrastructures d'assainissement ;
- l'adoption de la pratique d'hygiène ;
- la protection de l'agglomération d'Antananarivo contre les inondations et le maintien de la propreté au sein de la ville ;
- la contribution à l'amélioration des performances des sous-secteurs de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural ; et
- la réduction de moitié de la proportion des personnes n'ayant pas accès durablement à l'eau potable.

II 3 3 3 Principales réalisations 2014

Réalisations physiques

Taux d'accès aux infrastructures d'Eau Potable :

Concernant l'état d'avancement des différents programmes/projets/travaux, le PAEAR a enregistré un taux d'avancement physique appréciable en 2014, respectivement de 100,0% et 43,8% pour FPMH et les AEP des 28 grands centres. Les travaux d'AEP de 57 localités sont exécutés à 100,0%. Une étude d'APS, APD et DAO de l'AEPAH de la Région Androy est terminé. Les constructions des 928 blocs sanitaires (infrastructures d'Assainissement), et de 400 latrines familiales prévues sont achevées à 100,0%.

Des comités de points d'eau (CPE), que ce soit pour les forages ou les Petits centres, sont constitués à 100,0% pour la pérennisation de ces ouvrages. De même, la structuration de Comité de gestion (COGES) des blocs sanitaires et le suivi de l'utilisation des latrines réalisées sont achevés à 100,0%.

Grâce à l'étroite collaboration entre le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et le Fonds d'Appui pour l'Assainissement (FAA) avec l'aide financière du GSF, 1 700 000 populations dans toute l'île ont pu bénéficier de la réduction de la défécation à l'air libre, de la pratique du lavage des mains avec du savon et du développement des entraides communautaires.

Le Ministère a redynamisé le renforcement des capacités de ses personnels, entre autre sur le système d'Information en Eau, Assainissement, et Hygiène (SESAM). Aussi, il a poursuivi sa politique de déconcentration et de décentralisation. A travers le Ministère, l'Etat Malagasy conserve et préserve la valeur de l'eau en tant que Patrimoine National par tous les moyens et suivant les normes nationales et internationales mises en vigueur.

Par ailleurs, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène en collaboration avec ses Partenaires a pu effectuer la Revue sectorielle 2014 en vue de procéder à une évaluation de ce qui a été réalisé pour planifier une future avantageuse. En outre, en collaboration avec l'INSTAT, le Ministère tutelle envisage d'élaborer des définitions uniques et standardisées des termes techniques utilisés dans le cadre de l'EAH notamment l'uniformisation des nomenclatures et des indicateurs du secteur.

La Région Analamanga s'est distinguée particulièrement cette année par une hausse importante en matière d'adduction en Eau Potable, soit 1 338 points d'eau construits, suivi par la Région Vatovavy Fitovinany avec 583 infrastructures réalisées tandis que dans la Région Ihorombe, 02 points d'eau ont pu être achevés. Dans le cadre de la pérennisation des points d'eau, une sensibilisation de 3 275 populations a été effectuée dans la Région Atsinanana.

Avec l'appui de la BAD, la construction de 33 points d'eau, encore insuffisants par rapport à la situation actuelle, répartis dans 10 Communes rurales des Districts de Morafenobe, Maintirano, et Antsalova de la Région Melaky, a été achevée.

Les projets de construction de 600 forages positifs dans la Région Anosy, Districts d'Amboasary Sud et Fort Dauphin, de construction d'AEP petit centre dans le District de Taolagnaro, Commune Ampasy Nahampoana-Enaniliha-Enakara-Bevoay, de construction d'AEP grand centre à Amboasary Sud, du programme PAEAR financé par la BAD, 100 FPMH, 43 AEPG, 49 AEPP sont réalisés.

Dans la Région Menabe, 19 240 populations ont pu bénéficier de 56 points d'eau réalisés en partenariat avec l'USAID. 04 AEPP, 27 kiosques, 05 bornes fontaines (BF) sont construites et financés respectivement par l'Association Tsimoka, Wateraid et la Commune urbaine.

Dans la Région Sud-Ouest, suite au projet de construction de système d'AEP grand centre par le programme PAEAR, 188 BF sont inaugurées. Par ailleurs, la construction de 10 impluvia financée par

l'UNICEF est achevée. 08 FPMH ainsi que 02 BF en partenariat avec le WWF dans le Districts de Toliara II sont réceptionnés, de même que 30 BF financées par SEDIF/TRANSMAD-HUMADA-EXPERT.

Ainsi, en termes de nombre de bénéficiaires, 8 911 659 de la population ont été desservis en Eau Potable sur le plan National pour l'année 2014, dont 2 396 555 habitants en milieu urbain et 6 515 104 en milieu rural. On a toutefois constaté une baisse de 8% du taux de desserte par rapport à la situation 2013 à cause principalement de l'application de la nouvelle méthode de collecte de données.

Selon les bases de données du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, le taux de desserte en Eau Potable est de 40% sur le plan national pour l'année 2014 : en milieu urbain il est de 45% et en milieu rural de 38 %. Quant à l'Assainissement, le taux de la population ayant accès aux latrines en milieu urbain est de 56 % et de 43 % en milieu rural.

Tableau 44 Évolution du taux de desserte en Eau Potable de 2010 à 2014 (%)

	2010	2011	2012	2013	2014
National	43	43	46	48	40
Rural	39	39	42	44	38
Urbain	56	59	61	63	45

Source : base de données MIN EAH

Taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement

En matière d'Assainissement et d'Hygiène, le Ministère tutelle et ses partenaires ont implanté 9 379 latrines, la population desservie est de 949 168 habitants pour l'année 2014.

Le PAEAR a construit 928 blocs sanitaires et 400 latrines familiales répartis dans les Régions Androy, Anosy, Melaky, Diana, Sava, Betsiboka, Sofia et Atsimo Andrefana. En outre, suite au projet de construction de 320 blocs sanitaires par le programme PAEAR/BAD, 261 infrastructures ont été construites pouvant profiter à 10 440 populations réparties dans 51 Communes dans les Districts d'Ambovombe-Beloha-Tsihombe et Bekily de la Région Androy. Par ailleurs, en collaboration avec l'UNICEF, 12 Communes dans la même région notamment 75 531 habitants ont participé à la lutte contre la défécation à l'air libre (CLTS).

En collaboration avec la BAD/PAEAR, les constructions de 100 Latrines Institutionnelles (LI) dans le District de Maevatanana ainsi que de 80 latrines dans les Districts respectifs de Kandreho et de Tsaratanana ont été achevées. 60 Latrines Familiale (LF) dans la CR d'Andriba, Antsiafabositra et Mahatsinjo du District de Maevatanana ont été également construites.

Pour la Région Alaotra Mangoro, 7 villages ont pu bénéficier du Projet Santé / Assainissement suite au financement DURRELL. Dans le but d'un changement de comportement sur le projet FANYLO CLTS/FAA, 88,0% de latrines améliorées ont pu être inventoriées.

Dans la Région Diana, 380 blocs sanitaires répartis dans les Districts d'Ambohaha, Diégo I et II, Ambilobe et Nosy Be sont construits avec la collaboration de la BAD/Malagasy. En outre, 330 latrines familiales sont réalisées dans les Districts d'Antsiranana, Ambilobe, d'Ambohaha et de Nosy Be.

En collaboration avec le Fonds d'Appui pour l'Assainissement (FAA), suite à l'extension de l'activité CLTS en partenariat avec l'Association ADEMA et ONG Famonjena, les Districts de Miarinarivo et de Soavinandriana dans la Région Itasy sont déclarés Districts ODF, soit 470 370 populations conscientes de l'utilisation des latrines hygiéniques. En outre, en application de l'approche CLTS, 517 villages sont déclarés ODF dans la Région Sofia.

Par la mise en place DIOTONTOLO dans la Région Vakinankaratra, 242 DSP financés par le GRET ont été réalisés. Par ailleurs, avec le financement de l'Union Européenne et le Gouvernement Belge, la

construction de 460 latrines par le projet AREA est effectuée ainsi que la réhabilitation des latrines scolaires pour 1 à 6 cabines.

En termes de nombre de bénéficiaires, 10 267 090 populations ont eu accès aux infrastructures de base en 2014 sur le plan National, dont 2 991 594 habitants sont en milieu urbain et 7 401 026 en milieu rural. Une légère diminution de 1,0% du taux d'utilisation de latrines est constatée au niveau national par rapport à l'année dernière. En effet, ceci est dû par la nouvelle méthode de collecte de données effectuée au niveau de la localité.

Ainsi, d'après les bases de données du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, le taux de la population ayant accès aux latrines s'élève à 46% sur le plan national.

Tableau 45 Évolution en Assainissement de base de 2010 à 2014 (%)

	2010	2011	2012	2013	2014
National	43	43	46	48	46
Rural	39	39	42	44	43
Urbain	56	59	61	63	56

Source : base de données MIN EAH

Ainsi, d'après les bases de données du Ministère de l'Eau, le taux de la population ayant accès aux latrines s'élève à 48% sur le plan national.

Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE)

Le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène dispose d'un service responsable de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et d'un Service des Normes et Réglementation.

La comptabilisation des ressources en eau et GIRE suite au projet WAVES en collaboration avec la Banque Mondiale notamment l'étude des sous bassins de montagne d'Ambre est mise en place.

En accord avec le SOMEAH, le suivi de l'étude SDAGIRE du Betsiboka a été effectué cette année 2014. En outre, le Ministère s'est impliqué dans l'étude du SDAGIRE Grand Sud et Centre Ouest en partenariat avec le PNUD.

Et enfin, des missions de sensibilisation et de vulgarisation des textes GIRE sont effectuées dans presque toutes les Régions de Madagascar.

Réalisations financières

Sur le plan financier, le budget général inscrit dans la Loi de Finance Rectificative pour le Ministère de l'eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène est de 36 048 661 000 d'Ariary. Mais la réalisation financière arrive jusqu'à 40 483 483 670 d'Ariary, qui donne un taux de réalisation général de 112,3%.

Ce dépassement de taux d'engagement est dû au fait que le paiement des TVA (financement interne) est accompagné par la régularisation des fonds externes (Ar 19 590 931,78) et que le crédit inscrit pour ces derniers dans la loi de finance rectificative (Ar 12 500 000,00) ne correspond pas aux factures à régulariser.

II 3 3 4 Contraintes et problèmes

Le secteur EAH est parmi le secteur le plus récent dans les actions de développement de l'État Malagasy. Des contraintes et problèmes identifiés sont les suivants :

- en termes de coordination et de mécanisme et planification, il ressort deux lacunes graves du secteur dont le manque de leadership formel dans le secteur et l'absence de capacités décentralisées (ou déconcentrées) des Régions et des Communes.
- le manque de gestion et la pérennisation des infrastructures.
- les manques d'engagement et de compétences pertinentes, l'absence ou l'immaturité des marchés de participation ainsi que la défaillance d'une chaîne d'approvisionnement crédible du secteur privé.
- le manque de soutien des chefs traditionnels locaux et des éléments culturels plus modernes freinent le développement du secteur.
- le manque de ressources techniques et financières permettant d'améliorer les conditions de vie des populations et de construire des infrastructures adéquates répondant à leurs besoins croissants ralentit l'accès à l'Eau Potable, à l'Assainissement et à la pratique d'Hygiène.
- la mauvaise qualité de services publics et l'amélioration des qualités des eaux.
- la vulnérabilité des ressources en Eau, la dégradation des bassins versants ainsi que la sévérité des catastrophes naturelles sont des facteurs de blocage pour une meilleure exploitation des ressources disponibles.

II 3 3 5 Perspectives pour 2015

Pour l'Année 2015, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène poursuivra ses efforts afin d'atteindre les objectifs prévus dans le Document de Stratégie nationale du Secteur. Le Partenariat Public Privé sera encore plus développé ; des négociations seront menées avec les bailleurs de fonds et les ONG pour augmenter les ressources financières du secteur.

- Axe N°1 : Développement de l'accès à l'Eau Potable : Constructions et/ou réhabilitations de 1 565 systèmes d'alimentations en Eau Potable ; Renforcement des capacités des cadres du Ministère en matière des normes techniques et des réglementations ; Mise en place d'une procédure et outil de contrôle de mise en application des normes et suivi d'application de services fournis par les acteurs et à la labellisation des produits ; et Corroboration d'un manuel de gestion des ouvrages AEP.

- Axe N°2 : Développement de l'accès aux infrastructures d'Assainissement : Construction et/ou réhabilitation de 55 309 infrastructures en assainissement (Blocs Sanitaires, Latrines,..).au niveau de tous les lieux publics à fortes fréquentation ; Redynamisation du comité interministériel PSNA pour la mise à jour du code de l'eau ; Définition de la politique et stratégie claire sur les 4 composantes de l'assainissement issue du document de diagnostic juridico-institutionnel ; Mobilisation de tous les acteurs pour alimenter les bases de données SE\$AM afin de mettre à jour les nombres des sites ODF ; Marketing de l'assainissement ; et Campagne d'éradication de la défécation à l'air libre en sensibilisant 6 360 268 citoyens environs.

- Axe N°3 : Développement de l'accès à l'Hygiène : Mise en œuvre de l'approche « Wash partout » ; Renforcement des campagnes de diffusion des 3 messages clés par les célébrations des journées mondiales ; et Elaboration de la stratégie nationale de l'Hygiène.

- Axe N°4 : Développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) : Mise en œuvre de projet pilote du Bassin Versant de la Rivière Imamba ; Création du consortium des laboratoires d'analyse des eaux pour assurer les suivis qualitatifs des ressources en eau ; Renforcement de capacité sur les évaluations et préservations/conservations des ressources en eau dans le cadre du programme WAVES et Mise en place du comité interministériel responsable de l'opérationnalisation du FNRE.

- Axe N°5 : Développement du Partenariat Public Privé : Catégorisation et établissement de la liste des partenaires professionnels dans le secteur : ONG, bureau d'études, entreprises et fournisseurs ; Maitrise d'ouvrage, délégation de gestion des infrastructures en milieu urbain et rural avec les 3P et principe de tarification ; et Suivi technique et financier et régulation des services publics.

- Axe N°6 : Développement du secteur : Mise en place du BPOR dans 17 régions et 5 mises à jour ; Validation du Code de l'Eau et de l'Assainissement ; Harmonisation des Nomenclatures et Indicateurs ; Organisation de deux revues sectorielles dans l'année ; Audit de régularité, de la performance, financier et technique ; Mise en réseau intranet des 8 Directions régionales avec le Ministère centrale ; et Elaboration d'un système de remontée de données par SMS propre pour le secteur "sms project".

Ainsi, le budget du Ministère en 2015 s'élève environ à 29 396 000 000 Ar dont 11 500 000 000 Ar seront des financements extérieurs et 17 896 000 Ar constitueront des Ressources Propres Internes en vue d'améliorer le taux d'accès à l'Eau Potable, à l'Assainissement et à l'Hygiène.

II 3 4 TELECOMMUNICATION

Dans le contexte de la globalisation de l'économie et de la mondialisation, l'importance des Nouvelles Technologies de l'Information (NTIC) se trouve plus que jamais au centre des préoccupations nationales. Le constat est que l'écart entre ceux qui dominent les TICs et ceux qui n'y ont pas accès se creuse et devient une source de pauvreté.

Le secteur des TICs est un secteur économique porteur en soi. La concrétisation de la vision « Madagascar moderne et prospère » est ainsi indissociable de l'économie numérique. L'objectif de la Politique Générale de l'Etat (PGE) est d'asseoir un développement inclusif et durable fondé sur une croissance inclusive pour combattre la pauvreté.

Cette politique doit tenir compte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de l'Agenda de développement post 2015 d'Abuja, des traités et accords internationaux et régionaux auxquels le pays s'est engagé comme la Déclaration de Dubaï pour les Télécommunications et les TICs et les conclusions de l'Assemblée Générale de l'Union Postale Universelle à Doha, en 2012, pour la Poste.

II 3 4 1 Missions

En général, les missions confiées au secteur télécommunication s'articulent autour de trois points, à savoir :

- Orientation, coordination et mise en œuvre de la Politique du gouvernement en ce qui concerne les sous secteurs des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies;
- Garanti sur l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information pour tous; Réglementation du secteur de Télécommunications et de Nouvelles Technologies, notamment en veillant au libre jeu de la concurrence
- Respect des cahiers de charge des entreprises publiques et privées du secteur de Télécommunication, des Postes et des Nouvelles Technologies en jouant le rôle de régulateur, de sensibilisateur et de promoteur, à travers un organe prévu à cet effet

II 3 4 2 Objectifs

- Informer les citoyens, favoriser une véritable éducation aux nouveaux médias, doublée de formations aux usages des technologies de l'information et de la communication ;
- Encourager l'accessibilité matérielle des TIC dans l'environnement domestique, tout en favorisant également le développement des accès publics, notamment les espaces publics numériques, qui sont avantageux tant en coût qu'en possibilités d'apprentissage et de socialisation ;
- Assurer un système de communication efficace et la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, financière et matérielle ;
- Faire assurer le Service Postal Universel (SPU) ou Service Public Postal (SPP). Développer les réseaux d'infrastructures de Télécommunications ; et
- Développer l'accès aux TICs notamment dans les zones rurales par l'amélioration du cadre légal et réglementaire– Renforcer les partenariats et des relations internationales en matière de NTIC. Cet objectif consiste à améliorer l'infrastructure de l'e-Gouvernance (améliorer et étendre l'Intranet de l'Etat ainsi que la gestion de la finance publique et les services publics) ; à assurer la transition de la Télévision Numérique Terrestre (faciliter le transport de signal TNT) et à renforcer la capacité scientifique et technique des agents.

II 3 4 3 Stratégies et mesures

Pour atteindre les objectifs fixés initialement, la stratégie du ministère prévoit :

- la modification/la révision/ l'élaboration des textes/règles régissant le Service Postal en même temps que
- la construction et la réhabilitation des infrastructures des sous secteurs Postes ;
- la densification et l'amélioration de l'accès et de la couverture en réseaux de télécommunication (construction et la réhabilitation des infrastructures des TICs, réduire la fracture numérique), et
- la facilitation de l'accès aux ressources en ligne et internet pour tous (profiter les avantages de la mondialisation)

II 3 4 4 Réalisation physique en 2013 et 2014

Dans le présent rapport, la réalisation physique en 2014 renseigne sur l'évolution du nombre des abonnés et les chiffres d'affaires réalisés dans les différents services de la télécommunication par rapport à la situation de l'année dernière.

Tableau 46 Évolution du nombre d'abonnés par service

SERVICES	Année 2013	Année 2014	Variation	Structure
Service fixe	245 603	249 080	101,4	2,31
Service mobile	8 461 120	9 713 883	114,8	89,96
Service Internet	727 973	820 922	112,8	7,60
Transmission de données	14 181	14 686	103,6	0,14
Ensemble	9 448 877	10 798 571	114,28	100,00

Source : www.omert.mg

En 2014, le nombre des abonnés a augmenté de 14,28 % dans l'ensemble. Parmi les différents services, le service mobile présente l'accroissement des abonnés le plus important avec 15 % points par rapport à l'année précédente. Il en est de même au niveau de la répartition des abonnés par service. Le même service accapare près de 90 % des clients. En ce qui concerne l'accès à l'internet, le Tableau suivant permet de voir l'évolution nombre des souscripteurs

Tableau 47 Nombre d'abonnés Internet

	Année 2013	Année 2014	Variation	Structure
Fixe (BLR, Wimax, ADSL)	24 009	24835	103,4	3,03
Mobile	703 964	796 087	113,1	96,97
Ensemble	727 973	820 922	112,77	100,00

Source : www.omert.mg

Il ressort du Tableau 2 que les technologies mobiles sont très appréciées par les usagers pour l'utilisation de l'internet. Elles présentent en effet une part de près de 97 % et une croissance de 13,1%. Cette situation s'explique par le fait que le mobile est plus pratique pour tout le monde par rapport à son cout, à son accessibilité, et à sa couverture. Dans l'ensemble, une hausse de 12,77% a été enregistrée. Le chiffre d'affaire évolue relativement de la même manière que le nombre des abonnés.

Tableau 48 Évolution du chiffre d'affaires (en milliards d'Ariary)

SERVICES	Année 2013	Année 2014	Variation	Structure
Service fixe	84,095	103,048	122,5	12,24
Service mobile	592,826	614,195	103,6	72,96
Service Transmission de données	45,745	52,401	114,6	6,22
Service Internet	52,013	58,229	112,0	6,92
Revendeurs et Installateurs	11,932	13,774	115,4	1,64
Autres services (**)	0,199	0,217	109,0	0,03
Total	786,81	841,86	107,0	100,00

Source : www.omert.mg

Le chiffre d'affaire du service fixe a pu rebondir jusqu'à 22,5% pour l'année 2014 avec seulement un taux de répartition de 12,24% contre 72,96% pour le service mobile. Cette situation résulte de la complexité relative à l'acquisition et à l'installation des services fixes par rapport aux services mobiles.

Tableau 49 Évolution du Trafic des Communications _ Téléphonie fixe (valeurs exprimées en million de minutes)

Types d'Appel	Année 2013	Année 2014	Variation	Structure
Vers fixe	Local	18,252	15,783	86,5
	National	5,799	4,981	85,9
Vers mobile	46,735	43,678	93,5	56,03
International départ	4,137	3,533	85,4	4,53
International arrivé	11,742	9,974	84,9	12,80
Total	86,665	77,949	89,9	100,00

Source : www.omert.mg

Par rapport à l'année 2013, le trafic des communications des téléphonies fixes en 2014 n'a pas pu atteindre le niveau affiché l'année précédente. Sa variation oscille aux alentours de 90%. Par ailleurs, les différents trafics présentent une évolution presque équilibrée. En ce qui concerne la

répartition par type d'appel, les fixes vers les téléphonies mobiles dominent la structure avec une part de l'ordre 56,03% contre les appels vers l'extérieur qui ne présente que 4,53 %.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, les valeurs exprimées en millions de minutes accusent une hausse de 3,7 % en 2014. La structure des types d'appel est caractérisée par une dissymétrie remarquable comme le montre le Tableau suivant.

Tableau 50 Évolution du Trafic des Communications _ Téléphonie mobile (valeurs exprimées en millions de minutes)

Type d'Appel	2013	2014	Variation	Structure
Vers Fixe	10,428	9,966	95,6	2,61
Vers Mobile	210,316	264,481	125,8	69,32
International Départ	57,061	27,51	48,2	7,21
International Arrivée	90	79,563	88,4	20,85
Total	367,805	381,52	103,7	100,00

Source : www.omert.mg

Les appels entre la téléphonie mobile prennent les avantages avec une forte proportion de 69,32 % contre 2,61 % pour les appels vers la téléphonie fixe. Par ailleurs, l'internet mobile a pu grimper jusqu'à 98,96 %.

II 3 5 TOURISME

La Charte de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT) précise que le tourisme responsable doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Madagascar, par le biais du Ministère chargé du Tourisme, se veut une destination avérée et viable à l'instar de l'île Maurice. Par ailleurs, de nombreux voyageurs sont sensibles à l'impact de leur périple sur la région qui les attire. Ils cherchent à être cohérents avec les principes qu'ils appliquent chez eux, mais également à améliorer la qualité de leurs vacances pour en faire un voyage authentique.

II 3 5 1 Objectifs

En 2014, Le Ministère en charge du développement du tourisme, pour mener à bien sa mission et ses attributions s'est fixé comme objectifs de :

- améliorer la qualité des services publics qu'il offre ;
- valoriser le potentiel touristique du pays ; et
- normaliser le secteur tourisme.

II 3 5 2 Moyens et Mesures

Afin de mieux gérer l'efficacité et l'efficience des actions entreprises par le Ministère et ses partenaires, il déploie des mesures et moyens adéquats tels que :

- la maximisation de l'intégration des communautés pour une participation directe dans les activités touristiques ;
- l'identification des moyens pratiques pouvant permettre à tout un chacun de voyager à travers le pays ;

- l'intégration des acteurs dans une vision commune de la formation aux métiers du tourisme à Madagascar ;
- la sensibilisation des communautés locales sur les dangers du tourisme sexuel et la promotion de la mise en place d'un tourisme durable respectueux des populations locales ;
- la conscientisation des travailleurs, employeurs et des touristes sur les risques liés aux tourismes sexuels (VIH/SIDA) et aux autres fléaux (pédophilie, proxénétisme, ...) dans les sites touristiques.

II 3 5 3 Réalisations

Le ministère responsable s'attèle au **renforcement de la gouvernance**, l'état de droit et l'instauration d'une justice équitable en matière de tourisme. Les actions entreprises en 2014 se focalisent sur :

- l'élaboration d'une base de données incluant :
 - l'étude et analyse du système pour l'informatisation des traitements, effectuée en septembre 2014 ;
 - la conception de base de données MySQL, finalisée en octobre 2014 ;
 - la définition des rôles pour chaque utilisateur du système, effectué en août 2014 (administrateur, responsable de saisie, modérateur) ; et
 - le développement informatisé du système, effectué en octobre 2014.
- La normalisation du système informatique appuyant :
 - la mise à niveau des systèmes d'exploitation et des logiciels (octobre 2014)
 - l'amélioration du système de réseaux interne (octobre 2014).
 - l'élaboration d'un répertoire des établissements touristiques réalisée à 30% concernant le Faritany d'Antananarivo ;
 - la mise en place d'un compte satellite du tourisme (enquête sur les touristes non-résidents (WAVES) ;
 - la collecte des données pour la mise en réseau avec les organismes concernés (INSTAT, Banque centrale, Police des frontières, ...), effectuée en septembre 2014 ;
- L'amélioration de l'image institutionnelle comprenant :
 - la mise à disposition d'une note de stratégie de développement du tourisme en juillet 2014 ;
 - la refonte du site web du Ministère en septembre 2014 ;
 - la diffusion de l'émission ZAHATANY à la TVM en juin 2014 ;
 - la diffusion d'une série d'interviews dans les média internationaux tels que RFI, Discovery Channel, National Geographic Channel, Madagascar Magazine, Revue Ile en île, Memento ;
 - la réédition de l'Annuaire officiel du Tourisme (Guide touristique de Madagascar) en français et en anglais en mai 2014 ;
- La lutte contre les fléaux touristiques aboutissant à :
 - la mise en place d'un comité de veille de l'épidémie EBOLA ;
 - l'élaboration d'un plan stratégique national face aux MST, VIH et SIDA en juillet 2014 ;

- la diffusion des résolutions relatives au Dialogue-Pays du programme VIH à Madagascar en août 2014 ;
 - l'émission des recommandations sur la traite des personnes à Madagascar au mois d'août 2014 ;
 - la réforme du Droit des Enfants « CRDE » en juin 2014 ; et
 - l'élaboration du plan de communication sur la lutte contre la prostitution des enfants.
- Le renforcement de la sécurité dans les zones à forte potentialité touristique donnant lieu à :
- un diagnostic régional de l'insécurité ;
 - la mise en place d'une cellule de veille touristique réalisée au mois de juillet 2014 ;
 - des recommandations sur la sécurisation des sites touristiques dans la zone ouest de la Grande île : Belo sur tsiribihina, Bekopaka, Tsingy du Bemaraha, descentes de Manambolo et Tsiribihina au mois d'Octobre 2014) ;
 - la sécurité des établissements touristiques (Police d'assurance contre les vols dans les établissements hôteliers) ;
 - la surveillance des zones à risques par les forces de l'ordre (septembre-octobre 2014)
 - la soumission pour signature du projet d'Arrêté Interministériel sur la mise en place du Commissariat spécial chargé du tourisme ; et
 - la disponibilité de Curricula pour les agents de la police du tourisme.
- La Réorganisation du Ministère adoptant :
- un nouvel organigramme réalisé au mois de mai 2014 ; et
 - des délégations et directions régionales, avec un service de lutte contre les fléaux touristiques en leur sein.
- Le renforcement des compétences formant :
- en matière de procédures, 17 Directeurs Régionaux (juillet 2014) ;et
 - en correspondances administratives, 45 Agents du Ministère du Tourisme (octobre 2014) ;
- La facilitation des procédures administratives (Instauration de la culture de redevabilité à tous les niveaux) ayant permis :
- d'accélérer le délai de traitement (une semaine pour un dossier complet) ;
 - l'autorisation d'ouverture de 105 établissements touristiques ;
 - l'établissement d'un nouveau manuel de procédure.
- La sensibilisation de façon permanente du personnel du Ministère sur l'Etat de droit et la lutte contre la corruption augmentant :
- le nombre de dossiers traités ; et
 - le niveau de transparence sur les démarches administratives.

Le Ministère du Tourisme a également travaillé pour la **reprise économique du secteur**. A travers l'instauration d'un environnement social et politique stable et le rétablissement d'un climat des affaires attrayant, les actions entreprises concernent la relance économique, la création d'emploi, la préservation de l'environnement et le développement du tourisme.

Les activités ont concerné les villes de Mananjary, Manakara, Joffre Ville, Andapa, Ambilobe, Antananarivo, et Taolagnaro :

- finalisation du Code du Tourisme en cours d'attente de commentaires de l'Organisation Mondiale du Tourisme ;
- actualisation du Plan Directeur du Tourisme (Tourism Master Plan) en engageant le Pôle Intégré de Croissance II (PIC II) à prendre en charge le financement ;
- disposition d'une charte du tourisme durable (en cours) ;
- régularisation du secteur Tourisme (Actualisation du texte relatif à l'agrément des guides touristiques en attente de validation et validation du référentiel de guide pour les jeunes déscolarisés avec le MEETFP et l'UNESCO) ;
- formation de 28 contrôleurs administratifs du tourisme (août 2014) ;
- disponibilité de documents pour la rédaction d'une Charte de la qualité (en attente de la mise aux normes juridiques) ;
- formation de 179 guides touristiques par un consultant expatrié ;
- évaluation de 76 guides touristiques (évalués par les cadres du Ministère)
- normalisation des établissements touristiques en contrôlant 650 établissements touristiques (Etablissements contrôlés de janvier à septembre 2014 dans les régions Analamanga, Atsinanana, Alaotra Mangoro) ;
- plaidoirie auprès des ministères clefs pour la mise en place du cadre de qualification sectorielle Tourisme :
 - En élargissant la Plateforme du Développement des Compétences des Techniques Professionnelles (DCTP) aux secteurs du BTP, TEXTILE, NTIC, Agriculture sur initiative du MEETFP (25 Aout 2014) ;
 - En rendant opérationnel le Comité de Pilotage de la SNDC-THR.
- Opérationnalisation du cadre de mise en œuvre de la SNDC-THR : recrutement par appel à Manifestation d'intérêt International d'un Assistant Technique (Convention de Partenariat Financier entre MINTOUR & AFD
- augmentation du nombre des arrivées touristiques ;
- redynamisation de l'Office National du Tourisme ;
- amélioration de la visibilité institutionnelle de la destination ;

En moyenne, on a enregistré 40% de taux d'occupation pour la période considérée (suite à la décision française de mettre Madagascar dans la catégorie orange de la destination Nosy-Be, l'Etat Malagasy a dû déployer certain nombre de mesures pour enlever Nosy-Be dans la zone orange : mise en œuvre d'une stratégie de sécurisation pérenne ; organisation du festival DONIA ; célébration de la JMT 2014 ; inauguration d'un nouveau complexe (Palm Beach) et inauguration par le PRM du site écotouristique de Mont Passot)

Les autres actions concernent :

- l'appui technique des experts de l'OIF sur le développement des villages culturels dans le cadre de PEID, août 2014 ;
- la participation de Madagascar à différents salons internationaux du Tourisme : International Tourism Fair Madagascar, TOP RESA, INDABA ;
- la valorisation des patrimoines touristiques ;
- la promotion des investissements touristiques ;

- la participation au Forum de l'investissement organisé par CNUCED à Genève ; et
- le développement du tourisme national.

Tableau 51 Évolution des indicateurs touristiques de 2012 à 2013

Intitulés	2012	2013	Variation (%)
Nombre d'arrivées de touristes	196 375	222 374	13,2
Recettes du tourisme international (millions de DTS)	256,9	428,1	66,6
Nombre d'hôtels	2 251	2 325	3,3
Nombre de chambres	22 263	22 888	2,8
Nombre d'E/ses de voyages et d'animations touristiques	1 356	1 378	1,6
Emplois créés par les hôtels et/ou restaurants	30 413	31 149	2,4
Emplois créés par les entreprises de voyages	6 303	6 517	3,6
Total emplois créés directement par le secteur	36 716	37 666	2,6

Source : Ministère du Tourisme/PAF/ADEMA/APMF/ACM.

L'arrivée des visiteurs non-résidents aux frontières a cru avec un taux de 13,2%. La destination Madagascar commence à avoir la confiance des touristes internationaux. Les actions entreprises par le ministère responsable et ses partenaires ainsi que les opérateurs touristiques ont porté leurs fruits. Les recettes touristiques ont plus que doublé à un taux de l'ordre de 66,6%. Les structures d'accueil ont aussi suivi la tendance de croissance. Les nombres d'hôtels, des chambres et des entreprises de voyages et d'animation touristiques ont augmenté respectivement de 3,3%, 2,8% et 1,6%. La création d'emplois a également repris l'essor d'auparavant

II 3 5 4 Contraintes et problèmes

Nonobstant les résultats probants acquis par le secteur, certaines anomalies persistent. Elles se présentent sous forme d'insuffisance des moyens techniques et de ralentissement des activités dû à la mise en place de la nouvelle structure du ministère.

Il faut aussi signaler l'insuffisance notoire des budgets alloués au Ministère du Tourisme et le retard de l'utilisation des crédits ainsi que le manque de formation du personnel. D'autres contraintes sont liées au problème du transport aérien.

II 3 5 5 Perspectives pour 2015

Des efforts seront encore à déployer pour atteindre une plus haute performance. Ainsi, les perspectives pour l'année 2015 se focaliseront sur :

- l'arrivée de 300 000 de touristes internationaux aux frontières ;
- le contrôle de 577 établissements hôteliers ;
- l'agrégation de 1 000 guides touristiques ;
- l'adoption du nouveau code du tourisme ;
- l'élaboration de la charte du tourisme ;
- l'actualisation du Tourism Master Plan ;
- l'identification de 05 villages culturels ;
- l'élaboration du guide de bonnes pratiques sur le tourisme durable ;
- l'élaboration de la stratégie sur le tourisme durable ;

- la mise en place des 06 unités de commissariat spécial chargé du tourisme (Nosy Be, Sainte Marie, Isalo, Toliara, Anosy, Morondava) ;
- la mise en place du compte satellite du tourisme ;
- la régularisation des 04 Réserves Foncières Touristiques ;
- la signature des 03 contrats de bail de location d'hôtel d'Etat ;
- la délivrance de 300 autorisations d'ouverture ; et
- l'ouverture d'un hôtel de 5 étoiles.

II 3 6 INSTITUTIONS FINANCIERES

Les effectifs des établissements qui sont contrôlés et réglementés par la Commission de Supervision Bancaire et Financier (CSBF) ont tendance à la baisse pendant les trois dernières années. Ils sont au nombre de 43 en 2014, contre 47 en 2013 et 48 en 2012. Il inclut 10 banques territoriales (une unité en manque par rapport à 2013), 4 établissements financiers (nombre reculé d'une unité par rapport à 2013) et 29 institutions de microfinance (deux unités en moins par rapport à l'année précédente).

Tableau 52 Établissements de crédit agréés en 2014

ETABLISSEMENTS DE CREDIT	EFFECTIF
Banques territoriales	10
Établissements financiers	04
Institutions de micro finance (IMF)	29
TOTAL	43

Source : CSBF

II 3 6 1 Banques territoriales et les établissements financiers

Le secteur bancaire malgache comprend :

10 Banques territoriales :

- La Bank Of Africa Madagascar (BOA)
- La BNI Madagascar
- La BFV-Société Générale (BFV-SG)
- La Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI)
- La Mauritius Commercial Bank Madagascar (MCB Madagascar)
- La SBM Madagascar
- L'Accès Banque Madagascar (ABM)
- La BGFI BANK Madagascar
- La MICROCRED Banque Madagascar
- La BM Madagascar SA

04 Établissements financiers :

- Fonds de Garantie Malgache SA
- BNI-Leasing
- Institution Financière Régionale de l'Anosy (IFRA)
- SOLIDIS

Mesures prises

Des mesures ont été prises au niveau du système bancaire en 2014 telles que :

- le retrait d'agrément de la Banque Industrielle et Commerciale de Madagascar (BCIM) et du Business Partners International Madagascar SME Fund, ainsi que le retrait de licence de SOAHITA et d'AGRICRED
- la mise sous administration provisoire d'une institution de micro finance
- la levée des injonctions sur non-respect des normes prudentielles réglementaires à l'endroit d'une IMF
- la levée des conditions suspensives relatives à la transformation d'une IMF en banque territoriale (mi-décembre 2014)
- le contrôle sur place de quelques établissements de crédits et le contrôle permanent des établissements agréés
- l'adoption d'une structure relative à l'actionnariat d'une banque territoriale, et
- la contribution à l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la monnaie électronique et l'établissement de la monnaie électronique ainsi qu'au projet d'instructions respectives des agents bancaires et des intermédiaires en opérations de banque.

Réalisations 2014

En 2014, les indicateurs bancaires ne cessent d'enregistrer une évolution positive :

- les résultats nets des banques et des établissements financiers ont connu un accroissement notable
- le volume d'activités du secteur bancaire et de la micro finance est à la hausse, notamment au niveau des dépôts et des crédits (repli notable des créances douteuses)

Le tableau-ci dessous montre que l'année 2014 est marquée par la continuité de la relance des activités bancaires, avec une légère hausse des crédits sains : soit un gain de 2 points par rapport à l'année 2013. Grâce à la réduction des frais généraux de 14,6% en 2014, les créances douteuses brutes ont tendance à reculer, n'enregistrant qu'un accroissement de 1,5% seulement en 2014 contre 12,4% en 2013. Cette situation a aussi favorisé la hausse des dépôts de crédits auprès du secteur bancaire. Par contre, une tendance à la baisse des résultats des IMF a été constatée en 2014, vu que le secteur recense quelques institutions en difficulté, étant mises sous surveillance rapprochée.

Tableau 53 Évolution des crédits et dépôts des banques (en millions d'Ariary)

EXTRAIT DU BILAN (en millions d'Ariary)	Résultats		Variation
	2013	2014*	
Crédits nets	2 514 753,0	3 014 424,0	2 514 753,0
dont crédits sains	2 436 066,0	2 930 169,0	2 436 066,0
dont créances douteuses brutes	396 315,0	402 268,0	396 315,0
dont provisions	243 232,0	254 450,0	243 232,0
Dépôts	4 440 656,0	4 839 820,0	4 440 656,0
Agios réservés	74 396,0	63 562,0	74 396,0
Immobilisations et participations	210 089,0	212 904,0	210 089,0

Source : CSBF

* provisoire

Pour le secteur bancaire malgache, les résultats obtenus en 2014 ne cessent de s'améliorer. L'accroissement est surtout constaté au niveau des produits nets des banques, soit de 23,3% en 2014 contre 12,5% en 2013, grâce à l'augmentation des certaines sources telles les revenus nets des

opérations en devises de l'ordre 83,7% contre 26,8% en 2013 et celui des commissions nettes perçues affichant 99,9% contre 23,8% l'année précédente. Les revenus nets de portefeuille de transaction se sont aussi améliorés de -177,3% en 2014 contre -857,7% en 2013. Toutefois, une légère détérioration des revenus de portefeuille d'investissement est constatée, allant de 128,5% en 2013 à 70,1% en 2014 consécutivement à la sortie de crise et à la difficulté de recouvrement qui est lié notamment à la lourdeur des procédures judiciaires.

Tableau 54 Évolution des résultats des établissements financiers (en millions d'Ariary)

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT(en millions d'Ar)	RESULTATS		VARIATION 2013
	2013	2014*	
Revenus nets d'intérêts	304 913	345 634	304 913
Revenus nets de commissions (hors opérations de devises)	124 611	138 608	124 611
Revenus nets de portefeuille de transaction	-6 978	5 395	-6 978
Revenus nets de portefeuille d'investissement	1 595	2 713	1 595
Revenus nets des opérations en devises	50 758	93 259	50 758
dont profits/perdes nets de change	25 373	42 513	25 373
dont commissions nettes perçues	25 384	50 746	25 384
PRODUIT NET BANCAIRE	474 899	585 609	474 899
RESULTAT NET	128 682	170 189	128 682

Source : CSBF

* provisoire

Contraintes et problèmes

Les conséquences de la crise politique se font toujours sentir au niveau du secteur bancaire et des établissements financiers, telles que :

- le problème de l'insécurité grandissante qui est ressentie à travers la profession
- la baisse des subventions reçues des bailleurs de fonds pour soutenir le développement des activités et l'exploitation du secteur de la micro finance
- la nécessité de mettre à jour le cadre légal et réglementaire vue la situation.

Perspectives 2015 et recommandations

- Les perspectives pour du secteur bancaire est encourageante car la rentabilité du secteur bancaire a tendance à s'améliorer
- Le secteur de la microfinance sera ressaisi par le biais du redressement des établissements en difficultés
- Le cadre légal et réglementaire touchant notamment les services financiers mobiles et le régime de résolution des crises est à réviser.

II 3 6 2 Microfinance

Les institutions de micro finance (IMF) ne cessent d'évoluer à Madagascar durant ces dernières années quoique la crise socio politique perdure. A fin Septembre 2014, le secteur comprend 27 IMF agréées dont 10 mutualistes et 17 non mutualistes. Par ailleurs, 04 établissements de crédits exercent

habituellement des activités de micro finance dont 03 banques territoriales [Accès Banque Madagascar (ABM), MICROCRED Banque Madagascar et Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM)] et 01 établissement financier (Institution Financière Régionale de l'Anosy).

Objectifs

La Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) 2013-2017, afin d'assurer la croissance des revenus et la sécurité à tous les niveaux, a pour objectif global de fournir un meilleur accès de la population aux services financiers qui puissent répondre à tous leurs besoins.

Pour atteindre cet objectif global, le secteur vise à œuvrer pour :

- le soutien de la demande des produits et services financiers ;
- le développement de l'offre de produits et services financiers ;
- la coordination et le plaidoyer de la finance inclusive ; et
- la supervision et le respect des cadres légaux et environnement de la finance inclusive

Mesures prises en 2014

Les mesures prises afin de viser une croissance positive durant l'année 2014 sont caractérisées par :

- la performance des outils et supports IEC (Confection de kit de communication sur la Finance Inclusive, reportage sur l'historique de la microfinance vers la Finance Inclusive à Madagascar et une campagne d'éducation financière).
- la réalisation d'études sur l'identification et la mise en place de mécanismes de refinancement pérennes, des déterminants des taux d'intérêt et d'analyse des paramètres influençant la fixation des taux
- la réforme du cadre légal, réglementaire et fiscal régissant le « mobile banking ».

Réalisations 2014

Les réalisations physiques au cours de l'année 2014 se résument en :

- une augmentation du taux de pénétration passant de 24,2% en septembre 2013 à 26,9% en septembre 2014, soit une hausse de 2,7 points ;
- une augmentation d'unités de points de services passant de 808(caisses, guichets ou agences) en septembre 2013 à 876 en septembre 2014, soit un accroissement de 8,4% ;
- un accroissement du volume de l'encours de crédits de 19,1%, passant de 390,0 milliards MGA au 30 septembre 2013 à 464,3 milliards MGA au 30 Septembre 2014 ; et
- une augmentation du volume de l'encours d'épargne et/ou de dépôts de d'ordre de 17,2% passant de 299,8 milliards MGA en septembre 2013 contre 351,5 milliards MGA en septembre 2014.

Outre ces principales réalisations, l'on citera également :

- la convention de contre-garantie signée en Juillet 2014 entre le SOLIDIS et l'AFD pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises auprès des établissements financiers ; et
- la campagne d'éducation financière lancée par l'association des institutions financières en collaboration avec le PNUD en Septembre 2014.

Tableau 55 Évolution des activités des IMF en 2013 et 2014

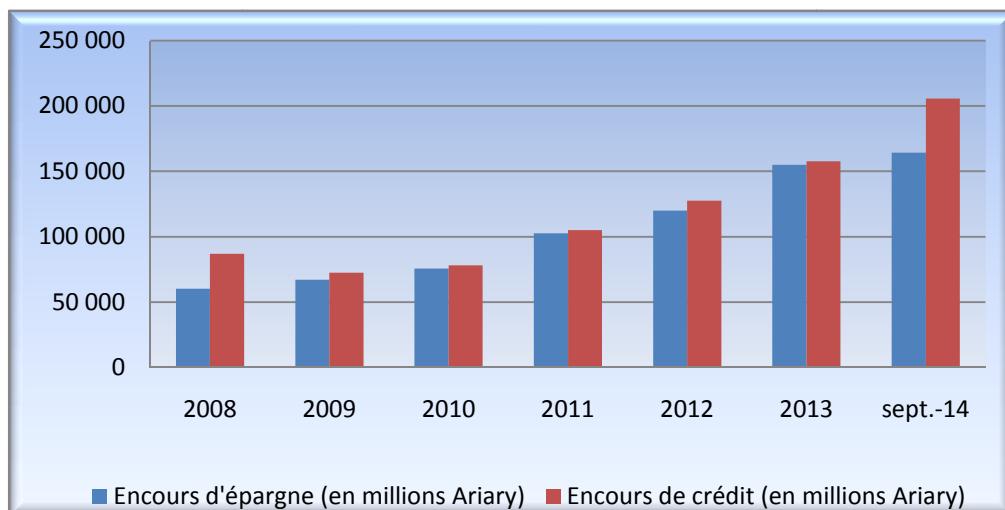
Rubriques	IMF mutualistes			Variation		IMF non mutualistes et autres établissements de crédits			Variation	
	sept-13	Déc. 13	sept-14	En %	En Valeur	sept-13	Déc. 13	sept-14	En %	En Valeur
Nombre d'IMF agréées	10	10	10	0	0	24	24	21	-12,5	-3
Nombre de caisses/points de services	542	556	593	9,4	51	266	264	283	6,4	17
Nombre de membres / clients	753 286	770 721	834 926	10,8	81 640	318 330	331 354	394 859	24,0	76 529
Encours d'épargnes (en millions d'Ariary)	146 106	154 943	164 333	12,5	18 227	153 760	154 490	187 208	21,8	33 448
Encours de crédits (en millions d'Ariary)	167 502	157 662	205 593	22,7	38 091	222 444	230 020	258 706	16,3	36 262
Nombre d'employés	10	10	10	0	0	24	24	21	-12,5	-3

Source : CNMF et nos calculs

Malgré le repli du nombre d'IMF agréées suite au retrait de 03 IMF et la transformation d'une IMF en banque territoriale, le montant de l'encours de crédit et de l'encours d'épargne des IMF ont toujours affiché des hausses respectives de 12,5% et 22,7% pour les mutualistes et de 21,8% et 16,3% pour les autres, entre fin Septembre 2013 et fin Septembre 2014.

graphie 16

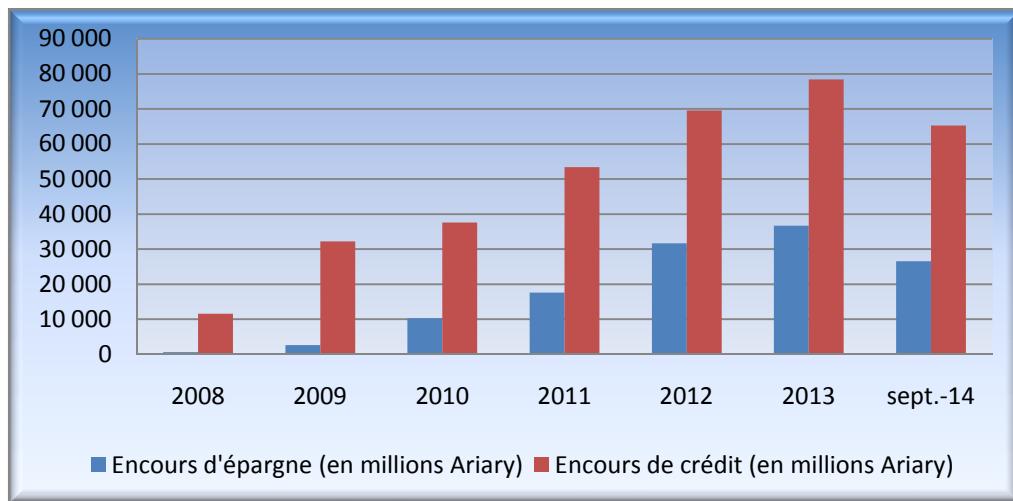
Évolution annuelle du volume des encours d'épargne et de crédit pour les IMF mutualistes de 2008 à septembre 2014 (en millions d'Ariary)



Source : CNMF

graphie 17.

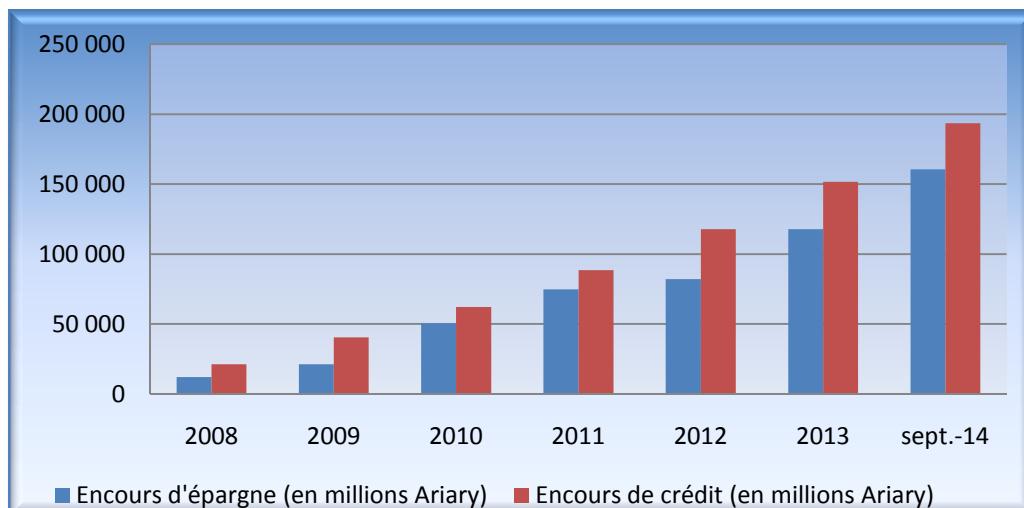
Évolution annuelle du volume des encours d'épargne et de crédit pour les IMF non mutualistes de 2008 à septembre 2014 (en millions d'Ariary)



Source : CNMF

graphie 18.

Évolution annuelle du volume des encours d'épargne et de crédit pour les autres catégories d'établissements de crédit exerçant des activités de micro finance de 2008 à septembre 2014 (en millions d'Ariary)



Source : CNMF

Contraintes et problèmes

En général les problèmes du secteur demeurent les points suivants :

- les difficultés d'accès au refinancement des IMF ;
- la faible performance du système d'information et de gestion (SIG) ;
- l'insuffisance des mesures incitatives pour l'extension dans les zones rurales ; et
- l'inexistence de mécanisme de protection à l'égard des consommateurs.

Perspectives 2015 et recommandations

Les perspectives et recommandations pour l'année 2015 concernent :

- L'évaluation de la faisabilité et mise en place, le cas échéant, d'une institution financière pérenne de refinancement avec la participation effective des détendeurs de capitaux locaux.
- La Mise en œuvre de plans de professionnalisation par les IMF ;
- L'Extension des services des institutions financières pour une meilleure couverture du territoire et un accès à des services financiers adaptés ;
- l'Etude sur les mécanismes de protection de la clientèle des services financiers ;
- le Suivi-évaluation des services à mi-parcours de la Stratégie Nationale de la finance Inclusive ;
- le Diagnostic approfondi des demandes, offres, canaux de distribution et règlementation sur l'inclusion financière ;
- la Mise en œuvre du processus « Making Acces to financial services Possible » (MAP) en partenariat avec UNCDF, du projet d'Appui à la Stratégie Nationale de la Finance inclusive en partenariat avec l'Alliance pour l'Inclusion Financière et du Projet de Promotion de la Banque à distance à Madagascar sur financement de l'AFD ;
- l'Amélioration des actions de communication au niveau micro, méso et macro ; et
- la Promotion de l'éducation financière et du produit crédit.

TITRE III :

BILAN DE LA SITUATION SOCIALE



III 1 SANTE

III 11 OBJECTIFS

En 2014, Madagascar vient à peine de sortir de la crise sociopolitique. Mais cette conjoncture ne présage rien de promettant pour le secteur santé. Le « Plan Intérimaire 2012-2013 » fut alors prolongé à titre de document cadre pour le Ministère de la Santé Publique afin de pallier la situation sanitaire du pays. Dans ce référentiel sont tracés les objectifs ci-après :

- Améliorer l'accessibilité aux soins de santé de qualité pour tous ;
- Réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale, ainsi que le taux de mortalité des enfants de moins de 5ans ;
- Développer la lutte contre les grands fléaux et les épidémies, notamment le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose ainsi que la lutte contre les maladies tropicales négligées et les maladies chroniques non transmissibles.

III 12 STRATEGIES

Afin d'atteindre les objectifs sus-cités, trois axes stratégiques ci-après ont été adoptés :

- L'offre de prestations de services intégrées et de qualité à la population et notamment dans les zones enclavées ;
- La mise à disposition permanente des intrants de santé de qualité par niveau et ;
- Le renforcement du mécanisme de coordination et l'optimalisation de la gestion du système d'information et des ressources.

III 13 MESURES ET ACTIONS ENTREPRISES

L'offre de prestations de services intégrées et de qualité à la population et notamment dans les zones enclavées :

- Intégrer le Planning Familial dans les services sociaux de base et mettre à l'Echelle la MLD: DIU, Implanon, Depocom communautaire ;
- Mettre à l'échelle les CSB à SONUB ;
- Renforcer la vaccination de routine et la surveillance des Maladies Evitables par la Vaccination (MEV) ;
- Améliorer la nutrition des enfants et des femmes (ANJE/NdF) ;
- Prendre en charge les enfants malades ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre de la feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile ;
- Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles comme les Infections Sexuellement Transmissible et le VIH/SIDA, le paludisme et les maladies non transmissibles ;
- Renforcer la gestion rationnelle des Ressources Humaines à tous les niveaux en termes de qualité et de quantité.

Amélioration de la disponibilité régulière, de la gestion et de l'utilisation rationnelle des intrants et des équipements de santé de qualité à tous les niveaux.

- Approvisionner régulièrement en intrants (médicaments, consommables, produits, réactifs) et en outils de gestion les structures et les formations sanitaires ;
- Réhabiliter et équiper les Formations Sanitaires (CSB, CHRD, CHRR, ...) ;

- Renforcer le Suivi du FANOME au niveau des structures sanitaires par niveau CHRR, CHRD, PHAGDIS, CSB

Optimisation du système de santé.

- Renforcer la surveillance épidémiologique des maladies
- Apporter un appui à la fonctionnalité du système d'information, de gestion, de coordination, d'appui institutionnel et de suivi à tous les niveaux des programmes de santé.
- Renforcer l'implication de la communauté sur les problèmes sociaux et sanitaires.
- Poursuivre l'effectivité de l'application du standard de service à tous les niveaux

III 1 4 REALISATIONS PHYSIQUES ET FINANCIERES 2014

III 1 4 1 Prestations de services intégrées et de qualité par niveau

Offres de services au niveau du centre hospitalier :

- dotation des 8 Hôpitaux de référence (HJRA, CHRD2 Ambalavao, HMP Toliary, HMP Andohatapenaka Antananarivo, CHRD2 Brickaville, CHRD2 Mahanoro, CHRD1 Miandrivazo, Hôpital Chinois Anosiala) en équipements d'un montant total de 2 271 040 010 Ar,
- renforcement de capacité en culture Bactériologique à l'Infectiologie des techniciens de laboratoire des 7 CHRR (Ambatondrazaka, Ambositra, Antsohihy, Maevatanana, Manakara, Ihosy, Morondava).

Offres de services au niveau du Centre de Santé de Base

- Contractualisation de 119 Agents de Santé pour l'ouverture et mise aux normes en personnel au niveau des CSB dans les 17 Régions,
- réouverture et opérationnalisation de 91 CSB fermés dans les 22 Régions,
- contractualisation de 42 médecins et de 130 paramédicaux au niveau de 9 Régions zones d'intervention PASSOBA,
- recrutement de 454 (3 administratifs, 2 médecins, 449 paramédicaux) personnels de santé par l'Etat,
- construction de 7 CSB (à moins de 7 salles) au niveau des communes sans aucune formations sanitaires (23 communes sans aucune formations sanitaires à la fin de l'année 2014) d'un montant total de 243 843 000 Ar par le Budget de l'Etat, et
- 20 réhabilitations de formations sanitaires par partenaires financiers aussi bien nationaux qu'étrangers.

Réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile

- 02 campagnes SSME d'un montant de 4 212 544 101 par OMS,UNPFA, UNICEF, GAVI,PSI, USAID, SALAMA, GSK, LSFM, EDS, ASOS, ETAT ont été réalisées du 05 au 09 Mai 2014. Les enfants de 6 à 59 mois et les femmes enceintes de plus de quatre mois sont les premiers cibles des actions entreprises en matière de Santé maternelle et infantile. Il s'agit entre autres de distribution de Vitamine A; déparasitage avec l'Albendazole; et des opérations de vaccinations.

Renforcement de la Lutte contre les Maladies Transmissibles

- **Eradication du Paludisme** par la distribution continue de 43 500 MID dans le District Sanitaire de Toamasina II en février 2014: 130 000 USD ou 260 000 000 Ar, acquisition de medicaments et de consommables: 27 000 ACT, 225 000 comprimés Primaquine, 176 700 kits RDT et 892 450 kits USAID, 1 789 600 paires de Gants USAID et 450 000 comprimés SP, Campagne d'Aspersion Intra Domiciliaire (CAID) dans 8 Districts (Anjozorobe, Ankazobe, Ambatofinandrahana, Ambohimahasoa, Ambositra, Ambalavao, Betafo, Mandoto) d'un montant total de 6 643 827 USD par PMI/USAID, distribution de 262 474 doses ACT chez les malades atteints du Paludisme à Madagascar tout âge confondu en avril 2014 d'un montant de 225 202,4 USD par le Fonds Mondial, distribution de 2 138 000 Cp de Sulfadoxine -Piriméthamine (SP) chez femmes enceintes vues en CPN 1 dans les 91 Districts ciblés en août 2014 d'un montant de 51 312 USD
- **Lutte Contre la Tuberculose:** réhabilitation de 4 CDT d'un montant total de 67 402 813 Ar par le Fonds mondial, extension du PNLT Analakely d'un montant de 9 769 420,00 Ar par le Fonds mondial, 215 CDT fonctionnels dont 150 publics, 65 privés au niveau des formations sanitaires: CSB ou CHRD ou CHRR ou CHU avec 03 Centres de Référence et de Prise en charge des patients à TBMR (Tuberculose à Bacilloscopie Multi Resistant) au niveau de 3 CHU Befelatanana, Androva Mahajanga et Toamasina, soutiens et subventions des malades tuberculeux : dotation en outils de gestion des CDT et des CT d'un montant de 10 973 850 Ar, formation/ recyclage de 250 laborantins et de 87 agents de santé en Tuberculose d'un montant de 35 316 103 Ar, et transport des lames et acheminement des médicaments d'un montant de 23 537 140 Ar
- **Lutte Contre les Infections Sexuellement Transmissible/VIH/Sida:** 1670 formations sanitaires intègrent dans leur paquet minimum d'activité la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissible et l'infection à VIH soit 50 nouveaux sites de dépistages en 2014 ; 205 447 femmes enceintes vues en CPN1 dépistées d'infection au VIH et 196 099 au syphilis relatant l'insuffisance de l'offre de service (644 230 FE vues en CPN1); maintien du taux de prévalence à moins de 1%: 276 733 personnes dépistées au VIH (331 242 recevant le counseling pré test et 235 455 cas traités des Infections Sexuellement Transmissible classiques) avec 431 cas positifs soit 0,15 % de séropositivité , dont 94 femmes enceintes ; 381 nouveaux cas de PVVIH ont été prise en charge auprès des médecins référents tandis que 431 cas ont été notifiés séropositifs au niveau des centres de dépistage ; 1191 PVVIH ont été suivies dont 744 sont sous traitement ARV: cas EG (193752) et UG(41703) notifié et traité au niveau formations sanitaires, quant au nombre de cas d' Infection Sexuellement Transmissible dépistée au VIH, il n'y avait eu que 17 800
- **Santé Mentale:** célébration de la journée mondiale de la santé mentale à Antsohihy, Région SOFIA par l'Etat, SANOFI, RTM; célébration de la journée mondiale de la Maladie d'Alzheimer à Antananarivo, Région Analamanga par l'Etat, ONG Masoandro Mody Alzheimer; célébration de la journée mondiale de l'autisme à Antananarivo, Région Analamanga par l'Etat, Fondation Telma.
- **Lutte Contre la Violence Sexuelle:** formation de 93 médecins dans 14 Régions sur la prise en charge médicale des victimes de violence sexuelle avec dotation en intrants et matériels d'un montant total de 66 829 822 Ar par l'Etat, UNFPA.

- **Santé Auditive:** distribution des prothèses auditives aux 45 élèves malentendants du centre AKAMA d'un montant de 111 345 000 Ar par l'Association Audition Solidarité du Monde.
- **Lutte Anti-Tabac:** mise en oeuvre de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte Antitabac (CCLAT): création d'un organe coordonateur; mise à jour des membres consultatifs; interdiction de promotion, publicité, parrainage; interdiction des ventes aux mineurs; changements de conditionnement des produits, instauration de l'interdiction de fumer dans le milieus publics clos, etc.

III 14 2 Mise à disposition permanente des Intrants de Santé de Qualité par niveau

- **Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissible /VIH/Sida:** acquisition des intrants et des consommables pour les tests VIH et syphilis aux 173 815 femmes enceintes et 782 602 jeunes de 15 à 24 ans au niveau de 347 CSB des 5 Régions zones d'intervention PAUSENS d'un montant total de 2 292 629 528 Ar par l'UGP
- **Sécurité transfusionnelle:** 44 Centres de Transfusion Sanguine approvisionnés en poches à sang et réactifs de dépistage sérologique des infections transmissibles par le sang d'un montant total de 785 512 404 Ar (Etat); acquisition de 7 véhicules de collecte sécurisée de sang avec construction des nouveaux batiments pour le CNTS et les 6 CRTS (5 ex-provinces et Antsirabe) d'un montant total de 2 497 530 000 Ar par PALMT/BAD
- **Formation en logiciel CHANNEL (nouvelle version):** **logiciel** de gestion des approvisionnements en intrants de santé dans 7 Régions (Vatovavy Fitovinany, Androy, Anosy, Atsimo andrefana, Atsimo atsinanana, Sofia, Analamanga).
- **Lutte contre la corruption:** mise en place du Comité de lutte contre les ventes illicites de médicaments au niveau Régions et District
- **Gestion des Ressources Humaines et Développement de Compétence du Personnel :** IFIRP: Sortie officielle de 366 infirmiers et sages femmes dans 06 IFIRP du 05 decembre 2014.

III 15 CONTRAINTES ET PROBLEMES RENCONTRES

Gestion des ressources humaines et accès aux services :

L'insuffisance à la fois quantitative et qualitative des ressources humaines de santé et leur répartition équitable/rationnelle s'avèrent le problème commun à tous les niveaux du système de santé, le MSANP doit capitaliser les acquis pour pérenniser les valeurs ajoutées des projets soutenus par les divers PTF. A titre d'exemple de cas non isolé, 7 des 11 CSB du District de Marolambo (Rapport Annuel 2014 du DRSP Atsinanana) sont de nouveau fermés suite à l'expiration du contrat GAVI à la fin du mois de décembre 2014, et la motivation figure aussi parmi les grands défis à relever: fidélisation au poste et mesures incitatives pour les prestataires dans les zones les plus reculées etc.

Financement :

Malgré la sortie de crise et le retour du financement externe, la part du budget de l'Etat adjugée au secteur santé reste inchangée (7,57% en 2014 contre 7,6% en 2013 et 8,06% en 2012). Un seuil toujours très éloigné par rapport à l'objectif de 14% en 2014 et 15% préconisé par la Déclaration d'Abuja en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2015). En conséquence, les crédits de fonctionnement destinés aux services opérationnels d'activités sont aussi

réduits, aussi bien au niveau central qu'excentrique, le blocage à chaque 4^e trimestre de l'exercice budgétaire (20% en 2014 contre 47% en 2013 et 15% en 2012) complique la situation.

III 2 EDUCATION

Dans le contexte actuel de mondialisation, Madagascar se doit de créer un système éducatif performant adapté aux réalités du pays et en conformité avec les standards internationaux, tant en quantité qu'en qualité, ce qui permettra de fournir des ressources humaines qualifiées nécessaires à un Etat économiquement compétitif et émergent. De ce fait, il doit développer des stratégies visant à moderniser le système éducatif permettant aux enfants malgaches d'accéder librement à une éducation de qualité pour tous et sans exclusion.

III 2 1 OBJECTIFS ET STRATEGIES

Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)

Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) a défini un cadre stratégique avec un ensemble d'interventions pour permettre l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- Développer les capacités d'accueil et d'encadrement des élèves, et les mécanismes favorisant leur rétention et leur réinsertion en cas d'abandon ;
- Promouvoir la qualité des enseignements par l'amélioration de l'environnement scolaire et le développement de la formation, de la motivation et de l'encadrement pédagogique des enseignants ;
- Renforcer les capacités institutionnelles de planification, de gestion et de communication, au niveau central et déconcentré, ainsi que la participation accrue des communautés et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans la planification et la mise en œuvre des activités.

Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)

Face au défi de faire de Madagascar un Etat moderne et prospère, le MEETFP a pour principale mission de promouvoir le plein emploi et de valoriser l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle adaptés aux réalités régionales et internationales.

Pour guider le développement de l'EETFP, le MEETFP a fixé comme objectifs de :

- Renforcer les prestations des services publics ;
- Revaloriser l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle ;
- Décentraliser/Déconcentrer l'Enseignement Technique et la Formation à travers la rénovation de la carte scolaire ;
- Remettre aux normes l'Enseignement Technique et la Formation ;
- Promouvoir l'employabilité des jeunes et des sans emploi ;
- Appuyer les insertions et les reconversions professionnelles ;
- Renforcer les capacités des populations cibles ;
- Intensifier le Partenariat Public-Privé.

De plus, le MEETFP s'est engagé dans un processus participatif de l'ensemble des acteurs tels que les Ministères, les entreprises formelles et informelles du secteur privé, les centres de formation publics et privés ainsi que les partenaires techniques et financiers au niveau national, régional et sectoriel, devant déboucher sur une politique de développement des compétences appelée Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP).

Les principaux axes stratégiques de PNEFP se résument comme suit :

- La création d'opportunités d'emplois productifs et décents pour la majorité des actifs ayant un niveau d'employabilité très faible ;
- L'amélioration de la productivité et la promotion de l'emploi des jeunes dans les secteurs prioritaires ; et
- Le bon fonctionnement des marchés du travail et de la formation.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES)

Pour sa part, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique vise à :

- Renforcer les prestations de services publics ;
- Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement supérieur ;
- Informatiser et mettre en réseau les Universités, Instituts et CNRs ;
- Transformer l'enseignement scientifique ; et
- Instaurer une recherche scientifique appliquée au service du développement

III 2 2 MESURES PRISES

Ministère de l'Education Nationale (MEN)

En vue d'atteindre ses objectifs, le MEN a pris les mesures suivantes :

- Allégement des charges parentales ;
- Action de nutrition et de santé scolaire ;
- Développement d'une politique de préscolaire et de celle contre l'exclusion scolaire ;
- Amélioration ciblée des infrastructures dans certaines zones ;
- Développement d'une politique curriculaire ;
- Mise en place d'une politique renouvelée de gestion des enseignants y compris la formation, le statut des ENF, et les mécanismes d'appui et d'encadrement ;
- Renforcement des capacités de gestion (planification, RH, Finance) aux niveaux central et déconcentré ;
- Renforcement du système d'information ;
- Développement d'un plan sectoriel à long terme sur la base d'analyse solide ; et
- Renforcement des capacités des intervenants locaux dans la gestion de l'école (Directeurs, FAF, FRAM).

Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)

L'atteinte des objectifs du MEETFP a exigé la prise des mesures ci-dessous :

- Réhabilitation et/ou construction des salles de classe, de bureau, de formation et d'ateliers pour les Collèges et Lycées Techniques ;
- Construction des bâtiments à usage de bureau ;
- Réparation des voitures ;
- Acquisition des motos ;
- Dotation de nouveaux matériels aux Etablissements d'ETFP, Collèges et Lycées Techniques ;

- Dotation de lots de matériels techniques, outillages et/ou équipements aux Lycées et/ou Collèges Techniques ;
- Implantation des poteaux solaires au niveau des Lycées Techniques ;
- Dotation en ordinateurs et photocopieuses simples aux Services et Etablissements d'ETFP ;
- Installation d'un serveur au niveau central et de la fibre optique Telma ;
- Dotation en modems 3G+ aux Directions régionales et Etablissements publics de formations ;
- Entretien des matériels informatiques ;
- Formation des agents du MEETFP et des responsables du logiciel WINEXAM 2013 et celle des Formateurs sur l'exploitation de la TNI ;
- Officialisation des Arrêtés portant application des guides de gestion des LTP et des CFP ;
- Finalisation et vulgarisation des référentiels pour le secteur Tourisme et Hôtellerie Niveau : CAP-BEP ;
- Validation du projet d'Arrêté interministériel portant création et organisation d'un Comité de Pilotage pour l'Éducation en vue du Développement Durable en milieu Formel (CP EDD-F) ;
- Vulgarisation des Arrêtés portant agréments de filières des Etablissements d'ETFP publics et privés ;
- Officialisation des textes sur le développement des compétences des DRETFP ; et
- Réalisation des états généraux de l'emploi et de la formation.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES)

Les mesures mentionnées ci-dessous ont été prises par le MESUPRES afin d'atteindre ses objectifs :

- La poursuite de la réhabilitation des infrastructures au sein des établissements d'Enseignement Supérieur et des Centres de Recherche ;
- La continuation du maintien de la paix sociale dans le monde universitaire ;
- Le développement et le renforcement des relations partenariales ;
- La réforme ou le basculement des enseignements au sein des Instituts d'Enseignement Supérieur public (Universités et IST) vers le système LMD ;
- La mise en place des TIC au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; et
- La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Recherche validée officiellement par le Décret n°2013-837 du 19 novembre 2013 en vue de la recherche de l'excellence scientifique dans tous les domaines du savoir.

III 2 3 REALISATIONS EN 2014

Le préscolaire

En 2014, on constate un accroissement de 8,5% des enfants inscrits dans les centres préscolaires tant publics que privés par rapport à 2013. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse de 30,8% des enfants préscolarisés dans le public conjuguée à une baisse de 5,4 points de ceux inscrits dans le privé au cours de la même période.

Tableau 56 Indicateurs sur la petite enfance

Indicateurs	2012-2013	2013-2014
Nombre d'enfants inscrits dans les centres préscolaires (public et privé)	263 116	285 530
Nombre d'enfants inscrits dans les centres préscolaires publics	67 138	87 790
Pourcentage des enfants inscrits dans les centres préscolaires privés	74,4	69,0

Source : Ministère de l'Education Nationale

Enseignement fondamentale premier cycle (EF1)

Les nouveaux entrants en première année CP1 aussi bien public que privé ont augmenté de 5,7% au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à celle 2012-2013. Il en est de même pour le nombre total d'élèves dans le primaire public et privé qui a enregistré une hausse de 2,8% en un an. Par contre, le pourcentage d'élèves dans l'enseignement primaire privé, le taux d'achèvement et celui de passage en 6^{ème} ont connu des reculs respectifs de 0,3 point ; 0,5 point et de 5,2 points durant la même période. Mais le taux de réussite au CEPE s'est amélioré, passant 72,2% en 2013 à 73% en 2014, et ce, malgré la baisse de 4,5% des enseignants dans les EPP au cours de la période considérée.

Tableau 57 Enseignement Fondamental premier cycle (EF1 ou Primaire)

Indicateurs	2012-2013	2013-2014
Nouveaux entrants en première année CP1 (Public et privé)	1 138 618	1 203 471
Nombre total d'élèves dans le primaire (public et privé)	4 485 889	4 611 438
Nombre total d'élèves dans le primaire public	3 627 380	3 741 712
Pourcentage d'élèves dans l'enseignement primaire privé	19,1	18,9
Taux Brut de Scolarisation (TBS)	144,5	144,2
Pourcentage des redoublants	22,1	20,9
Taux d'achèvement	70,0	69,5
Taux d'accès en CP1	172,1	176,7
Taux de réussite au CEPE	72,2	73,0
Taux de passage en 6^{ème}	83,7	78,5
Effectif total des enseignants dans les EPP	88 563	84 581
Effectif des enseignants fonctionnaires	25 974	18 132
Effectif des enseignants FRAM non subventionnés et vacataires	19 525	22 102
Pourcentage des enseignants FRAM Subventionnés	48,6	52,4
Ratio Élève/Enseignant du public	41,0	44,2

Source : Ministère de l'Education Nationale

Enseignement fondamentale second cycle (EF2 ou collège)

Le nombre de nouveaux entrants en première année 6^{ème} tant public que privé a augmenté de 12,9% durant l'année scolaire 2013-2014 par rapport à celle 2012-2013. De même pour l'effectif total d'élèves dans les collèges aussi bien publics que privés qui s'est accru de 3,7% pour la même période. Cependant, certains indicateurs se sont dégradés comme le pourcentage des redoublants (12% en 2013 à 14,1% en 2014), le taux de réussite au BEPC (39,4% en 2013 à 39,2% en 2014) et le taux de passage en Seconde (83,7% en 2013 à 78,5% en 2014), et ce, malgré la hausse de 8% de l'effectif total des enseignants dans les CEG pendant la même période.

Tableau 58 Enseignement Fondamental second cycle (EF2 ou Collèges)

Indicateurs	2012-2013	2013-2014
Nouveaux entrants en première année 6^{ème} (Public et privé)	263 753	297 880
Nombre total d'élèves dans les collèges (publics et privés)	1 062 594	1 102 190
Nombre total d'élèves dans les collèges publics	645 404	667 596
Pourcentage d'élèves dans les collèges privés	39,3	39,4
Taux Brut de Scolarisation (TBS)	52,6	52,3
Taux d'accès en première année du collège	51,0	55,4
Pourcentage des redoublants	12,0	14,1
Taux d'achèvement 3^{ème}	41,4	39,9
Taux de réussite au BEPC	39,4	39,2
Taux de passage en Seconde	83,7	78,5
Effectif total des enseignants dans les CEG	22 921	24 752
Effectif des enseignants fonctionnaires	13 163	13 350
Effectif des enseignants FRAM non subventionnés et Autres	7 156	8 554
Effectif des enseignants FRAM Subventionnés	2 602	2 848

Source : Ministère de l'Education Nationale.

L'enseignement secondaire (Lycée)

D'après le tableau ci-dessous, on observe que le nombre de nouveaux entrants en première année de Seconde aussi bien public que privé a enregistré un accroissement de 8,1% en 2014 par rapport à 2013. Pareil pour l'effectif total d'élèves dans les lycées tant publics que privés qui est augmenté de 8,4% durant la même période. Cette situation s'explique par la création de 343 nouvelles salles de classe dans les collèges et la hausse de 13,9% de l'effectif total des enseignants dans les lycées publics entre les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014. De plus, la proportion d'élèves dans les lycées privés, le taux d'accès en première année du lycée et celui d'achèvement se sont légèrement améliorés, passant respectivement de 50%, 21,8% et 17,9% en 2013 à 50,1%, 22,9% et 18,1% en 2014. Pourtant, le pourcentage des redoublants et le taux de réussite au Baccalauréat de l'Enseignement général ont connu une dégradation respective de 2,1 points et 5,3 points au cours de la même période.

Tableau 59 Enseignement Secondaire (Lycée)

Indicateurs	2012-2013	2013-2014
Nouveaux entrants en première année de Seconde (Public et privé)	105 748	114 285
Nombre total d'élèves dans les lycées (publics et privés)	296 020	320 766
Nombre total d'élèves dans les lycées publics	148 070	160 723
Pourcentage d'élèves dans les lycées privés	50,0	50,1
Taux Brut de Scolarisation	21,2	22,3
Taux d'accès en première année du lycée	21,8	22,9
Pourcentage des redoublants	9,1	11,2
Taux d'achèvement du cycle	17,9	18,1
Taux de réussite au BACC: Enseignement général	41,42	36,08
Effectif total des enseignants dans les lycées publics	5 403	6 156
Effectif des enseignants fonctionnaires	3 451	3 753
Effectif des enseignants FRAM non subventionnés et Autres	1 633	2 099
Effectif des enseignants FRAM Subventionnés	319	304
Nombre de salles de classe	2 617	2 960

Source : Ministère de l'Education Nationale

Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)

En 2014, les réalisations du MEETFP sont décrites de la manière suivante :

- L'appui aux Collèges Techniques à travers la réhabilitation de 37 salles de classe et de 04 salles de bureau ; le lancement en cours de 02 salles de classe ; la réalisation de nouvelles constructions de 04 salles d'ateliers et de 08 salles de classe ; la réparation de 05 voitures et la dotation de nouveaux matériels aux 18 établissements ;
- Le renforcement des Lycées Techniques par la réhabilitation de 44 salles de classe et de 14 salles de bureau ; la construction de 24 salles de formation, 03 salles d'atelier et de 12 nouvelles salles de bureau ; l'implantation en cours de 20 poteaux solaires ; et par la dotation de nouveaux matériels aux 47 établissements ;
- Le développement du système d'information par le biais de la dotation en ordinateurs de 10 établissements, et en Photocopieuses simples de 08 services et 26 établissements; de l'installation d'un serveur au niveau central ; de la dotation en matériels informatiques du CFP Foulpointe ; de l'équipement de 05 Directions régionales et des Chefs d'établissements ; de la dotation en modems 3G+ de 13 Directions régionales et 25 établissements publics de formations; de l'installation de fibre optique Telma à 60%, de la connexion de 11 postes au niveau central ; de l'opérationnalité à 100% de la base de données ; de la réalisation de 82 interventions sur l'entretien des matériels informatiques ; de la formation de 40 agents de la centrale et de 43 responsables du logiciel WINEXAM 2013 dans les établissements Analamanga et Vakinankaratra ; de la formation de 71 agents aux NTIC, ... ;
- La mise aux normes pour la qualité d'enseignement et de formation professionnelle à travers la vulgarisation des guides de gestion des LTP et des CFP et l'officialisation des Arrêtés portant application de ces guides de gestion ; la finalisation de la SNRD et des référentiels pour le secteur Tourisme et Hôtellerie Niveau : CAP-BEP ; la vulgarisation des référentiels pour le secteur Tourisme et Hôtellerie Niveau : CAP-BEP dans les régions de

Diana, Antsinanana et Analamanga ; la validation du projet d'Arrêté interministériel portant création et organisation d'un Comité de Pilotage pour l'Education en vue du Développement Durable en milieu Formel (CP EDD-F) ; la vulgarisation de 87 projets d'Arrêtés portant agréments de filière des Etablissements d'ETFP privés et de 56 projets d'Arrêtés portant autorisation d'ouverture de ces Etablissements, la diffusion de 12 projets d'Arrêtés portant agrément de filière des Etablissements d'ETFP publics et d'un projet portant ouverture d'un Etablissement d'ETFP : LTP Soavinandriana ; la vulgarisation de la Note Circulaire N°244-2014/MEETFP/SG du 02 Décembre 2014 ayant pour objet : mise aux normes des Etablissements d'ETFP publics et privés, ... ;

- Le renforcement de la formation professionnelle et de l'apprentissage des Métiers par l'officialisation des textes sur le développement des compétences des DRETFP ; le début de la mise en œuvre du curricula (BEP Art de la Table, BEP Art culinaire) ; la formation des formateurs sur l'exploitation de la TNI ; la réalisation dans les normes de tous les examens nationaux (BEP, CAP, CFA) et les Concours d'entrée aux LTPs ; la réalisation des séances de travail dans le cadre de l'aboutissement des projets pédagogiques relatifs aux secteurs TIC, BTP, Agriculture et Textiles ; la préparation des documents et outils pédagogiques en vue de la formation sur le renforcement des compétences pédagogiques et andragogiques des intervenants (tuteurs, maîtres apprentis, formateurs) ; la conception des documents sur le renforcement des cultures entrepreneuriales des apprenants, ... ;
- La rénovation et la modernisation des moyens du Département d'ETFP par le biais de la construction de 03 bâtiments à usage de bureau pour 03 Directions régionales ; de l'acquisition de 36 motos ; et de la dotation de 14 lots de matériels techniques, outillages et/ou équipements aux 14 Lycées et/ou Collèges techniques ;
- Le renforcement de la gestion des migrations, et l'appui à la structure d'observation et d'analyse du marché de travail à Madagascar par la réalisation à 100% des états généraux de l'emploi et de la formation débouchant sur la mise en place de 02 Centres d'orientation et d'information pour les jeunes dans les régions de Menabe et d'Atsimo Andrefana, et sur la disponibilité de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation (PNEF) ; et
- Le développement du partenariat avec les organismes nationaux et internationaux, avec le secteur professionnel privé, par des relations bilatérales avec d'autres pays comme l'Inde pour offres de bourses prises en charge par l'Ambassade ; l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour l'étude de faisabilité d'un projet de modernisation de la formation technique et professionnelle dans le secteur du BTP à Madagascar en partenariat avec le secteur privé, ... ; le projet Action pour la mise en place d'un LTP à Milenaky et l'acquisition d'autres matériels : bois multifonctionnel, coffret et broyeur électrique, etc.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES)

L'effectif de nouveaux entrants en première année à l'ESUP a augmenté de 9,8% durant l'année universitaire 2013-2014 par rapport à celle 2012-2013. De même pour l'effectif des étudiants des institutions supérieures tant publiques que privées, il s'est accru de 9,2% en un an. Le taux Brut de Scolarisation dans l'ESUP, et ceux du redoublement, d'abandon et d'achèvement du Premier cycle universitaire se sont améliorés, connaissant une évolution respective de 0,3 point, 3,3 points, 0,8 point et de 0,1 point durant la même période.

Tableau 60 Indicateurs de résultats du MESUPRES

Indicateurs	2012-2013	2013-2014
Effectif de nouveaux entrants en 1ère année à l'ESUP	33 067	36 306
Effectif des étudiants des institutions supérieures publiques et privées	97 056	106 014
Taux Brut de Scolarisation dans l'enseignement supérieur	4,3	4,6
Taux de redoublement	18,8	15,5
Taux d'abandon	31,4	30,6
Taux d'achèvement du Premier cycle universitaire	1,2	1,3

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Et les réalisations physiques du MESUPRES s'énumèrent comme suit :

- Utilisation du crédit autorisé après dérogation de 96,4% pour le paiement des dépenses incompressibles : bourses nationales, bourses extérieures, salaires des agents P.A.T des Universités et Centres de Recherche, dépenses de fonctionnement E.P.A-E.P.I.C, heures complémentaires, contributions internationales ;
- Mise en œuvre et opérationnalisation du système LMD : rédaction des arrêtés d'habilitation des offres de formation des institutions d'enseignement supérieur publiques et privées ;
- Soutien aux instituts supérieurs privés : visites et inspections, encadrement pour les demandes d'habilitation ;
- Organisation et réalisation des sessions d'évaluation de la Commission Nationale d'Habilitation (CNH) et des réunions : une session de la CNH en octobre 2014 ; Etudes de 98 dossiers de demande d'habilitation des offres de formation dont 25 pour les établissements publics et 73 pour les privés dont 5 formations paramédicales, et une session en novembre : 53 dossiers examinés dont 36 publics et 17 privés ;
- Réalisation d'une session de la Commission de Référence pour les Formations en Médecine (CRFM) : montage de bilans pédagogique et financier de 04 départements de Médecine ;
- Organisation de la réunion de la Commission Nationale Universitaire et de la Recherche Scientifique (CNURS) : réception et traitement de 35 dossiers pour la nomination de Professeur titulaire et de Directeur de recherche. 28 candidats ont été promus au rang de Professeur titulaire, 03 candidats au rang de Professeur titulaire honoraire et 01 candidat au rang de Directeur de recherche honoraire ;
- Dotation en matériels techniques et informatiques de 06 universités publiques, IST et Ecoles Doctorales publiques, Directions centrales et organismes rattachés ;
- Contribution à la résolution des crises au sein des universités de Mahajanga et Toamasina ;
- Mise en place d'un système d'assurance qualité ;
- Mise en place d'une structure administrative des équivalences académiques des diplômes et des titres de l'Enseignement ;
- Elaboration et mise à jour de différents textes suivant la conjoncture : concours nationaux, mise à jour des décrets ;
- Réalisation des activités pédagogiques : achèvement de l'année universitaire 2012-2013, rentrée universitaire 2013-2014 et session de l'examen baccalauréat 2014 ;
- Elaboration de 04 Plans Directeurs de la Recherche (PDR) concertés sur les énergies renouvelables, 01 sur le changement climatique et l'environnement, 01 sur la santé et la biodiversité, et 01 sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire ;
- Octroi de 09 autorisations de recherche sur 10 demandes enregistrées ;

- Inauguration des Labos IMVAVET et INSTN remis aux normes ;
- Conception d'un manuel de protection des résultats de recherche et de l'innovation ;
- Dotation en matériels et intrants des Centres Nationaux de Recherche ;
- Analyse de la faisabilité de fonds compétitifs et mise en place d'une structure de coordination ;
- Appui à l'opérationnalisation des écoles doctorales : vulgarisation des textes d'accompagnement, élaboration de la cartographie des écoles doctorales ;
- Identification de pôles thématiques de recherche des ED pour être conformes à la cartographie nationale (environnement - biodiversité - éducation - énergie renouvelable) ;
- Mise en place des centres d'excellence : organisation de 02 sessions d'évaluation scientifique des chercheurs en vue de l'amélioration du potentiel scientifique ;
- Actualisation de la situation administrative des Chercheurs Enseignants : réalisation de 04 réunions du collège des chercheurs pour examen des demandes de promotion ;
- Organisation des 10 réunions du Conseil d'Administration (CA) et 10 autres pour le Conseil Scientifique d'Orientation (CSO) ;
- Extension des activités d'IRENALA au niveau de toutes les institutions et organismes rattachés au Ministère (CNTEMAD, ...) ;
- Développement de la communication institutionnelle : amélioration du site web du Ministère, publication mensuelle d'un journal sur les activités du Ministère et de tous les organismes rattachés, mise en place de banque de données sur les activités de tous les départements ministériels ;
- Approvisionnement de nouveaux Bâtiments R+3 des universités en matériels et mobiliers.

III 2 4 PERSPECTIVE POUR 2015

En 2015, le MEN va poursuivre ses efforts pour la modernisation du système éducatif malgache permettant aux enfants malgaches d'accéder à l'éducation de qualité pour tous.

Ainsi, au niveau Préscolaire, le Ministère de tutelle axera ses activités sur :

- La construction et l'équipement de 27 nouvelles salles de classe ;
- Le recrutement de 912 nouveaux éducateurs dans la fonction publique pour le préscolaire et leur formation ;
- L'octroi de subventions aux 2 100 Educateurs Non Fonctionnaires (ENF) ;
- L'élaboration d'un référentiel de compétences des éducateurs ;

Pour le cas de l'Enseignement Fondamental premier cycle (EF1 ou Primaire), les actions du Ministère porteront sur :

- La construction et l'équipement de 426 nouvelles salles de classe ;
- Le recrutement de 8 000 nouveaux enseignants dans la fonction publique pour le primaire ;
- L'octroi de subventions à tous les 63 062 Enseignants Non Fonctionnaires (ENF) ;
- La dotation de caisse école et de subventions aux 24 000 écoles ;
- La dotation de kits scolaires aux 3 878 595 élèves ;
- La dotation de subventions à l'éducation aux 5 000 familles les plus démunies ;
- L'octroi de subventions aux 5 014 enseignants des écoles primaires privées à faible frais de scolarité ;

- La mise en œuvre des programmes de cantines scolaires dans 1 262 écoles des zones défavorisées ;
- L'octroi de subventions aux 13 989 enseignants titulaires dans le primaire privé ;
- Le recrutement de 400 nouveaux conseillers pédagogiques à former dans les CRINFP ;
- Le renforcement des compétences de 500 équipes de formateurs dans les CRINFP ;
- La réhabilitation de 05 CRINFP ;
- La dotation aux 05 CRINFP de salles spécialisées (labo de langues) et aux 05 autres d'espace numérique;
- Le recrutement de 1 000 nouveaux enseignants à former dans les CRINFP ;
- La dotation de mobiliers scolaires aux 15 705 salles de classe non pourvues ;
- La formation de 5 000 Directeurs d'école ;
- La dotation de guides pédagogiques, séries Vola aux 129 030 enseignants ;

En ce qui concerne l'Enseignement Fondamental second cycle (EF2 ou Collèges), il consacrera ses activités sur :

- Le recrutement de 500 nouveaux enseignants dans la fonction publique pour les collèges et de 500 nouveaux enseignants à former dans les CRINFP ;
- L'octroi de subventions aux 6 250 Enseignants Non Fonctionnaires des Collèges et aux 11 413 enseignants titulaires dans les Collèges privés ;
- La dotation de mobiliers scolaires aux 5 000 salles de classe non pourvues ;

Et pour ce qui est de l'Enseignement Secondaire (Lycée), il orientera ses actions sur :

- Le recrutement de 500 nouveaux enseignants dans la fonction publique pour les lycées ;
- L'octroi de subventions aux 638 Enseignants Non Fonctionnaires des Lycées et aux 860 enseignants titulaires dans les Lycées privés ;
- La dotation de tablettes aux 44 Lycées, et de motos aux 1 777 Chefs ZAP afin de faciliter l'encadrement pédagogique des enseignants ;
- La réhabilitation de 50 bureaux des CISCO et la construction d'un bureau pour le DREN de Menabe ;

Enfin, le MEN procédera à la réalisation de l'évaluation des acquis scolaires et de l'analyse sectorielle du système éducatif national (type RESEN) ; et à la préparation de l'élaboration du Plan Sectoriel de l'Education.

Quant au MESUPRES, il prendra les mesures suivantes :

- Poursuite du maintien de la paix sociale au sein des Universités et IST ;
- Mis en œuvre du système LMD : suivi des recommandations de la dernière session de CNH et convocation des institutions répertoriées pour leur demande d'habilitation à la prochaine session de la CNH ;
- Appui à la refondation pour la pertinence et le développement de l'enseignement par une organisation des réunions des commissions pour la mise en œuvre du système LMD et une visite des instituts d'enseignement supérieur privés ;
- Mise en œuvre des offres de formation conformes aux normes d'accréditation : organisation de la session de la Commission Nationale d'Accréditation ;
- Délivrance d'équivalences académiques selon les normes : étude des dossiers de demandes d'équivalences académiques des diplômes et titres de l'enseignement supérieur ;

- Constitution d'une base de données des institutions habilitées afin d'être accréditées pour contrôle de Normalisation qualité ;
- Signature des accords et conventions de partenariat (participation au salon de la recherche avec BIT-FIVMPAMA- Université de Tana) ;
- Publication des 04 PDR et vulgarisation, suivi de la mise en œuvre de ces PDR ;
- Elaboration d'un manuel de procédure interministériel (autorisation de recherche) ;
- Elargissement de la politique de la recherche scientifique avec le processus de développement régional ;
- Opérationnalisation des Ecoles Doctorales (E.D), textes règlementaires sur les ED complétés (statut des ED, droits et obligations des responsables) ;
- Normalisation des laboratoires de recherche : extension dans d'autres institutions de recherche (CNR/ IST/ UNIVERSITES) ;
- Renforcement du partenariat dans les systèmes d'incubation d'activités innovantes : prospection de collaborations avec de nouveaux partenaires ;
- Accompagnements numériques du LMD par le projet UNuM : Déploiement en ligne de contenus pédagogiques numériques, amélioration des infrastructures réseau des universités afin d'avoir une Intranet à large couverture ; et
- Connexion Internet des Etudiants : renforcement des accès aux contenus pédagogiques locaux dans le cadre du projet IRENALA.

III 3 EMPLOI

III 3 1 OBJECTIFS

Dans le cadre du développement socio-économique du pays, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales s'efforce de poursuivre les actions déjà entreprises pour atteindre les objectifs identifiés dès l'année précédente qui sont encore maintenus. Il s'agit de :

- Promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ;
- Promouvoir un emploi décent par l'amélioration des conditions de travail ;
- Assurer les règles du marché du travail, la compétitivité et l'emploi en protégeant les droits fondamentaux ; et
- Renforcer l'appui aux couches très pauvres de la population.

III 3 2 MARCHE DE TRAVAIL

Une fois qu'un individu atteint l'âge actif, il souhaite se livrer dans la vie professionnelle, surtout s'il est déjà hors du système éducatif. Il s'agit pour lui de chercher du travail rémunéré pour faire face aux conditions de vie quotidiennes. En 2014, l'effectif total des demandeurs d'emploi est de 12 672. Ces pourvoyeurs se repartissent par sexe, par niveau d'instruction et par position antérieure à la vie active.

Tableau 61 Répartition des Demandeurs d'Emploi par Sexe en 2014-2015

Hommes	Femmes	Total
6 367	6 305	12 672

Source : SMTFPC/DRT/DGIRT/MFPTLS

Les demandeurs d'emploi répartis selon leur sexe concernent plus les hommes dont la proportion est 50,24 % contre 49,76% de femmes. L'écart est nettement réduit par rapport à la structure obtenue en 2013 qui n'accorde aux femmes qu'une part de 44,46 %.

En termes d'évolution, la demande d'emploi enregistrée accuse une baisse de 3,07 %, tandis que l'offre a augmenté de 7,61 % par rapport à la situation de l'année dernière.

Tableau 62 Résultats Relatifs aux Demandes d'Emploi en 2014-2015

Offres d'emplois reçues (1)	Placements faits (2)	Demandes non satisfaites (3)	Offres non satisfaites (4)	Embauches Directs (5)	Recrutements (6)=(2)+(5)	Licenciements (7)
2 193	643	12 029	1 550	4 924	5 567	427

Source : SMTFPC/DRT/DGIRT/MFPTLS

La demande satisfaitte représente 94,93% du volume global de la requête. Pour ce qui est du recrutement, 43,93% sont effectués dont 11,55 % des placements faits. Parmi les offres d'emploi reçues, 70,68 % ne sont pas satisfaittes. Souvent, le profil des demandeurs d'emploi ne répond pas toujours aux besoins des employeurs.

Tableau 63 Position antérieure à la vie active en 2014-2015

Ayant déjà travaillé			En quête du 1 ^{er} emploi			Ensemble		
F	H	T	F	H	T	F	H	T
2 246	2 569	4 815	3 798	4 059	7 857	6 367	6 305	12 672

Source : Ministère de la Fonction Publique du Travail et des Lois Sociales /DEFP

Dans l'ensemble, 38,0 % des demandeurs ont déjà travaillé et 62,0% en quête d'emploi. Au moins deux cas peuvent expliquer la recherche d'un nouvel emploi :

- la recherche d'un nouveau poste estimé plus rentable ; et
- le licenciement, obligeant les victimes à tâtonner de nouvelle profession. En 2014, 427 employés ont subi le licenciement.

Tableau 64 Structure par niveau de formation des demandeurs d'emploi en 2014-2015

< Education de Base	Education de Base	Enseignement Secondaire	Enseignement Supérieur	Non dénommé	Ensemble
3,34	6,10	35,82	46,61	1,35.	100,00

Source : SMTFPC/DRT/DGIRT/MFPTLS

Les jeunes issus de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire dominent dans la structure des demandeurs d'emploi, représentant respectivement 46,61 % et 35,82 % de l'effectif total.

ANNEXES

Tableau 01 *Indicateurs économiques et financiers*

	2011	2012	2013	2014	2015
Prévision					
Comptes nationaux et prix					
PIB Nominal (en milliards d'Ariary)	20 034	21 773,6	23 397,0	25 774,5	28 618,0
Croissance économique	1,5	3,0	2,3	3,3	3,2
dont Secteur primaire	0,7	1,5	-6,1	3,3	0,7
Secteur secondaire	4,0	9,3	22,2	8,5	8,1
Secteur tertiaire	-0,2	3,0	1,3	2,3	3,5
PIB par habitant (en US\$)	494	483	502	492	428
Déflateur du PIB (Variation %)	8,2	5,5	5,1	6,6	7,6
Indice des Prix à la Consommation					
Moyenne de l'année	9,5	5,8	5,8	6,1	7,5
Fin de période	6,9	5,8	6,3	6,0	7,9
Secteur extérieur					
Exportations, f.o.b.	32,8	6,1	27,8	14,2	5,7
Importations, c.a.f.	8,7	9,8	6,2	-1,0	0,2
Finances publiques					
Recettes (hors dons)	0,3	5,5	5,9	5,2	36,2
Dépenses totales	15,6	-2,2	10,9	18,2	24,8
Dépenses courantes	15,9	8,4	7,9	12,7	23,2
Dépenses d'investissements	14,8	-29,3	22,7	36,8	29,2
Comptes nationaux					
PIB	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont Secteur primaire	26,0	25,8	24,3	24,3	23,8
Secteur secondaire	14,6	14,7	14,7	14,7	14,8
Secteur tertiaire	52,7	52,9	55,6	55,6	55,6
Taxe indirecte	8,5	8,6	8,0	8,0	8,5
Consommation finale	94,2	92,1	92,8	88,7	88,2
Secteur public	10,0	10,0	10,2	10,4	11,0
Secteur privé	84,3	82,1	82,6	78,3	77,3
Opérations Globales du Trésor					
Recettes totales	11,3	10,9	10,8	10,3	12,6
dont Recettes fiscales	11,1	10,4	10,5	10,0	12,4
Dons	1,9	1,2	1,3	2,3	1,8
Dépenses totales	14,9	13,4	13,8	14,8	16,7
Dépenses courantes	10,7	10,7	10,7	11,0	12,2
Dépenses en capital	4,2	2,7	3,1	3,9	4,5
Balance globale (base caisse)	-1,6	-1,4	-2,0	-2,4	-2,7
Financement intérieur	1,9	1,2	1,3	1,5	1,6

Tableau 02 (suite) Madagascar, Indicateurs économiques et financiers

	2011	2012	2013	2014	2015 Prévision
Epargne et investissement					
Investissement brut	17,5	17,6	15,9	15,6	16,7
Public	4,2	2,7	3,1	3,9	4,5
Privé (y.c. entreprises publiques)	13,3	14,8	12,8	11,7	12,2
Épargne intérieure brute	5,8	7,9	7,2	11,3	11,8
Publique	1,3	0,9	0,6	-0,1	1,7
Privée	4,5	6,9	6,6	11,4	10,1
Épargne nationale brute	10,0	10,7	10,0	15,4	13,4
Publique	0,7	0,0	0,1	0,1	0,6
Privée	9,3	10,6	10,0	15,2	12,7
Secteur extérieur					
Exportations f.o.b	26,2	29,0	30,1	32,8	35,3
Importation f.o.b	37,9	38,7	38,7	37,1	40,2
Balance courante (hors dons)	-8,2	-7,6	-6,5	-1,4	-3,9
Balance courante (y.c; dons courants)	-7,5	-6,9	-5,9	-0,2	-3,3
Réserves officielles brutes (en millions de DTS)	741,7	681,9	517,7	499,5	530,9
en mois d'imports de bsnf	3,7	3,3	2,3	2,3	2,4
Taux de change (moyenne de période)					
Ariary / DTS	3 196	3 361	3 354	3 667	4 331
Ariary/US \$	2 025	2 195	2 207	2 415	3 006
Population (en millions d'habitants)					
	20,0	20,6	21,1	21,7	22,3
Taux de croissance démographique	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%

Tableau 03

Madagascar: Taux de croissance par branche d'activités (variation annuelle en %)

	2011	2012	2013	2014	2015
					Prévision
Secteur Primaire	0,7	1,5	-6,1	3,3	0,7
Agriculture	-1,2	3,8	-12,8	4,5	0,6
Elevage et pêche	4,2	0,8	1,4	2,8	0,8
Sylviculture	-3,3	-7,4	-1,9	-1,0	1,0
Secteur secondaire	4,0	9,3	22,2	8,5	8,1
Agro-industrie	0,3	28,9	11,4	2,0	6,6
Industrie Extractives	31,1	183,2	219,2	25,9	19,2
Energie	-0,9	3,9	5,6	4,2	3,1
Industries Alimentaires	7,5	1,4	3,0	2,7	3,0
Industries Boissons	7,0	1,4	3,2	4,0	5,0
Industries Tabac	-4,8	2,8	-12,4	3,0	3,5
Industries Corps gras	14,4	3,4	6,6	0,5	5,6
Pharmacie	-7,6	1,5	-6,6	1,5	2,9
Industries Textile	-0,7	1,9	0,5	1,7	-2,6
Industries Cuir	1,4	1,4	0,6	1,4	3,5
Industries Bois	-2,9	-3,9	3,3	3,0	6,4
Matériaux de Construction	4,4	2,5	-7,7	3,3	1,5
Industries Métallique	15,6	1,8	-8,7	3,0	7,5
Matériaux de Transport	-15,6	1,5	2,0	2,0	2,6
Appareil Electrique	-3,4	1,0	1,0	1,0	1,0
Industrie papier	-10,2	0,0	2,9	1,0	2,0
Autres	2,0	-7,8	2,0	1,0	3,3
Zone Franche Industrielles (ZFI)	-0,7	3,5	5,9	2,1	2,1
Secteur Tertiaire	-0,2	3,0	1,3	2,3	3,5
B.T.P	3,7	3,4	-2,2	3,1	8,3
Transports de marchandises	-1,6	3,5	3,7	3,4	3,6
Transports de voyageurs	-1,2	10,1	3,5	-2,6	3,1
Auxiliaires de Transport	-14,1	7,1	3,6	2,5	3,5
Télécommunications	4,7	4,4	8,5	2,1	3,8
Commerce	2,1	1,9	-3,4	2,9	3,1
Banque	1,3	5,3	8,1	5,3	5,3
Assurance	10,8	1,4	7,8	-3,4	14,7
Services rendus. Entreprises. & ménages	-1,5	0,8	0,8	1,2	2,1
Administration	1,0	1,1	1,0	1,4	1,0
Charges non imputées	1,3	5,3	8,1	5,3	5,3
PIB aux coûts des facteurs	0,6	3,2	1,4	3,5	3,3
Impôts indirects	7,8	2,0	8,5	2,1	2,5
PIB total	1,5	3,0	2,3	3,3	3,2

Tableau 04

Madagascar: Disponibilité et emploi des ressources aux prix constants de 1984 (En milliards Ariary)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Secteur Primaire	185,5	188,2	176,7	182,5	183,8
Agriculture	92,17	95,66	83,42	87,20	87,75
Elevage et pêche	74,27	74,88	75,93	78,09	78,71
Sylviculture	19,10	17,69	17,35	17,18	17,35
Secteur Secondaire	68,6	74,9	91,6	99,3	107,4
Secteur Secondaire hors ZFI	60,9	67,0	83,1	90,7	98,6
Agro-industrie	2,29	2,96	3,29	3,36	3,58
Industrie Extractives	2,43	6,89	22,00	27,70	33,02
Energie	9,20	9,57	10,10	10,52	10,85
Industries Alimentaires	12,98	13,16	13,55	13,92	14,33
Industries Boissons	16,28	16,50	17,03	17,71	18,60
Industries Tabac	2,69	2,76	2,42	2,49	2,58
Industries Corps gras	1,82	1,88	2,00	2,01	2,13
Pharmacie	2,07	2,10	1,96	1,99	2,05
Industries Textile	0,61	0,62	0,62	0,63	0,62
Industries Cuir	0,19	0,19	0,20	0,20	0,20
Industries Bois	1,14	1,10	1,13	1,17	1,24
Matériaux de Construction	2,31	2,37	2,19	2,26	2,29
Industries Métallique	3,48	3,54	3,23	3,33	3,58
Matériaux de Transport	0,68	0,69	0,71	0,72	0,74
Appareil Electrique	1,32	1,33	1,35	1,36	1,38
Industrie papier	0,53	0,53	0,55	0,55	0,56
Autres	0,83	0,76	0,78	0,79	0,81
Zone Franche Industrielles (ZFI)	7,71	7,98	8,45	8,63	8,81
Secteur Tertiaire	297,9	306,8	310,9	318,1	329,2
B.T.P	27,56	28,48	27,84	28,70	31,08
Transports de marchandises	55,25	57,19	59,30	61,34	63,56
Transports de voyageurs	14,69	16,18	16,75	16,32	16,81
Auxiliaires de Transport	12,13	13,00	13,46	13,80	14,28
Télécommunications	17,45	18,22	19,76	20,17	20,94
Commerce	63,06	64,28	62,11	63,90	65,90
Banque	16,61	17,49	18,90	19,91	20,95
Assurance	0,34	0,35	0,38	0,36	0,42
Services rendus. Entreprises. & ménages	64,59	65,12	65,67	66,45	67,85
Administration	26,20	26,49	26,75	27,12	27,39
Charges non imputées	-20,68	-21,77	-23,53	-24,77	-26,08
PIB aux couts des facteurs aux prix de 1984	531,3	548,2	555,7	575,1	594,3
Taxes indirectes	77,61	79,16	85,89	87,72	89,93
PIB aux prix de 1984	608,9	627,3	641,5	662,8	684,2

Tableau 05

Madagascar: Disponibilité et emploi des ressources aux prix courants (en milliards d'Ariary)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Secteur Primaire	5 200,8	5 611,5	5 684,0	6 275,9	6 801,2
Agriculture	2 942,9	3 191,5	3 105,9	3 555,5	3 848,7
Elevage et pêche	897,4	1 091,4	1 175,1	1 261,5	1 367,7
Sylviculture	1 360,6	1 328,6	1 402,9	1 458,9	1 584,8
Secteur secondaire	2 932,2	3 193,5	3 449,0	3 782,5	4 222,1
Agro-industrie	106,3	136,5	173,7	186,2	213,4
Industrie Extractives	28,5	40,4	62,1	79,8	102,4
Energie	221,5	245,1	270,5	283,8	314,7
Industries Alimentaires	465,7	502,2	550,2	601,1	666,0
Industries Boissons	345,1	375,9	410,7	442,1	499,2
Industries Tabac	72,3	75,0	68,7	77,5	86,3
Industries Corps gras	62,6	68,1	89,3	91,6	104,0
Pharmacie	96,9	105,8	113,3	118,7	131,3
Industries Textile	8,4	9,3	9,8	10,3	10,8
Industries Cuir	1,4	1,5	1,5	1,7	1,9
Industries Bois	23,9	23,0	23,7	24,8	28,3
Matériaux de Construction	91,8	94,7	88,0	91,1	99,5
Industries Métallique	294,7	293,4	278,4	286,5	331,2
Matériaux de Transport	21,1	22,7	24,2	25,5	28,1
Appareil Electrique	29,9	31,4	32,5	34,0	36,9
Industrie papier	21,1	21,6	25,0	28,2	30,9
Autres	3,3	3,3	3,6	3,9	4,3
Zone Franche Industrielles (ZFI)	1 037,7	1 143,7	1 223,7	1 395,8	1 532,9
Secteur Tertiaire	10 560,2	11 527,2	13 003,5	14 322,4	15 902,7
B.T.P	703,3	718,1	723,6	759,8	884,9
Transports de marchandises	2 614,4	2 940,0	3 519,7	3 836,2	4 275,7
Transports de voyageurs	360,5	409,7	472,2	485,3	537,9
Auxiliaires de Transport	627,2	729,9	872,9	942,6	1 049,3
Télécommunications	260,5	286,4	327,1	353,1	394,2
Commerce	2 083,6	2 247,0	2 394,9	2 621,4	2 908,0
Banque	302,7	363,2	523,4	551,2	624,0
Assurance	71,5	73,8	80,8	80,6	99,4
Services rendus. Entreprises. & ménages	2 231,6	2 340,2	2 454,1	2 688,1	2 952,1
Administration	1 304,9	1 419,0	1 634,7	2 004,2	2 177,2
Charges non imputées	-360,1	-432,0	-622,7	-655,7	-742,3
PIB aux coûts des facteurs	18 333,2	19 900,3	21 513,8	23 725,1	26 183,7
Impôts indirects	1 700,6	1 873,3	1 883,2	2 049,4	2 434,3
PIB aux prix du marché	20 033,9	21 773,6	23 397,0	25 774,5	28 618,0
Consommation	18 880,8	20 061,2	21 706,1	22 864,2	25 248,2
Gouvernement	1 998,7	2 178,8	2 381,2	2 682,1	3 137,9
Privée	16 882,1	17 882,4	19 324,9	20 182,2	22 110,3
Investissement brut	3 501,4	3 823,6	3 720,0	4 020,7	4 771,7
Gouvernement	841,8	595,2	730,4	999,0	1 290,4
Privés	2 659,6	3 228,4	2 989,6	3 021,7	3 481,4
Exportations bsnf	5 250,3	6 316,5	7 031,1	8 446,3	10 095,4
Importations bsnf	7 598,6	8 427,8	9 060,3	9 556,6	11 497,3
Epargne intérieure brute	1 153,1	1 712,3	1 690,9	2 910,3	3 369,8

Tableau 06

Madagascar: Structure du PIB courant (en pourcentage du PIB)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Secteur Primaire	26,0	25,8	24,3	24,3	23,8
Agriculture	14,7	14,7	13,3	13,8	13,4
Elevage et pêche	4,5	5,0	5,0	4,9	4,8
Sylviculture	6,8	6,1	6,0	5,7	5,5
Secteur Secondaire	14,6	14,7	14,7	14,7	14,8
Agro-industrie	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7
Industrie Extractives	0,1	0,2	0,3	0,3	0,4
Energie	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1
Industries Alimentaires	2,3	2,3	2,4	2,3	2,3
Industries Boissons	1,7	1,7	1,8	1,7	1,7
Industries Tabac	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Industries Corps gras	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Pharmacie	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Industries Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries Bois	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Matériaux de Construction	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3
Industries Métallique	1,5	1,3	1,2	1,1	1,2
Matériaux de Transport	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Appareil Electrique	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Industrie papier	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Zone Franche Industrielles (ZFI)	5,2	5,3	5,2	5,4	5,4
Secteur Tertiaire	52,7	52,9	55,6	55,6	55,6
B.T.P	3,5	3,3	3,1	2,9	3,1
Transports de marchandises	13,0	13,5	15,0	14,9	14,9
Transports de voyageurs	1,8	1,9	2,0	1,9	1,9
Auxiliaires de Transport	3,1	3,4	3,7	3,7	3,7
Télécommunications	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
Commerce	10,4	10,3	10,2	10,2	10,2
Banque	1,5	1,7	2,2	2,1	2,2
Assurance	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Services rendus. Entreprises. & ménages	11,1	10,7	10,5	10,4	10,3
Administration	6,5	6,5	7,0	7,8	7,6
Charges non imputées	-1,8	-2,0	-2,7	-2,5	-2,6
PIB aux coûts des facteurs	91,5	91,4	92,0	92,0	91,5
Taxes indirectes	8,5	8,6	8,0	8,0	8,5
PIB aux prix du marché	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation	94,2	92,1	92,8	88,7	88,2
Gouvernement	10,0	10,0	10,2	10,4	11,0
Privée	84,3	82,1	82,6	78,3	77,3
Investissement	17,5	17,6	15,9	15,6	16,7
Gouvernement	4,2	2,7	3,1	3,9	4,5
Privés	13,3	14,8	12,8	11,7	12,2
Exportations bsnf	26,2	29,0	30,1	32,8	35,3
Importations bsnf	37,9	38,7	38,7	37,1	40,2
Epargne intérieure brute	5,8	7,9	7,2	11,3	11,8

Tableau 07

Balance des paiements (en millions de DTS)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Compte courant	-471,3	-447,4	-408,7	-16,9	-219,4
Biens et services	-734,8	-628,1	-604,9	-302,8	-323,7
Balance commerciale	-631,6	-727,4	-558,0	-360,0	-282,5
Exportations f.o.b	932,7	989,7	1 265,1	1 444,8	1 526,6
Importation f.o.b	-1 564,3	-1 717,1	-1 823,1	-1 804,8	-1 809,1
Services (net)	-103,3	99,3	-46,9	57,2	-41,2
Recettes des services	710,2	889,4	831,0	858,4	804,4
Transports	279,5	288,3	281,3	255,5	230,2
Voyages	267,8	394,3	377,3	438,0	412,0
Services, privés	154,9	202,4	165,0	156,9	156,8
Services, publics	8,0	4,4	7,2	8,0	5,4
Paiements des services	-813,5	-790,2	-877,9	-801,2	-845,6
Transports	-331,1	-380,6	-434,6	-417,2	-431,1
Voyages	-95,0	-70,7	-87,9	-103,3	-124,0
Services, privés	-293,8	-255,9	-268,7	-191,8	-180,3
Services, publics	-93,6	-83,0	-86,7	-88,8	-110,2
Revenus	-109,5	-209,6	-221,0	-197,0	-250,3
Recettes	54,0	22,2	11,8	9,6	10,6
Revenus des investissements	34,6	12,3	1,0	0,0	0,1
Autres	19,3	9,8	10,8	9,5	10,5
Dont: compensation des employés	19,3	9,8	10,8	9,5	10,5
Paiements	-163,5	-231,8	-232,8	-206,5	-260,9
Revenus des investissements	-139,6	-206,1	-213,4	-191,1	-242,2
Dividendes	-127,9	-190,2	-200,3	-178,7	-227,8
Intérêts	-11,7	-16,0	-13,1	-12,3	-14,4
Dont : intérêts de l'Adm. Centrale	-11,7	-11,2	-11,5	-12,3	-14,0
Compensation des employés	-23,9	-25,7	-19,4	-15,5	-18,7
Transferts courants	373,1	390,4	417,2	482,8	354,6
Transferts officiels	41,1	44,2	44,5	84,7	35,5
Aide budgétaire	5,2	0,0	0,2	56,4	10,3
Dont: allègement PPTE	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Dont: Dons	0,0	0,0	0,2	56,4	10,3
Autres transferts (net)	35,9	44,2	44,3	28,3	25,2
Transferts privés	332,0	346,2	372,7	398,2	319,1
Compte capital et financier	570,2	425,5	241,8	48,3	198,8
Transferts de capitaux	91,4	78,1	88,1	85,1	119,9
Transferts officiels	91,4	78,1	88,1	85,1	119,9
Dons-projets	91,4	78,0	88,1	105,3	105,9
Autres	0,0	0,1	0,0	-20,2	14,0
Transferts privés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MDRI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 08

(suite) Balance des paiements (en millions de DTS)

	2011	2012	2013	2014	2015 Prévision
Compte financier	478,8	347,4	153,7	-36,8	78,9
Investissement direct	499,2	507,7	362,8	206,5	212,8
Dont : recettes de privatisations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	-0,8	-12,1
Autres	-20,4	-160,3	-209,1	-242,5	-121,7
Gouvernement	30,2	-2,0	66,6	82,7	205,5
Tirages publics	57,0	50,1	88,5	118,7	247,4
Dont: Tirages-projets	0,0	50,1	88,5	88,3	136,3
Aide budgétaire	0,0	0,0	0,0	30,4	111,1
Dont : CAS II et CSRP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dont: autres tirages	57,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements	-26,8	-52,1	-21,9	-36,0	-41,8
Secteur privé	-68,1	-139,8	-118,2	-114,0	-114,3
Tirages	34,6	25,3	46,8	27,8	27,8
Amortissements	-102,7	-165,2	-165,0	-141,8	-142,1
Banques, net	17,6	-18,5	34,8	-24,9	21,0
Others, net	0,0	0,0	-192,4	-186,3	-234,0
Autres (y.c. erreurs et omissions)	-18,2	-33,4	-7,7	-14,8	-9,1
Dont: Indemnisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	80,7	-55,3	-174,5	16,5	-29,7
Financement	-80,7	55,3	174,5	-16,5	29,7
Avoirs extérieurs net (augmentation -)	-80,7	55,3	174,5	-16,6	-34,0
F.M.I. (net)	-2,3	-4,4	-6,2	17,5	23,2
Tirages (FASR/FRPC)	0,0	0,4	0,0	0,0	33,4
Remboursements (FAS/FASR/FRPC)	-2,3	-4,8	0,0	0,0	-10,2
Autres avoirs, nets (augmentation -)	-78,5	59,7	180,7	-34,2	-57,2
Variat. Nette des arriérés (excl. CBM)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements d'arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement d'arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement et annulation de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 09

Exportations de marchandises, f.o.b. (Valeur en millions de DTS, volume en milliers de tonnes, valeur unitaire en DTS/kg sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Café					
Valeur	4,2	5,7	14,6	10,1	2,4
Volume	4,0	4,2	11,8	8,9	2,0
Prix unitaire	1,1	1,3	1,2	1,1	1,2
Vanille					
Valeur	25,0	13,7	50,0	74,4	146,3
Volume	2,1	1,1	4,1	6,0	11,1
Prix unitaire	11,8	12,0	12,2	12,4	13,2
Girofle					
Valeur	108,4	125,0	71,9	72,5	101,9
Volume	22,0	22,4	12,7	12,6	16,7
Prix unitaire	4,9	5,6	5,7	5,7	6,1
Poivre					
Valeur	4,5	5,0	5,2	6,8	10,5
Volume	1,6	1,7	1,7	2,2	3,3
Prix unitaire	2,8	2,9	3,0	3,0	3,2
Crustacés					
Valeur	18,7	17,1	17,9	20,4	18,7
Volume	3,9	3,7	3,9	4,5	4,1
Prix unitaire	4,7	4,7	4,7	4,5	4,5
Sucre					
Valeur	9,4	22,3	22,8	7,7	7,9
Volume	20,2	47,6	54,3	18,1	17,2
Prix unitaire	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5
Viande					
Valeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volume	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prix unitaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cacao					
Valeur	10,9	12,2	11,3	13,0	16,0
Volume	7,8	10,4	9,3	8,7	10,3
Prix unitaire	1,4	1,2	1,2	1,5	1,6
Tissus de coton					
Valeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volume	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prix unitaire	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0
Sisal					
Valeur	3,1	4,0	4,5	4,9	5,2
Volume	6,8	6,8	7,6	8,1	8,1
Prix unitaire	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
Produits pétroliers					
Valeur	61,1	68,0	58,6	53,8	27,0
Volume	72,6	78,2	67,4	61,9	31,4
Prix unitaire	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9

Tableau 10 (suite) *Exportations de marchandises, f.o.b. (Valeur en millions de DTS, volume en milliers de tonnes, valeur unitaire en DTS/kg sauf indication contraire)*

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Chromite					
Valeur	8,80	12,34	13,42	11,93	18,35
Volume	66,70	111,50	119,73	105,80	153,69
Prix unitaire	0,13	0,11	0,11	0,11	0,12
Graphite					
Valeur	2,44	2,57	3,95	3,31	3,15
Volume	3,87	3,48	5,29	4,40	3,96
Prix unitaire	0,63	0,74	0,75	0,75	0,80
Essence de girofle					
Valeur	21,52	9,63	19,01	17,55	11,04
Volume	1,73	1,11	2,16	1,97	1,16
Prix unitaire	12,41	8,67	8,82	8,91	9,49
Autres produits (y.c. Réexportations)					
Valeur	65,00	31,19	56,40	41,65	33,22
Volume	3,23	3,20	5,58	3,99	2,91
Prix unitaire	20,14	9,76	10,10	10,45	11,43
ZFI					
Valeur	321,1	352,0	353,0	354,0	355,0
Volume	371,76	389,53	422,00	434,58	422,53
Prix unitaire	39,04	38,34	40,82	41,58	37,98
AUTRES					
Valeur	9,52	10,16	10,34	10,45	11,13
Volume	217,9	271,5	493,5	672,2	702,3
TOTAL	932,76	989,74	1 265,10	1 444,84	1 526,60

Tableau 11

Importations de marchandises, c.a.f. (Valeur en millions de DTS, volume en milliers de tonnes, prix unitaire en DTS/kg sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015
					Prévision
Alimentation	175,6	167,6	268,0	235,8	234,9
Dont : riz	59,3	61,6	125,8	99,1	102,0
Volume	194,1	202,9	459,6	460,4	515,0
Prix	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Autres	116,3	106,0	142,2	136,7	132,8
Volume	222,7	213,4	287,5	286,1	274,5
Prix	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Energie					
Pétrole	397,4	462,7	437,5	424,1	327,0
Volume	646,3	713,5	719,7	696,5	541,9
Prix	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Biens d'équipement	333,3	304,6	289,5	282,9	346,5
Volume	82,9	94,4	84,4	77,4	83,7
Prix	4,0	3,2	3,4	3,7	4,1
Matières premières et pièces de rechange	319,5	365,6	382,8	405,6	474,8
Volume	84,7	142,4	146,4	153,3	168,5
Prix	3,8	2,6	2,6	2,6	2,8
Biens de consommation	226,5	250,9	260,1	260,3	286,4
Volume	152,7	164,5	160,4	150,7	146,3
Prix	1,5	1,5	1,6	1,7	2,0
Autres importations	388,0	468,7	507,1	514,6	458,7
Autres que ZFI	107,6	188,1	180,0	183,8	139,6
Volume	1,2	2,1	2,0	1,9	1,3
Prix	87,9	87,9	91,4	94,9	104,2
ZFI	280,4	280,5	327,0	330,8	319,1
Volume	3,2	3,2	3,6	3,5	3,1
Prix	87,9	87,9	91,4	94,9	104,2
Total (c.a.f)	1 840,3	2 020,1	2 144,8	2 123,4	2 128,3
Total (f.o.b)	1 564,3	1 717,1	1 823,1	1 804,9	1 809,1

Tableau 12

Opérations Globales du Gouvernement Central (en milliards d'Ariary)

	2011	2012	2013	2014	2015
					Prévision
Recettes totales et dons	2 646,0	2 643,4	2 818,2	3 246,2	4 117,3
Recettes totales	2 255,7	2 380,5	2 522,0	2 653,3	3 614,0
Recettes budgétaires	2 255,7	2 380,5	2 522,0	2 653,3	3 614,0
Dont : Recettes fiscales	2 219,4	2 263,0	2 451,5	2 588,8	3 552,0
Dons	390,3	262,9	296,2	592,9	503,4
Dons courants	17,4	0,6	0,6	206,8	44,7
dont PPTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons en capital (projets)	372,9	262,3	295,5	386,1	458,7
Dépenses totales	2 983,7	2 918,0	3 235,6	3 823,5	4 771,0
Dépenses courantes	2 141,9	2 322,8	2 505,2	2 824,5	3 480,6
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	1 827,2	2 013,4	2 326,2	2 632,3	3 223,0
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	1 060,4	1 167,3	1 341,7	1 445,6	1 774,9
Décentralisation et sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	623,6	702,1	860,5	1 044,3	1 105,5
Intérêts dette extérieure dus	37,3	37,7	38,7	45,2	60,8
Intérêts dette intérieure dus	105,9	106,3	85,3	97,2	281,9
Opérations de Trésorerie (Dépenses extrabudgétaires)	314,6	309,4	179,0	190,3	257,6
Dépenses exceptionnelles (Dépenses d'urgence)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de fonctionnement FCV	0,1	0,0	0,0	1,9	0,0
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	841,8	595,2	730,4	999,0	1 290,4
Ressources intérieures	286,5	165,2	137,7	284,9	422,2
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	555,3	430,0	592,7	714,1	868,2
Prêts rétrocédés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagement)					
Solde global y.c. dons	-337,7	-274,6	-417,4	-577,3	-653,7
Solde global hors dons	-728,0	-537,5	-713,6	-1 170,2	-1 157,0
Coûts nets des Reformes structurelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations arriérés intérieurs	13,7	-20,0	-39,7	-49,3	-118,0
Solde global (base caisse)	-324,0	-294,6	-457,1	-626,6	-771,7
Financement	324,1	294,5	457,1	626,4	771,7
Extérieur (net)	95,9	98,4	233,7	309,9	399,5
Prêts	182,5	167,7	297,1	442,7	591,4
Projet	182,5	167,7	297,1	328,0	409,5
Budget	0,0	0,0	0,0	114,7	181,9
Amortissements dus	-86,6	-69,3	-63,4	-132,8	-191,9
Variations des arriérés extérieures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement exceptionnel (allègement dette)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
intérieur (net)	228,2	196,1	223,4	316,5	372,2
Bancaire	369,1	258,0	440,0	116,9	276,0
Non bancaire	-41,1	-100,6	63,4	16,5	96,3
Dépôt des correspondants du Trésor	-108,4	38,7	-268,1	183,2	0,0
Effets de la variation du taux de change	8,6	0,0	-11,9	-0,1	0,0

Tableau 13

Opérations Globales du Gouvernement Central (en pourcentage du PIB)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Prévision				
Recettes totales et dons	13,2	12,1	12,0	12,6	14,4
Recettes totales	11,3	10,9	10,8	10,3	12,6
Recettes budgétaires	11,3	10,9	10,8	10,3	12,6
Dont: Recettes fiscales	11,1	10,4	10,5	10,0	12,4
Dons	1,9	1,2	1,3	2,3	1,8
Dons courants	0,1	0,0	0,0	0,8	0,2
dont PPTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons en capital (projets)	1,9	1,2	1,3	1,5	1,6
Dépenses totales	14,9	13,4	13,8	14,8	16,7
Dépenses courantes	10,7	10,7	10,7	11,0	12,2
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	9,1	9,2	9,9	10,2	11,3
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	5,3	5,4	5,7	5,6	6,2
Décentralisation et sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	3,1	3,2	3,7	4,1	3,9
Intérêts dette extérieure dus	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Intérêts dette intérieure dus	0,5	0,5	0,4	0,4	1,0
Opérations de Trésorerie (Dépenses extrabudgétaires)	1,6	1,4	0,8	0,7	0,9
Dépenses exceptionnelles (Dépenses d'urgence)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de fonctionnement FCV	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	4,2	2,7	3,1	3,9	4,5
Ressources intérieures	1,4	0,8	0,6	1,1	1,5
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	2,8	2,0	2,5	2,8	3,0
Prêts rétrocédés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagement)					
Solde global y.c. dons	-1,7	-1,3	-1,8	-2,2	-2,3
Solde global hors dons	-3,6	-2,5	-3,0	-4,5	-4,0
Coûts nets des Reformes structurelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations arriérés intérieures	0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,4
Solde global (base caisse)	-1,6	-1,4	-2,0	-2,4	-2,7
Financement	1,6	1,4	2,0	2,4	2,7
Extérieur (net)	0,5	0,5	1,0	1,2	1,4
Prêts	0,9	0,8	1,3	1,7	2,1
Projet	0,9	0,8	1,3	1,3	1,4
Budget	0,0	0,0	0,0	0,4	0,6
Amortissements dus	-0,4	-0,3	-0,3	-0,5	-0,7
Variations des arriérés extérieures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement exceptionnel (allègement dette)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
intérieur (net)	1,1	0,9	1,0	1,2	1,3
Bancaire	1,8	1,2	1,9	0,5	1,0
Non bancaire	-0,2	-0,5	0,3	0,1	0,3
Dépôt des correspondants du Trésor	-0,5	0,2	-1,1	0,7	0,0
Effets de la variation du taux de change	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0

Tableau 14

Taux de desserte National en Eau Potable par Région - Année 2014

REGION	POPULATION TOTALE	POPULATION DESSERVIE	TAUX (%)
DIANA	718 135	278 131	39
SAVA	1 006 197	276 576	27
ITASY	751 800	528 067	70
ANALAMANGA	3 435 466	2 520 412	73
VAKINANKARATRA	1 849 975	793 316	43
BONGOLAVA	469 209	160 308	34
SOFIA	1 279 321	457 199	36
BOENY	820 374	209 251	26
BETSIBOKA	301 120	104 315	35
MELAKY	297 090	45 228	15
ALAOTRA MANGORO	1 053 692	376 749	36
ATSINANANA	1 303 565	227 721	17
ANALANJIROFO	1 061 924	267 277	25
AMORON'I MANIA	733 534	364 251	50
HAUTE MATSIATRA	1 230 214	421 103	34
VATOVAVY FITOVINANY	1 453 123	499 392	34
ATSIMO ATSINANANA	921 961	79 944	9
IHOROMBE	320 391	111 456	35
MENABE	607 439	297 067	49
ATSIMO ANDREFANA	1 350 833	437 472	32
ANDROY	752 926	175 443	23
ANOSY	689 189	280 981	41
TOTAL	22 407 478	8 911 659	40

Source: Réalisation: Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et ses partenaires. Année 2014

Tableau 15

Taux d'utilisation National de latrine par Région - Année 2014

	POPULATION 2014	TAUX 2013	Population desservie TOTAL 2014	TAUX fin 2014
ANALAMANGA	3 435 466	77%	2 406 684	70%
BONGOLAVA	469 209	46%	182 949	39%
ITASY	751 800	83%	706 055	94%
VAKINAKARATRA	1 849 975	62%	1 310 303	71%
DIANA	718 135	32%	162 775	23%
SAVA	1 006 197	62%	629 681	63%
AMORON'I MANIA	733 534	78%	670 940	91%
ATSIMO-AT SINANANA	921 961	15%	68 652	7%
HAUTE MATSIATRA	1 230 214	60%	866 758	70%
IHOROMBE	320 391	26%	63 359	20%
VATOVAVY-FITOVINANY	1 453 123	23%	317 728	22%
BETSIBOKA	301 120	24%	68 360	23%
BOENY	820 374	37%	245 866	30%
MELAKY	297 090	15%	40 016	13%
SOFIA	1 279 321	15%	170 981	13%
ALAOTRA-MANGORO	1 053 692	60%	729 786	69%
ANALANJIROFO	1 061 924	38%	407 261	38%
ANTSINANANA	1 303 565	54%	733 415	56%
ANDROY	752 926	8%	51 114	7%
ANOSY	689 189	23%	151 415	22%
ATSIMO-ANDREFANA	1 350 833	15%	190 682	14%
MENABE	607 439	20%	92 311	15%
MADAGASCAR	22 407 478	47%	10 267 090	46%

Source: Réalisation: Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et ses partenaires. Année 2014

Tableau 16

Indicateurs de performance du Ministère de la Santé Publique pour l'année 2014

Programme	Indicateurs de résultat	Réalisations 2013	Objectif 2014	Réalisations 2014	Observations
MMR	Taux de CPN1	54,6	80	60,3%	Non atteint
	Taux de couverture en 4 CPN	15,5	60	15,6%	Non atteint
	Taux d'accouchement au niveau des FS (CSB, CHRD, CHRR, CHU/HMP)	20,9	35	31,21%	Non atteint
	Taux de couverture en CPoN	ND	> 80	83,3%	Atteint
	Taux de césarienne (CHRD2, CHRR, CHU/HMP)	0,93	>1,8	22,39%	Atteint
	Proportion de décès maternel au niveau FS	ND	0	0,1%	Non atteint
PF/SRA	Proportion de morts nés au niveau FS	ND	0	1,2%	Non atteint
	TCC	26,87	33	29,26%	Non atteint
	Proportion de grossesse précoce (<19 ans)	ND	<10	12,6%	Non atteint
	% de FS offrant une MLD	ND	ND	85,15%	1244 (Implanon), 230 (DIU) sur 1622 CSB2 et 50 CHRD1, 37 CHRD2, 6 CHU, 16 CHRR
	Nombre de CSB amis des jeunes opérationnels offrant des prestations de services intégrés (SRA/PF/IST/VIH-SIDA)	14	40	0	Non atteint
PEV	TCV en BCG	58,5	90	59,5%	Non atteint, source SSSa
	TCV en DTCHepHib1	ND	90%	94%	Rapport DSEMR
	TCV en DTCHepHib3	81	90	79%	Non atteint, source SSSa
	TCV en PCV 10 1	ND	90%	92%	Rapport DSEMR
	TCV en PCV 10 3	ND	90%	83%	Rapport DSEMR
	TCV en VAR	78	> 80	67,2%	Non atteint, source SSSa
	TCV en VAT2 et plus	ND	60	52,9%	Non atteint, source SSSa
Nutrition	Nb d'enfants non vaccinés	ND	50 000	139 062	Non atteint
	Taux d'insuffisance pondérale des enfants moins de 5 ans au niveau CSB	9,6	9	9,8	Non atteint, source SSSa
	Nombre de sites nutritionnels (X CRENAs, X CRENAM, X CRENI,) fonctionnelle	ND	4CRENI, 33 CRENAs, 44 CRENAM	4CRENI, 33 CRENAs, 44 CRENAM	Total : 54 CRENI, 603 CRENAs, 52 CRENAM
Système d'informations sanitaires	Taux de promptitude du RMA des CSB	67,1	80	74,82%	Non atteint
	Taux de complétude du RMA des CSB	80,6	>80	89,7%	Atteint
	Taux de promptitude du RSH des CSB	30	80	14	Non atteint
	Taux de complétude du RSH des CSB	40,54	80	25	Non atteint
Intrants	Taux de disponibilité des médicaments traceurs au niveau CSB	87,98	>95	88,6%	Non atteint

Paludisme	% des enfants 0-5ans à paludisme confirmé (TDR+) traités par l'ACT	ND	100	84,03%	Non atteint
	Taux d'incidence du paludisme au niveau CSB	5,52	<3	3,1%	Non atteint
	Taux de mortalité du paludisme en milieu hospitalier	8,2	<5	7,76%	Non atteint
Tuberculose	Taux d'incidence de la tuberculose bacillifère (TPM+) pour 100 000 Habitants	84	119	90	Résultat n-1
	Taux de dépistage de la tuberculose bacillifère	69,03	>80	69,67	Non atteint
	Taux de succès au traitement de la tuberculose bacillifère	82,52	83	82,4	Non atteint
IST/VIH/SIDA	% de FE ayant effectué le test VIH	ND	80	33,57%	Non atteint
	% de FE VIH+ en CPN	0,1	<1	0,08%	Atteint
	% des personnes sous traitement ARV connue en vie 12 mois après le début de traitement	68,12	90	84,4%	Non atteint
	% de FE ayant effectué le test syphilis	ND	80	30,31%	Non atteint
	% de FE dépistés positives pour la syphilis et prise en charge avant 4ème mois	ND	80	73,11%	Non atteint
Maladies transmissibles	Taux de létalité par la peste	17,12	<15,5	22,91%	Non atteint
	Taux d'infirmité degré 2 par la Lèpre (pour 100 000 habitants)	ND	0,02	1,1	Non atteint
Maladies non transmissibles	Taux de mortalité intra hospitalière par AVC	ND	0	17,61%	Non atteint
	Taux d'utilisation de centre de dentisterie	ND	15	10,5	Non atteint
Accès aux soins	Taux de Consultation externe des CSB	29,2	35	32,9%	Non atteint
	Taux d'occupation moyenne des lits (par catégorie d'hôpitaux)	43,5	> 50	69,5% (CHD) 62,5% (CHU)	Atteint
	Taux de mortalité intra-hospitalière (CHRD2/CHRR)	ND	0	4,2%	
FANOME	Taux de satisfaction des ordonnances prescrites	68	> 80	71,19%	Non atteint
	% de bons de soins pour les démunis au niveau CSB	ND		1,3%	24 637 de BS en 2014
	Taux d'utilisation des FE au niveau des CSB	89,95	80	8,85%	Non atteint
Financement	Taux d'exécution budgétaire de l'Etat : Fonctionnement	69,41	>90	78,98	Non atteint
	Taux d'exécution budgétaire de l'Etat : Investissement	30,6	>70	60,5	Non atteint

Source : Ministère de la Santé